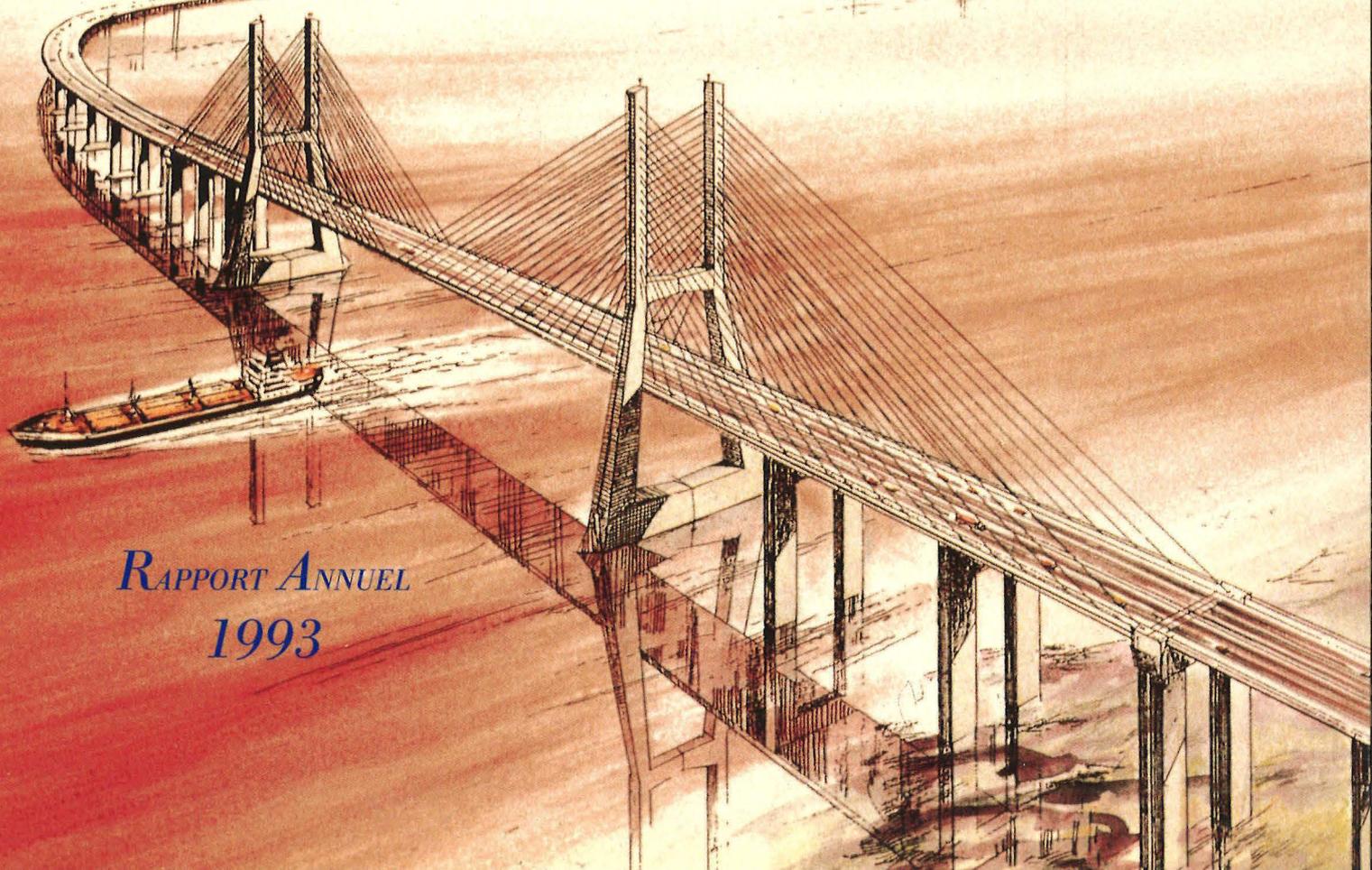


SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES



RAPPORT ANNUEL
1993

EXPOSÉ DU PRÉSIDENT

La conjoncture s'est légèrement améliorée par rapport à l'an dernier mais la crise continue, malgré quelques velléités de reprise qui restent à confirmer.

Pour les professions du bâtiment et des travaux publics, l'année 1993 aura été celle de la diminution significative de l'activité, un peu soutenue jusque-là par les commandes antérieures. Les besoins et la demande potentielle restent pourtant réels et forts. Mais la nécessité d'alléger les déficits publics implique un recul de la dépense et une frilosité systématique s'est développée chez l'épargnant privé qui semble hypnotisé par le contraste qui existe entre la bonne santé de la monnaie et la situation de l'emploi. Pour les métiers du BTP, la crise d'ajustement des activités n'est donc pas terminée et le volume des opérations nouvelles reste limité, même dans le domaine du logement pour lequel les mises en chantier, après un fléchissement en avril et mai, semblent retrouver leur niveau de fin 1993 qui avait marqué une assez réelle progression. Globalement, l'optimisme pour le court terme ne peut être que modéré.

Dans ce contexte, la résistance des diverses sociétés du Groupe SGE est bien organisée et elle produit ses effets, notamment parce que la plupart des restructurations nécessaires étaient en cours ou déjà réalisées, et parce que la présence du Groupe dans l'immobilier était faible. De son côté, la reprise en mains était bien effectuée pour la plupart des grands chantiers. Dans le marasme actuel, la SGE est donc loin d'être mal lotie.

PANORAMA DE L'ANNÉE 1993

Le chiffre d'affaires consolidé s'est replié de 2,6 % à 43,27 milliards de francs, mais, à périmètre comparable et change constant, le recul a été plus important et légèrement supérieur à 6 %. Le périmètre s'est en effet accru de MLTU (340 millions de francs), de Valérian (310 millions de francs en année pleine), des filiales d'Extrême-Orient de Freyssinet International (150 millions de francs), de Moter consolidé pour la première fois en année pleine et des opérations immobilières de Berlin. De son côté, le volume d'activité à l'étranger s'est maintenu à 18,42 milliards de francs (42,6 % du chiffre d'affaires global contre 41,6 % en 1992) avec une assez vive progression en Allemagne.

Le résultat net, conforme aux prévisions, est de 305,7 millions de francs (contre 405,4 millions de francs en 1992 et 470,5 millions de francs en 1991) ; le résultat courant est en progression assez sensible car il enregistre une amélioration du résultat financier, mais le résultat exceptionnel est en net recul par rapport à celui de 1992 qui avait constaté d'importantes plus-values de cession de

titres ; les coûts de restructuration, à plus de 250 millions de francs, sont restés à un niveau élevé. De son côté, le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence représente 160 millions de francs ; il correspond, pour l'essentiel, à la quote-part de la SGE dans Cofiroute, dont la progression régulière soutient ses résultats.

Au bilan, la situation nette, avant l'effet de l'augmentation de capital, atteint maintenant 3 milliards de francs et le niveau des provisions nettes reste élevé à 5,25 milliards de francs, après consommation de 300 millions de francs de provisions constituées antérieurement pour pertes à terminaison sur quelques chantiers importants.

Mais l'événement de l'année a été la diminution très importante de l'endettement ; celui-ci a reculé de 800 millions de francs et ne s'élève plus qu'à 687 millions de francs à la fin de 1993, malgré les effets de l'intégration en 1993 des opérations immobilières de Berlin. Une très grosse amélioration de ce côté donc, qui tient compte de la diminution sensible d'environ 500 millions de francs des investissements de l'année, limités à 1,46 milliard de francs. Cette situation de l'endettement semble s'être à peu près maintenue au cours des premiers mois de l'année 1994.

Freyssinet International

1993 a été également l'année du cinquantenaire de Freyssinet International qui, avec un large esprit d'innovation et avec application, est sur la voie d'un nouveau développement, très réfléchi. Ceci me donne l'occasion d'évoquer la mémoire d'un des plus grands ingénieurs français dont, en cette époque vouée aux affrontements, aux invectives et au "culte des grands chiffres", nous sommes fiers d'être les fidèles continuateurs.

PERSPECTIVES 1994

Léger tassement de l'activité

Où en sommes-nous en 1994 ?

Nous prévoyons encore un très léger tassement de l'activité, le chiffre d'affaires à 43 milliards de francs sera en très légère baisse (0,6 %), mais en diminution un peu plus forte à périmètre constant ; il y a en effet trois éléments nouveaux, tous allemands, dans le périmètre de consolidation : Klee, entreprise de bâtiment de Mannheim dans laquelle notre participation vient de passer de 38 % à 63 % et qui représente 600 millions de francs de chiffre d'affaires annuel, Controlmatic (300 millions de francs sur 7 mois), société spécialisée dans

la mise en œuvre d'équipements électriques, dans l'instrumentation et le contrôle commande, dont la clientèle est essentiellement industrielle et qui - ancienne filiale de Westinghouse - a un fonds de commerce intéressant en Allemagne ; et une petite société de Stuttgart (60 millions de francs de chiffre d'affaires) acquise par Freyssinet International et spécialisée dans les appuis et joints de chaussées.

Le chiffre d'affaires à l'étranger dépasserait 19 milliards de francs et représenterait un peu plus de 44 % du chiffre d'affaires total (soit 2,5 points gagnés en deux ans).

Quelques petites baisses d'activité sont à signaler au cours des premiers mois de l'année. Elles concernent :

- Sogea, avec un léger et nouveau recul de l'activité bâtiment en région parisienne.
- Campenon Bernard SGE (grands travaux), avec l'achèvement de TML et du Storebaelt et la montée en régime plus lente que prévu des nouvelles affaires.
- Norwest Holst, pour lequel le marché du bâtiment en Grande-Bretagne reste très déprimé.

On constate aussi :

- une petite baisse dans le domaine des Travaux d'Equipements Industriels et Techniques (diminution à la fois de l'activité de l'immobilier d'entreprise et des investissements industriels).
- une stabilisation de l'activité des routières, après un mauvais début d'année dû aux conditions climatiques ; une légère reprise est attendue à partir du milieu de l'année.

Et par ailleurs, un certain soutien d'activité est venu des investissements du Groupe Générale des Eaux avec le futur siège de la Société Générale à La Défense, la Cité Internationale de Lyon, les ouvrages de la chaîne de traitement de déchets de Nantes, etc.

La meilleure évolution, et la plus intéressante, est la progression assez générale du carnet de commandes au cours des premiers mois (prises de commandes en hausse de 17 % sur les quatre premiers mois ; le carnet représente, au 30 avril, huit mois et demi d'activité contre moins de huit un an plus tôt).

* *
* *

Quelques sujets de satisfaction. Ce sont notamment :

- le règlement (qui semble à peu près acquis) des litiges du Tunnel sous la Manche et du Storebaelt.
- l'obtention de la concession du pont sur l'estuaire du Tage, en association avec Trafalgar House et plusieurs entreprises portugaises. Vaste entreprise, projet de

plus de 6 milliards de francs, ouvrages à mettre en service pour le printemps de 1998.

- l'espoir de succès dans une autre concession de contournement autoroutier (en France cette fois).
- la bonne situation de Cofiroute, préoccupée pourtant par le projet actuel de taxation des péages.

Quelques sujets de préoccupations

- aucun des grands contentieux lointains (Koweït, Karachi) n'est réglé ou sur le point de l'être.
- le bâtiment en Angleterre et en Allemagne : pour l'Angleterre, il s'agit toujours de Norwest Holst ; pour l'Allemagne, les difficultés conjoncturelles dans les Länder de l'Est où nous sommes installés sont réelles et lourdes.

Stabilité probable des résultats

Malgré tout cela (les difficultés sont toujours pour le court terme, les bonnes nouvelles pour l'avenir), l'année s'annonce, au plan des résultats, de l'autofinancement et de l'endettement, comparable à la précédente. Le niveau de 300 millions de francs n'est certes pas suffisant et une visée normale, pour une situation et une conjoncture normales, devrait être d'au moins 500 millions de francs, mais nous vivons la crise la plus intense depuis la guerre.

Prudence et lucidité

Je ne reviens pas sur les motifs de confiance et d'espoir (je les ai détaillés dans mon exposé d'il y a un an et dans l'exposé du 7 mars dernier, avant l'augmentation de capital) qui sont larges. Les mots d'ordre restent "prudence et lucidité, mais pas de catastrophisme", "sobriété des moyens mais pas des ambitions".

Cela étant, mon meilleur motif d'optimisme est que, depuis quelques mois, j'ai l'impression que la SGE existe plus complètement, existe vraiment en tant qu'entité collective dont tous les membres savent réellement qu'ils font partie du même ensemble et sont motivés pour le servir avec le maximum de solidarité et de courage.

Guy DEJOUANY
17 juin 1994

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

RAPPORT ANNUEL 1993

SOMMAIRE

Le Groupe SGE

Les chiffres clés _____	4
Les implantations _____	6
Les hommes _____	8
Les structures _____	9

Les secteurs d'activités

Entreprise générale _____	10
Routes _____	28
Travaux d'équipements industriels et techniques	36
Allemagne _____	44

Rapports et Comptes _____	55
----------------------------------	----

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES - SGE

Société Anonyme au capital de 2 435 163 895 F

R.C.S. Nanterre B 552 037 806

Siège social :

1, cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 47 16 35 00 - Fax : 47 51 91 02 - Tlx : Ruent 634 246 F

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président-Directeur Général

Guy DEJOUANY

Vice-Président

Serge MICHEL

Administrateur-Directeur Général

Antoine ZACHARIAS

Administrateurs

Jean-Louis BEFFA

Michel CAMBOURNAC

Jacques-Henri DAVID

Jean-Marc ESPALIOUX

Patrick FAURE

Pierre GIRAUDET

Raymond GUITONNEAU

Antoine JEANCOURT-GALIGNANI

Jean-Marc OURY

Guy RICHARD

François de WISSOCQ

CRÉDIT LYONNAIS

(représenté par Sylvain CARNOT)

COMITÉ DE DIRECTION

Antoine ZACHARIAS

Bernard HUVELIN

Alain LECLERC

Jacques LUGIEZ

Roger MARTIN

Manfred MEYER

Pierre PARISOT

Didier QUINT

Henri STOUFF

Dominique VELUT

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bernard MONTAGNE, André AMIC
et Associés

Membres de Deloitte Ross Tohmatsu
SALUSTRO REYDEL

La Société Générale d'Entreprises est une société holding à la tête d'un Groupe de plus de 425 filiales présentes dans l'ensemble des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics : l'entreprise générale, les travaux routiers, les travaux d'équipements industriels et techniques (T.E.I.T.).

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 43 milliards de francs en 1993 et 63 000 salariés, le Groupe de la Société Générale d'Entreprises est l'un des tout premiers groupes européens dans son secteur. Il réalise en Europe 90 % de son activité, dont 57 % en France métropolitaine, 20 % en Allemagne et 8 % en Grande-Bretagne.

A partir de ses métiers principaux, le Groupe SGE a développé des activités complémentaires comme les services aux collectivités publiques, l'ingénierie de l'environnement, la maintenance industrielle et la gestion technique d'immeubles.

Enfin, la SGE intervient, également, en direct ou au travers de ses filiales, dans le domaine des concessions : autoroutes, parcs de stationnement, distribution et assainissement de l'eau.

La SGE a poursuivi en 1993 ses efforts pour renforcer la cohésion et l'image du groupe. Le nouveau siège de Rueil 2000, qui a intégré récemment la direction générale de Tunzini et de Wanner, accueille aujourd'hui les sièges sociaux de toutes les grandes filiales françaises de la SGE. L'ensemble des entreprises du Groupe SGE en France, mais aussi en Grande-Bretagne et en Allemagne, viennent par ailleurs de procéder à l'harmonisation de leurs logos qui portent tous désormais les nouvelles couleurs, rouge et bleu, de la SGE.

LES CHIFFRES CLÉS

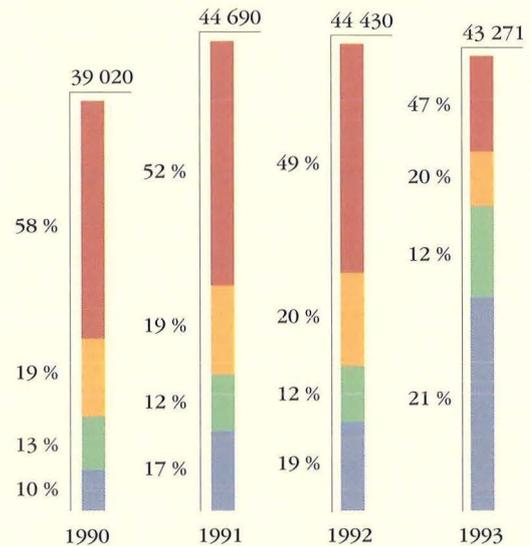
La répartition par secteurs du chiffre d'affaires laisse apparaître deux évolutions sensibles : la progression de l'Allemagne dont la part dans le chiffre d'affaires du Groupe dépasse à présent 20 % et le tassement de l'activité Entreprise générale qui reflète surtout la baisse des marchés traditionnels du BTP en France. La bonne résistance globale de la SGE témoigne de l'intérêt d'une répartition équilibrée de son portefeuille d'activités.

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger a progressé en 1993 pour atteindre près de 43 % du chiffre d'affaires total. La place de l'Europe dans l'activité internationale reste prépondérante. Elle représente aujourd'hui plus de 90 % de son chiffre d'affaires total. Hors d'Europe, la SGE est aujourd'hui implantée, à titre permanent ou pour la réalisation de grands chantiers, dans près de 80 pays ou territoires avec des positions fortes en Afrique dans les Dom-Tom et en Asie du Sud-Est.

Chiffre d'affaires par secteurs d'activités

(en millions de francs et en %)

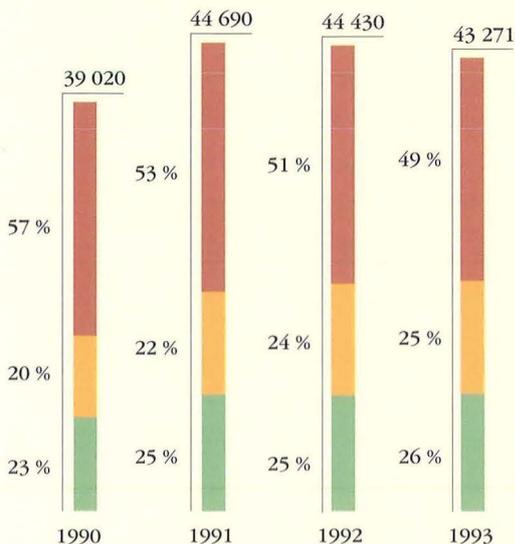
- Entreprise générale
- Routes
- Travaux d'équipements industriels et techniques
- Allemagne



Chiffre d'affaires par métiers

(en millions de francs et en %)

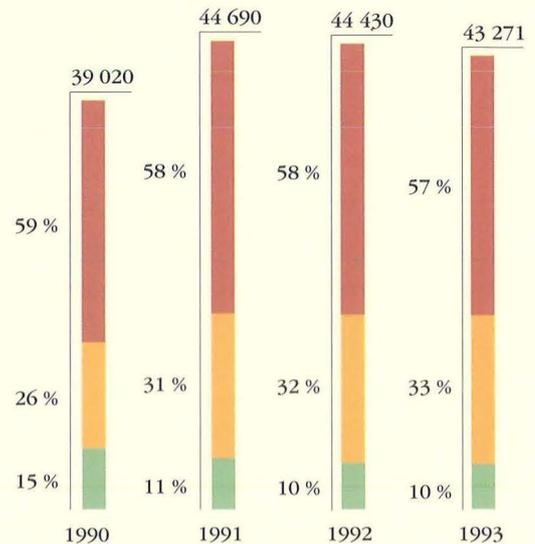
- Entreprise générale
- Routes
- Travaux d'équipements industriels et techniques



Chiffre d'affaires par zones géographiques

(en millions de francs et en %)

- France
- Europe (hors France)
- International (hors Europe)



Investissements

(en millions de francs et en %)

- Financiers
- Industriels



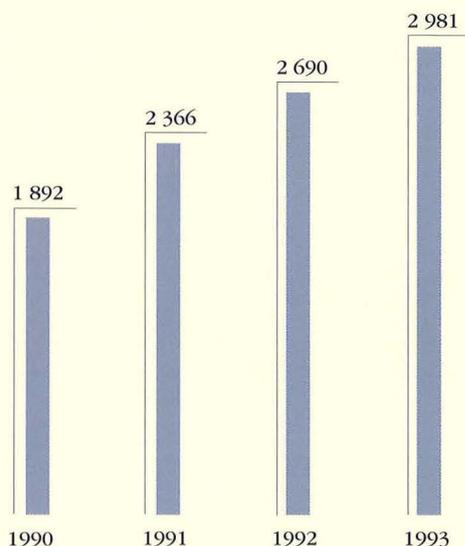
Après les développements importants effectués sur la période 1989-1991, particulièrement en Grande-Bretagne et en Allemagne, les investissements ont poursuivi leur décroissance en 1993. Toutefois, cette évolution ne s'est pas faite au détriment des nouveaux développements, conduits notamment par Sogea dans le domaine des services.

Le renforcement des fonds propres consolidés du Groupe SGE s'est poursuivi avec la prise en compte du résultat bénéficiaire de l'exercice et le paiement en actions d'une part substantielle du dividende de l'exercice précédent.

Le résultat net du Groupe a marqué le pas dans une conjoncture plus tendue dans la plupart des métiers et des zones géographiques où la SGE intervient. Il reste toutefois largement bénéficiaire, tout en enregistrant un montant d'amortissement des écarts d'acquisition en augmentation.

Capitaux propres - Part du Groupe

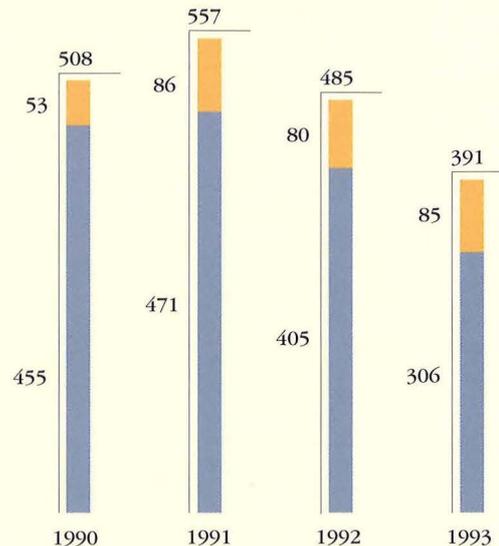
(en millions de francs)



Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition

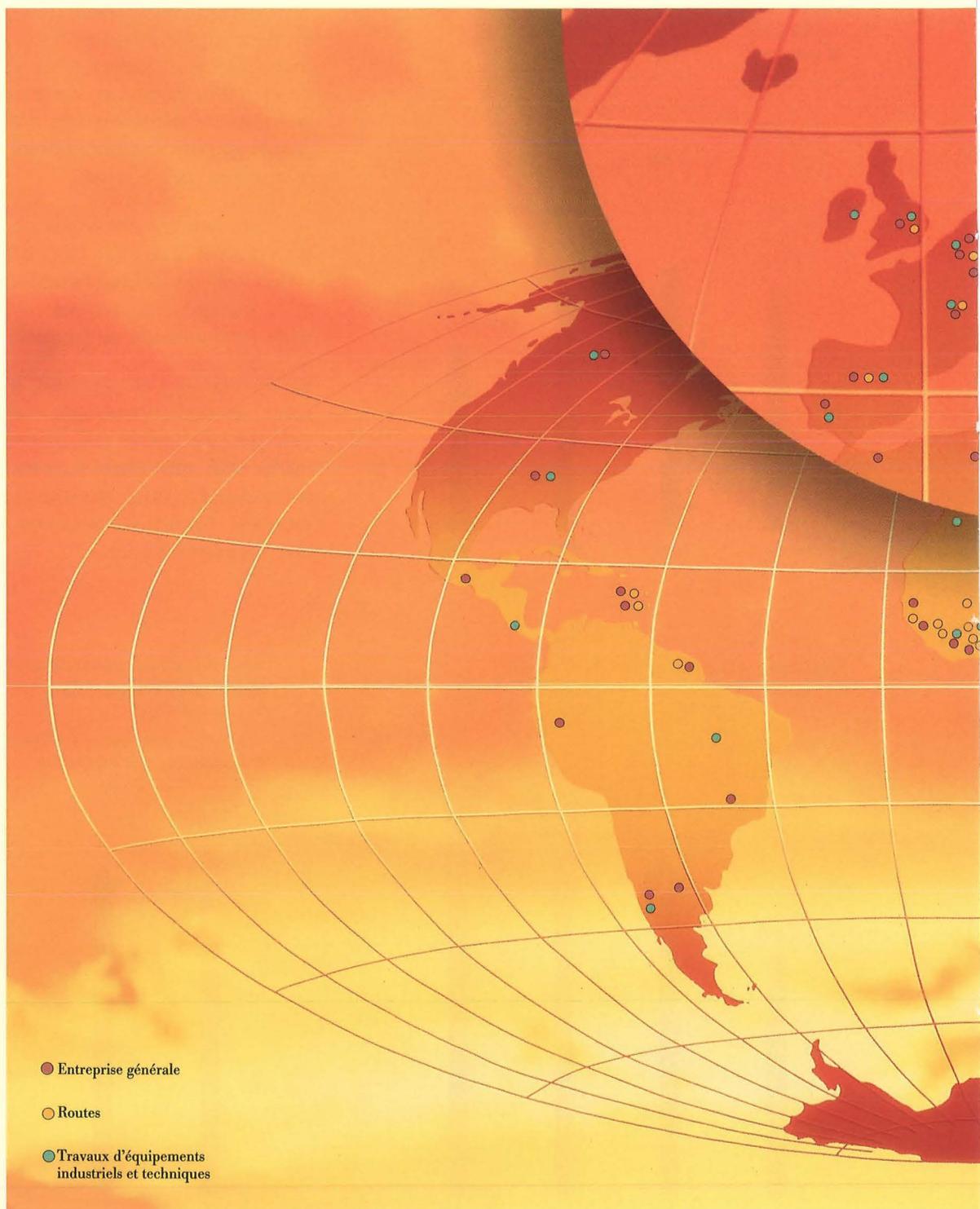
(en millions de francs)

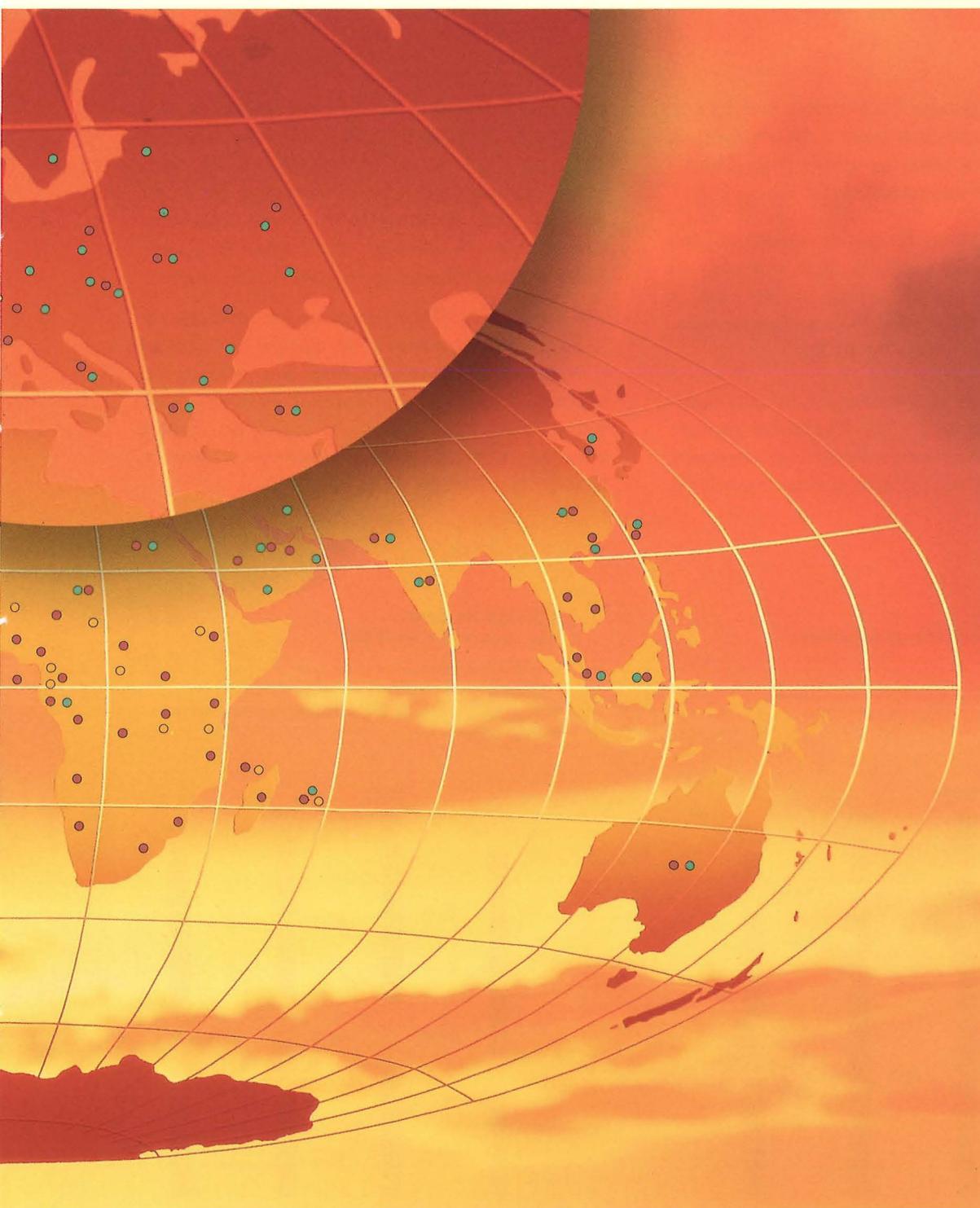
- Amortissement des écarts d'acquisition
- Résultat net part du Groupe



LES IMPLANTATIONS

- ALGÉRIE
- ALLEMAGNE
- ANGOLA
- ARABIE SAOUDITE
- ARGENTINE
- AUSTRALIE
- AUTRICHE
- BAHREIN
- BELGIQUE
- BÉNIN
- BIÉLORUSSIE
- BRÉSIL
- BULGARIE
- BURKINA FASO
- BURUNDI
- CAMEROUN
- CANADA
- CHILI
- CHINE
- CONGO
- CORÉE
- COSTA RICA
- CÔTE D'IVOIRE
- DANEMARK
- DUBAÏ
- ÉGYPTE
- ÉMIRATS ARABES UNIS
- ESPAGNE
- ESTONIE
- ÉTHIOPIE
- FRANCE
- GABON
- GAMBIE
- GHANA
- GRÈCE
- GUINÉE
- GUYANE
- HONG KONG
- HONGRIE
- INDE
- INDONÉSIE
- IRAN
- IRLANDE





- ITALIE
- KENYA
- LESOTHO
- LUXEMBOURG
- MADAGASCAR
- MALAISIE
- MALI
- MAROC
- MAURITANIE
- MEXIQUE
- MONACO
- MOZAMBIQUE
- NAMIBIE
- NIGER
- NIGERIA
- OUGANDA
- PAKISTAN
- PAYS-BAS
- PÉROU
- POLOGNE
- PORTUGAL
- RÉP. CENTRAFRICAINE
- RÉP. TCHÈQUE
- ROUMANIE
- ROYAUME-UNI
- RUSSIE
- SAÔ TOMÉ ET PRINCIPE
- SINGAPOUR
- SLOVAQUIE
- SUÈDE
- SUISSE
- TAÏWAN
- TANZANIE
- TCHAD
- THAÏLANDE
- TOGO
- TUNISIE
- TURQUIE
- UKRAINE
- U. S. A.
- VENEZUELA
- VIETNAM
- ZAÏRE

LES HOMMES

Les effectifs du Groupe SGE s'élèvent à 63 000 personnes qui exercent leurs activités tant en France (51 %) que dans les autres pays d'Europe (30 %) ou à l'international (19 %).

Malgré la conjoncture qui a nécessité des adaptations importantes, la SGE a maintenu un recrutement significatif de jeunes. Elle a ainsi intégré en 1993 plus d'un millier de nouveaux salariés de moins de 30 ans.

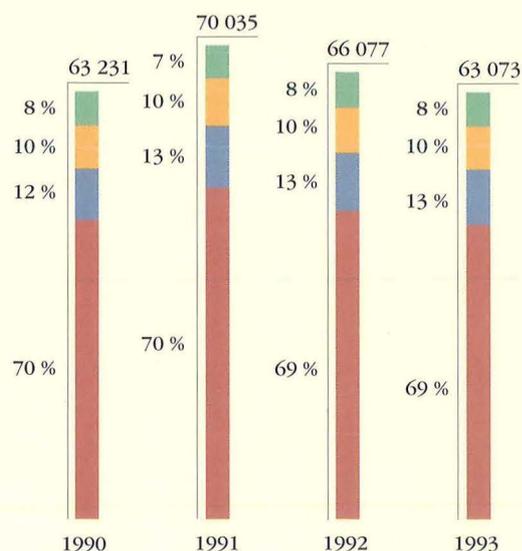
Cette politique de recrutement s'est accompagnée d'un effort accru de formation professionnelle. Sogea a, durant l'exercice, regroupé et renforcé au sein d'une même structure,

dénommée Force 2000, l'ensemble de ses actions de formation en Ile-de-France. Cochery Bourdin Chaussé et Viafrance ont, de leur côté, mis en commun l'ensemble de leurs moyens dans ce domaine et ouvert, à Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or), un institut de formation pour techniciens et ouvriers spécialisés.

Les principales filiales d'entreprise générale de la SGE ont, par ailleurs, développé des actions d'insertion et de qualification aux métiers du second œuvre du bâtiment à l'intention de jeunes sans emploi dans le cadre de chartes conclues avec les pouvoirs publics en application de la politique de la ville.

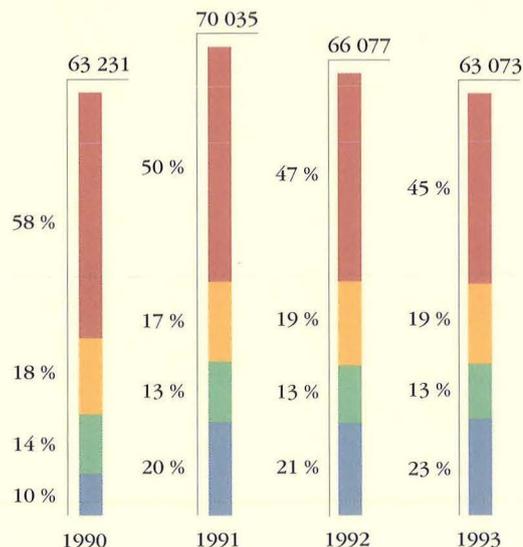
Effectifs moyens par catégories socio-professionnelles

- Cadres
- Agents de maîtrise
- Employés
- Ouvriers

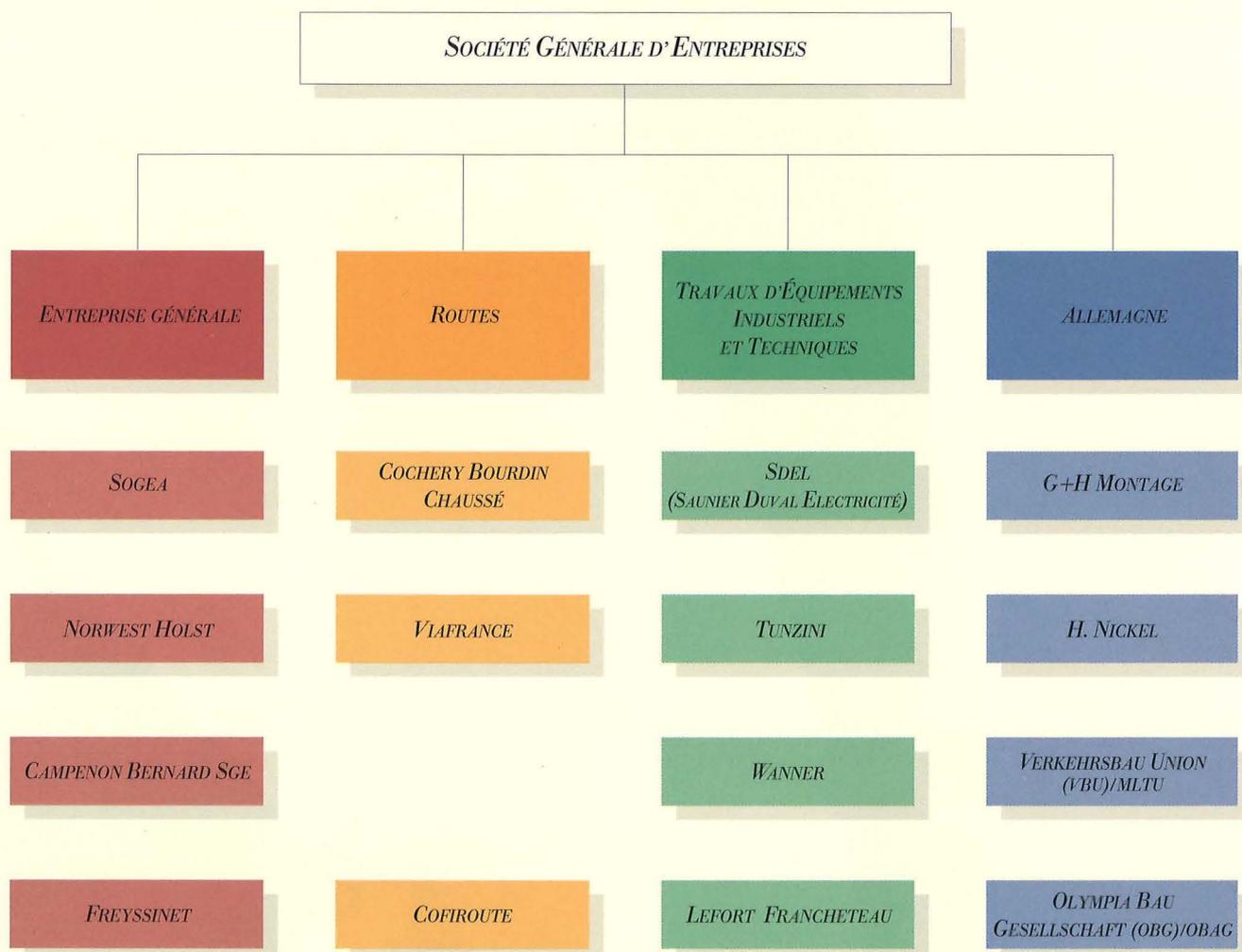


Effectifs moyens par secteurs d'activités

- Entreprise générale
- Routes
- Travaux d'équipements industriels et techniques
- Allemagne



LES STRUCTURES



Les entreprises du Groupe SGE sont regroupées en quatre secteurs d'activités :

Trois secteurs, correspondant à des grandes familles de métiers :

- Le secteur de l'entreprise générale, comprenant les filiales de bâtiment et génie civil ;
- Le secteur des routes ;
- Le secteur des travaux d'équipements industriels et techniques ;

Un secteur géographique pluridisciplinaire :

- L'Allemagne, où la SGE a réussi au cours des dernières années à constituer le huitième groupe de BTP, avec une présence dans ses différentes familles de métiers : travaux d'équipements industriels et techniques, travaux routiers, bâtiment.



ENTREPRISE GÉNÉRALE

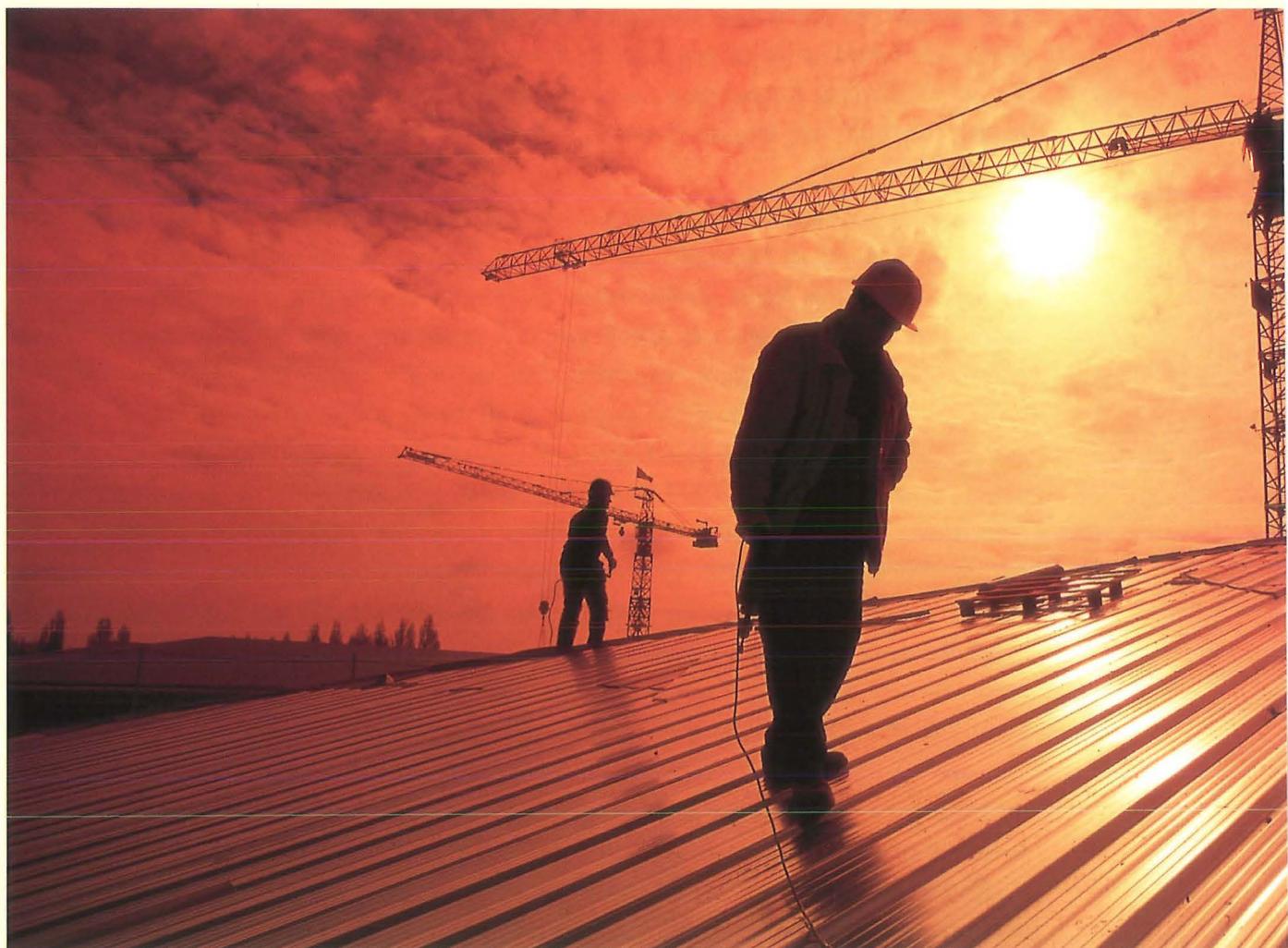
Le secteur des entreprises générales regroupe au sein de la SGE ses grandes filiales de bâtiment et de travaux publics (Sogea, Campenon Bernard SGE), ainsi que sa filiale britannique Norwest Holst et une entreprise de travaux spécialisés de génie civil, Freyssinet International.

Les marchés sur lesquels interviennent ces entreprises, qui représentent près de la moitié de l'activité de l'ensemble du Groupe SGE, sont restés déprimés en 1993, en dépit d'une très légère amélioration au deuxième semestre. En France, le marché du bâtiment, déjà très affecté par la forte réduction des mises en chantier de bureaux et de locaux industriels, s'est réduit à nouveau dans le secteur du logement, en dépit des efforts engagés à mi-année par les pouvoirs publics pour développer le logement social. Ainsi, avec à peine plus de 250 000 logements mis en chantier, l'année 1993 aura marqué un nouveau palier à la baisse. Les travaux publics, par contre, se sont mieux comportés, mais sans que soient encore réellement ressentis les effets des différents plans de relance initiés à la fin du premier semestre. En Grande-Bretagne, aucune amélioration tangible n'a été constatée dans le secteur en général ; par ailleurs la tendance des entreprises à présenter aux soumissions des offres très inférieures aux prix de revient s'est accentuée et n'a fait qu'amplifier les difficultés de la profession.

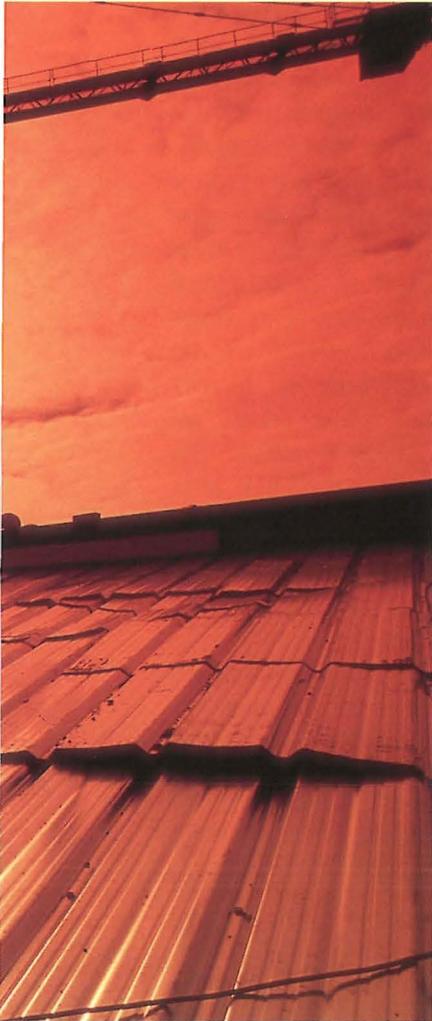
Les deux principales filiales de la SGE dans ces activités - Sogea et Campenon Bernard SGE - ont, dans ce contexte, enregistré une baisse de leurs chiffres d'affaires, mais celle-ci avait été correctement anticipée avec les réductions de structures mises en œuvre ces dernières années.

En Grande-Bretagne, Norwest Holst, à l'issue d'importantes restructurations, a été rattachée directement à la maison mère SGE, avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 1994. Son activité semble maintenant stabilisée à un niveau voisin de 300 millions de livres sterling par an, et la société devrait ainsi réduire significativement ses déficits d'exploitation, en attendant un redémarrage du marché britannique de la construction.

SOGEA



1993 a été pour Sogea une année de transition. Le chiffre d'affaires consolidé, à 12,6 milliards de francs, est à nouveau en retrait de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Mais l'entreprise a engagé l'année 1994 dans une situation sensiblement différente de celle observée un an plus tôt. La réorganisation de ses structures régionales en France métropolitaine et dans les Dom-Tom, amorcée en 1992, est aujourd'hui achevée. Par ailleurs, la prise de contrôle direct de Norwest Holst par la SGE, intervenue en fin d'année, entraînera dès 1994 une réduction du périmètre d'activité de Sogea en même temps qu'une amélioration très sensible de sa situation financière, fortement affectée ces dernières années par les difficultés de cette filiale britannique. La plus importante des filiales de la SGE conserve des positions fortes à l'international, notamment en Belgique et en Afrique, ainsi que son originalité d'entreprise multiproduits. Ses activités recouvrent en effet le bâtiment (48 % de son chiffre d'affaires), le génie civil (22 %), les travaux de canalisations (20 %), l'ingénierie de



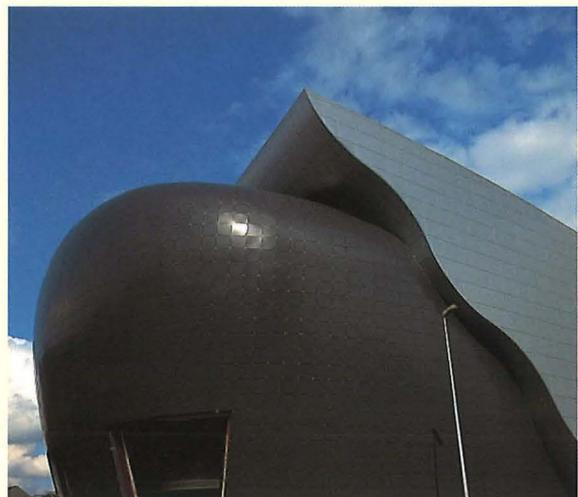
Travaux de pose de la toiture du nouveau lycée de Goussainville (Val d'Oise), construit par Sogea pour le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre de la procédure des METP.

l'environnement (procédés de traitement d'eau et de déchets ménagers) et les services aux collectivités (exploitation de parkings, d'usines de traitement de déchets, et de stations d'épuration, gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement), ces deux secteurs représentant ensemble 10 % de l'activité de Sogea.

Hors Royaume-Uni, le chiffre d'activité de Sogea s'est élevé à 10 milliards de francs en 1993, soit une baisse d'un peu plus de 10 % par rapport à l'exercice précédent. La France métropolitaine a représenté plus de 70 % de ce montant, les Dom-Tom 14 %, l'Afrique environ 10 % et les autres pays d'Europe un peu plus de 5 %.

EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

L'activité (7 milliards de francs) a connu un repli, de 10 % par rapport à 1992, qui s'est accompagné d'un rééquilibrage entre les différents métiers. Le bâtiment, où l'entreprise réalisait antérieurement plus de 70 % de son activité, reste certes dominant mais connaît un

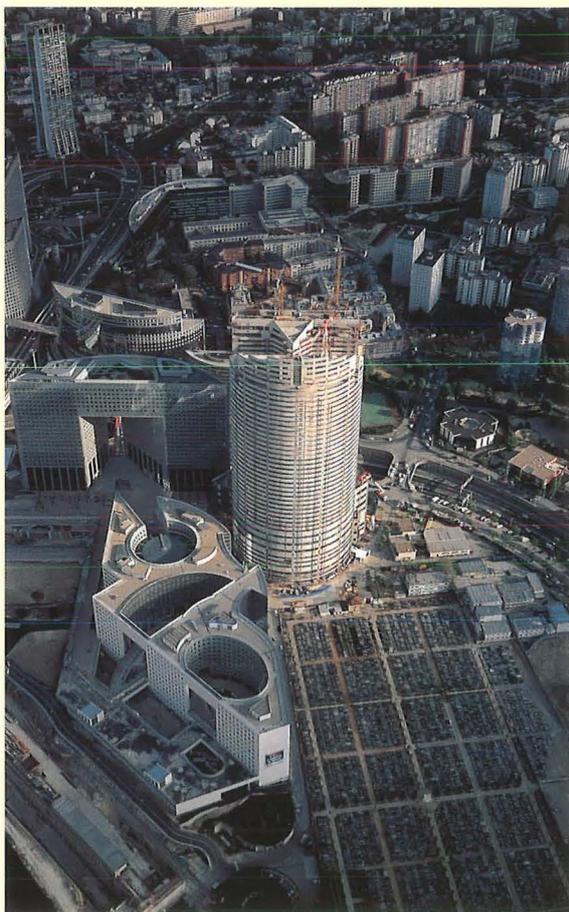


La "coque" en aluminium de la nouvelle médiathèque de Châteauroux, conçue par l'architecte Jean-Louis Godivier.

repli marqué : 4 milliards de francs (contre 5,4 en 1992), soit 57 % de l'activité de Sogea en Métropole. Le génie civil a régressé à 1,25 milliard de francs ; le secteur des travaux hydrauliques s'est maintenu à un niveau proche de celui de 1992, tandis que celui des services a progressé de près de 25 %.

Le bâtiment

En région parisienne, l'activité bâtiment s'est fortement réduite, en raison surtout de la chute des programmes privés de bureaux,



La construction du nouveau siège de la Société Générale à La Défense (125 000 m²), représente le plus important chantier de bâtiment à l'heure actuelle en France.

dans un contexte général de suréquipement. Cette évolution n'a pu être que partiellement compensée par une demande assez soutenue dans le secteur des logements sociaux et des établissements d'enseignement, tant en réhabilitation qu'en travaux neufs, dont ont su tirer parti les deux filiales régionales de Sogea (Sicra et Sobea Ile-de-France). Les chantiers les plus marquants ont concerné la construction de l'une des deux tours du nouveau siège social de la Société Générale à la Défense, de l'Université Descartes à Malakoff, de l'École Nationale Supérieure d'Électronique et de ses Applications (ENSEA) à Cergy-Pontoise, du lycée de Goussainville dans le Val d'Oise, et la rénovation de plusieurs lycées sur l'ensemble de l'Ile-de-France.

En province, la partie nord de la France est parvenue globalement à maintenir le niveau de son activité, la baisse des marchés de construction liés à l'immobilier étant compensée par la progression des activités de services.

Il faut, notamment, souligner la signature du contrat d'affermage pour la gestion de l'eau potable de l'agglomération troyenne.

La partie sud de la France, en revanche, a continué de régresser, la baisse étant particulièrement accentuée dans la région Rhône-Alpes et dans le Sud-Ouest. Quelques chantiers d'envergure ont été engagés, (la Cité Internationale de Lyon, l'École des Mines de Nantes), ou poursuivis (les médiathèques d'Evreux et de Châteauroux, l'Hôtel du Département du Var à Toulon, le Centre Administratif de Nancy et le nouvel hôpital de Compiègne).

Le génie civil

Les activités de génie civil en France, réparties entre les filiales spécialisées, TPI, Dodin, Cofex, et le réseau de filiales régionales de Sogea, ont connu un recul de 11 % en raison de l'achèvement de plusieurs ouvrages importants : le tunnel du Prado Carénage à Marseille, le pont d'Arcins à Bordeaux, le port de plaisance d'Hendaye, les stations d'épuration de Douai et de Valberg (Alpes-Maritimes).

Les principaux chantiers engagés ou poursuivis en 1993 ont, par ailleurs, concerné la réalisation de la nouvelle ligne 2 du métro de Lille, de la ligne E du RER (Eole) à Paris et de l'extension du métro de Lyon.

Les travaux hydrauliques

Les activités de travaux hydrauliques sont restées stables. Sur ce marché, qui compte pour l'essentiel des chantiers de dimension modeste, des contrats significatifs ont été signés en 1993 pour la réalisation des réseaux d'eaux pluviales à Clermont-Ferrand et dans la région lyonnaise.

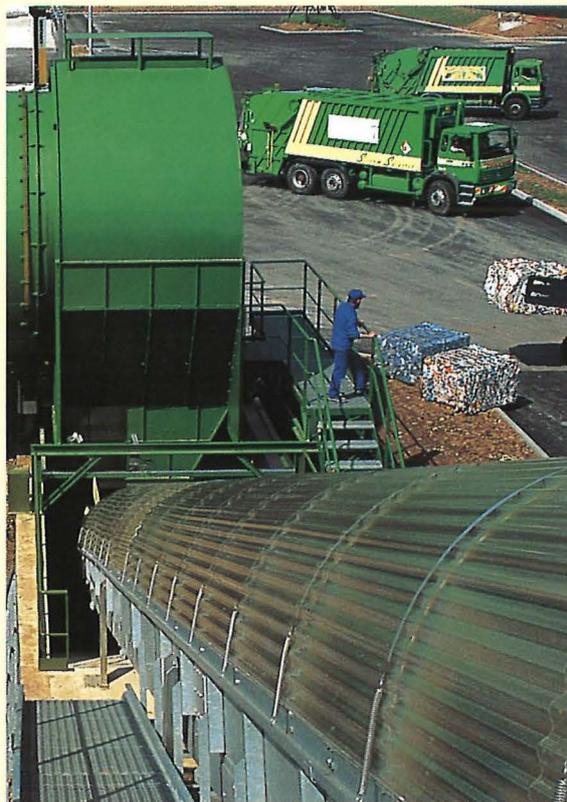
L'environnement et les services

En ingénierie de l'environnement, spécialité de Sogea depuis près de 50 ans, l'entreprise a obtenu en 1993 des marchés importants de conception/construction d'usines de traitement de déchets ménagers à Montpellier et au Creusot-Monceau et engagé la construction de celle de Sélestat en Alsace.

Le secteur des services est en hausse sensible. Les nouveaux contrats obtenus par Sogea ont concerné notamment, outre les réseaux de Troyes, la gestion de la station d'épuration de Nancy et d'un nouveau parking près de la place d'Italie à Paris. Sogea a, par ailleurs, renforcé et filialisé son activité de maintenance d'immeubles en région parisienne.

DANS LES DOM-TOM

Hors de l'Hexagone, Sogea a réduit de 13 % son activité (1,4 milliard de francs) en raison des risques d'insolvabilité d'une partie de sa clientèle. La société a néanmoins bénéficié des investissements réalisés dans le domaine des infrastructures et des équipements publics, et dans le logement social, notamment à la Réunion et en Guadeloupe. Les activités de bâtiment ont été fortement réduites en Martinique, arrêtées en Guyane et celles de travaux publics à la Réunion ont connu un ralentissement. Dans ce département, les travaux de creusement des galeries de Mafate et Sainte-Suzanne dans le cadre du grand programme



La nouvelle usine de tri et de compostage de déchets ménagers de Sélestat en Alsace.

de transfert d'eau de l'est à l'ouest de l'île se sont poursuivis normalement. En Guadeloupe, l'activité de production et de distribution d'eau a fortement progressé.

EN AFRIQUE

Sogea a conservé une présence dans la plupart des pays et réalisé en 1993 un milliard de francs d'activité, en baisse assez sensible (-12 %) par rapport à 1992. Les troubles politiques et les difficultés financières qui ont affecté plusieurs pays de la zone (Togo, Angola, Burundi) en sont la cause principale. Cependant, les prises de commandes sont restées soutenues et permettent d'anticiper un redressement dès 1994, d'autant que les travaux réalisés par Sogea (routes, adduction d'eau) bénéficient de financements internatio-

naux. L'activité de l'exercice a concerné surtout le secteur des travaux routiers avec des chantiers importants en Guinée, au Mozambique, où la société s'est implantée récemment, et un important contrat d'entretien routier avec la République Centrafricaine.

Dans le secteur des canalisations, les travaux d'adduction d'eau potable de Tananarive (Madagascar) et de Nairobi (Kenya) se sont achevés en 1993, mais de nouveaux chantiers ont été engagés, notamment au Kenya, au Mali, au Gabon et au Maroc.

Mais l'année 1993 a surtout été marquée par le développement de l'entreprise dans le secteur des services. Sogea s'est vu confier en cours d'année, pour une durée de 10 ans, la gestion des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité de Gambie.



*Travaux de réhabilitation de la route
Ibada-Uyolé dans le sud de la Tanzanie.*

EN EUROPE

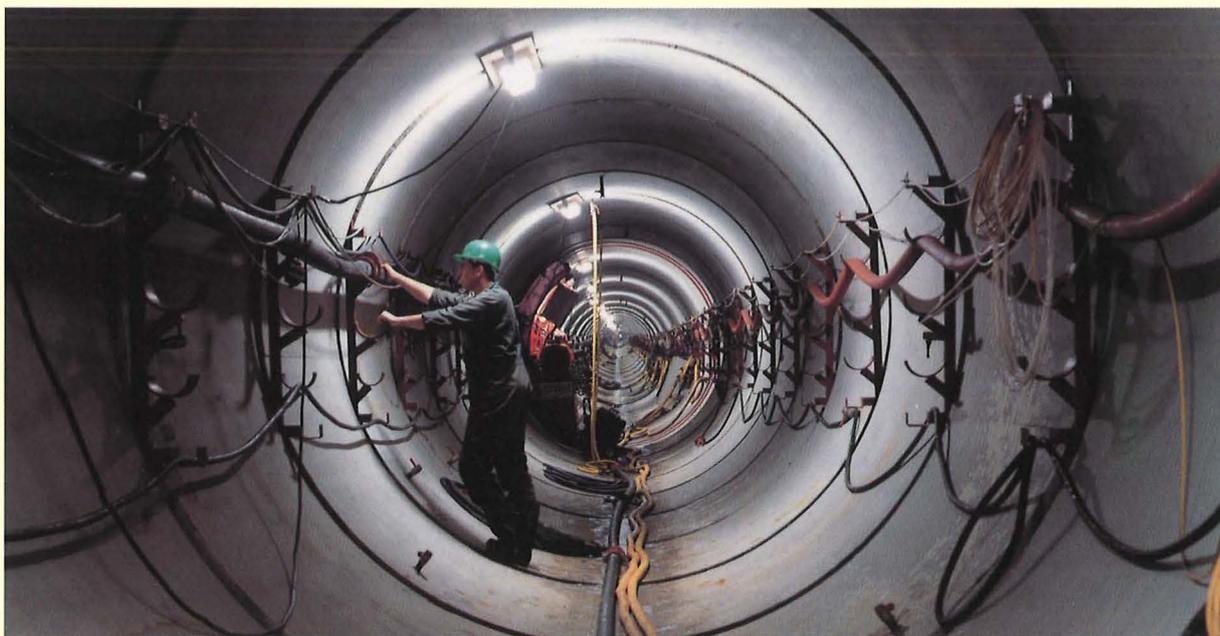
Sa filiale belge, Denys, spécialisée dans la pose de canalisations, est parvenue à conserver, avec 358 millions de francs, un niveau d'activité satisfaisant avec une bonne rentabilité. Les principaux chantiers ont concerné la réalisation de conduites de gaz naturel entre les Pays-Bas et le sud-est de la Belgique, l'installation du dispositif d'alimentation fixe en carburants sur l'aéroport de Bruxelles et l'aménagement par la technique du fonçage du collecteur d'eaux usées au centre de Gand.

Au Portugal, les travaux de l'usine de traitement d'ordures ménagères de Terra Verde se sont poursuivis. Sogea en assurera l'exploitation pour une durée de 15 ans, en association avec un partenaire portugais.

Globalement, hors Royaume-Uni, Sogea est parvenu en 1993, malgré un environnement difficile, à renouveler correctement son carnet de commandes.

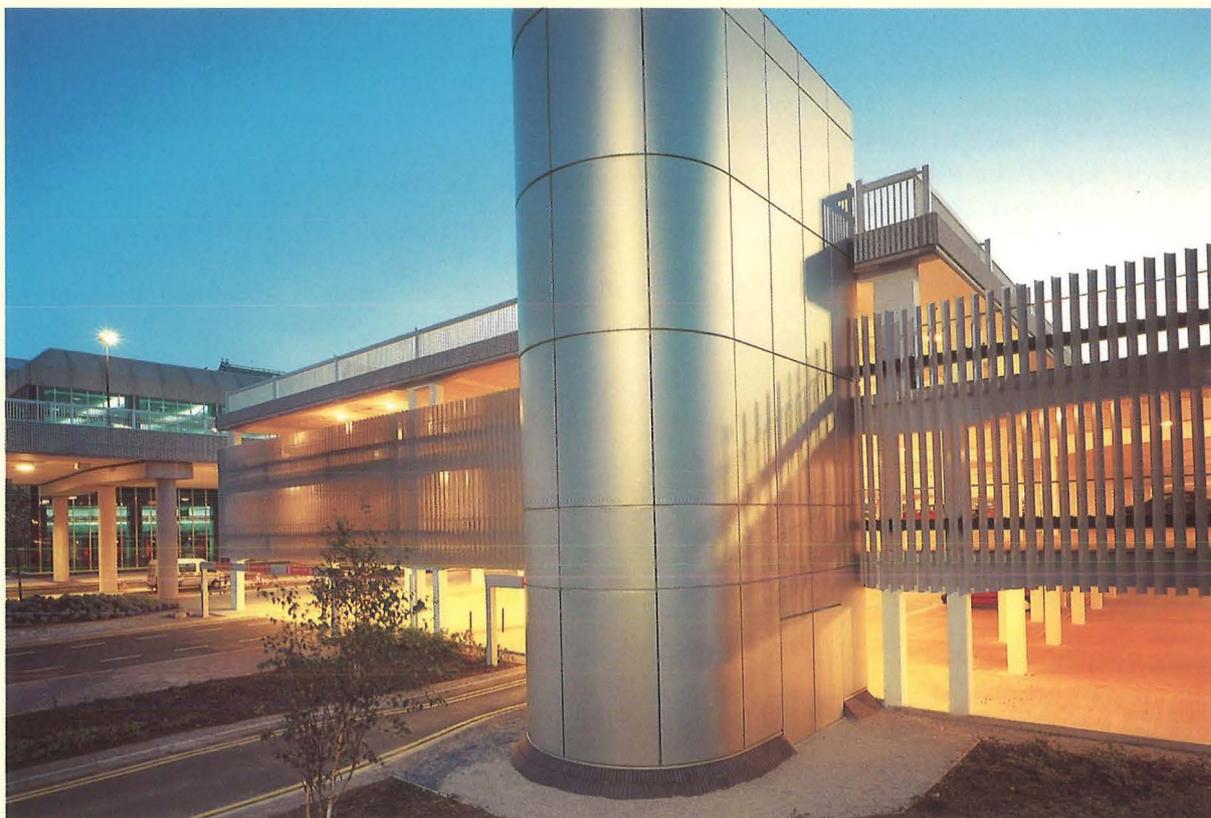
Celui-ci est même en progression sensible à fin 1993, et représente environ 10 mois d'activité contre 8,2 mois à la fin de l'exercice précédent. Les commandes nouvelles ont concerné notamment, en France, la gare Eole Saint-Lazare-Condorcet à Paris, la gare souterraine de Monaco, plusieurs chantiers de logements sociaux à Paris, des parkings à Paris, Toulouse, Marseille, les usines d'ordures ménagères d'Annecy, de Chambéry et de Fort-de-France en Martinique, la station d'épuration de Givet dans les Ardennes ; en Afrique, plusieurs chantiers routiers au Gabon, en Ethiopie, en Guinée, au Bénin, en République Centrafricaine, un port de pêche en Angola, une station de dessalement d'eau de mer au Maroc.

La contribution de Sogea (hors Royaume-Uni) au résultat consolidé du Groupe est restée positive (+ 87 millions de francs en 1993), bien qu'en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (+ 104 millions de francs).



Vérification d'une injection de bentonite à l'intérieur d'une galerie de prise d'eau de la centrale nucléaire de Doel près d'Anvers (Belgique).

NORWEST HOLST



La nouvelle aile du terminal 2 de l'aéroport de Manchester abrite un parking de 1500 places équipé d'un système d'information en temps réel sur les disponibilités de chaque niveau.

Le Groupe SGE a fait l'acquisition de Norwest Holst, l'une des vingt premières sociétés britanniques de BTP, en 1989, dans le cadre de sa stratégie d'implantation sur les principaux marchés européens. Depuis cette date, confrontée à la crise du marché de la construction, la plus dure et la plus longue qu'ait connue la Grande-Bretagne depuis la guerre, Norwest Holst a vu son chiffre d'affaires annuel régresser de 25 % entre 1991 et 1993, de 400 à 300 millions de livres sterling. Cette évolution s'est accompagnée d'une forte baisse des marges et la société a subi de lourdes pertes au cours des deux derniers exercices.

En 1993, avec un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs, en baisse de 7 % par rapport à l'exercice précédent, Norwest Holst a encore connu une année difficile. Cette situation a nécessité une réduction en profondeur de ses structures, son recentrage sur les zones où elle est le mieux implantée : l'axe Manchester-Leeds et la région londonienne, et son redé-

ploiement sur les métiers les moins affectés par la crise (travaux routiers, environnement, logement social).

La structure de l'activité se présente désormais ainsi : bâtiment (31 %), génie civil/travaux routiers (36 %), corps d'état techniques (24 %), environnement, logement aidé et divers (9 %).

L'activité bâtiment

Elle représente désormais moins du tiers de l'activité totale de la société contre près de la moitié précédemment. La baisse a été surtout sensible dans la région Nord après la livraison en début d'année du nouveau siège du Département de la Santé et de la Sécurité Sociale à Leeds. Compte tenu de la situation du marché, Norwest Holst a choisi de rechercher surtout des marchés de taille moyenne, présentant des risques limités, tels les contrats obtenus pour l'université de Liverpool ou l'hôpital Chase Farm d'Enfield dans la banlieue nord de Londres.

Les travaux publics

Le raccordement du port de Douvres au réseau autoroutier national s'est achevé durant l'exercice et un nouveau contrat pour la liaison avec l'autoroute M11 a été obtenu. L'activité dans le secteur des canalisations s'est maintenue à un niveau satisfaisant, grâce notamment aux investissements des compagnies d'eau récemment privatisées et à la pose de conduites pour British Gas.

Les corps d'état techniques

La filiale Rosser & Russel, qui a connu une activité soutenue, a amorcé un développement à partir de ses bases londoniennes vers la région du centre et du nord-ouest. Elle a participé durant l'exercice à l'aménagement du terminal de l'aéroport d'Heathrow et obtenu des contrats de rénovation dans la région de Londres, ainsi que plusieurs contrats de maintenance pluriannuels.

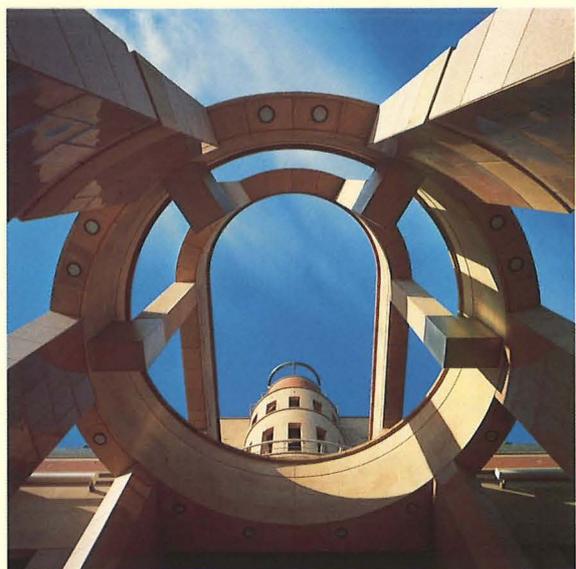
Les filiales spécialisées

John Jones, dans le terrassement, Capper, dans la tuyauterie industrielle, Conren, dans les revêtements en résine et Norwest Holst Soil Engineering dans l'étude et le renforcement des sols, ont connu une activité satisfaisante, à la différence de George Depledge, dans les structures métalliques, malgré des réalisations pour les stades d'Arsenal et Twickenham.

L'environnement

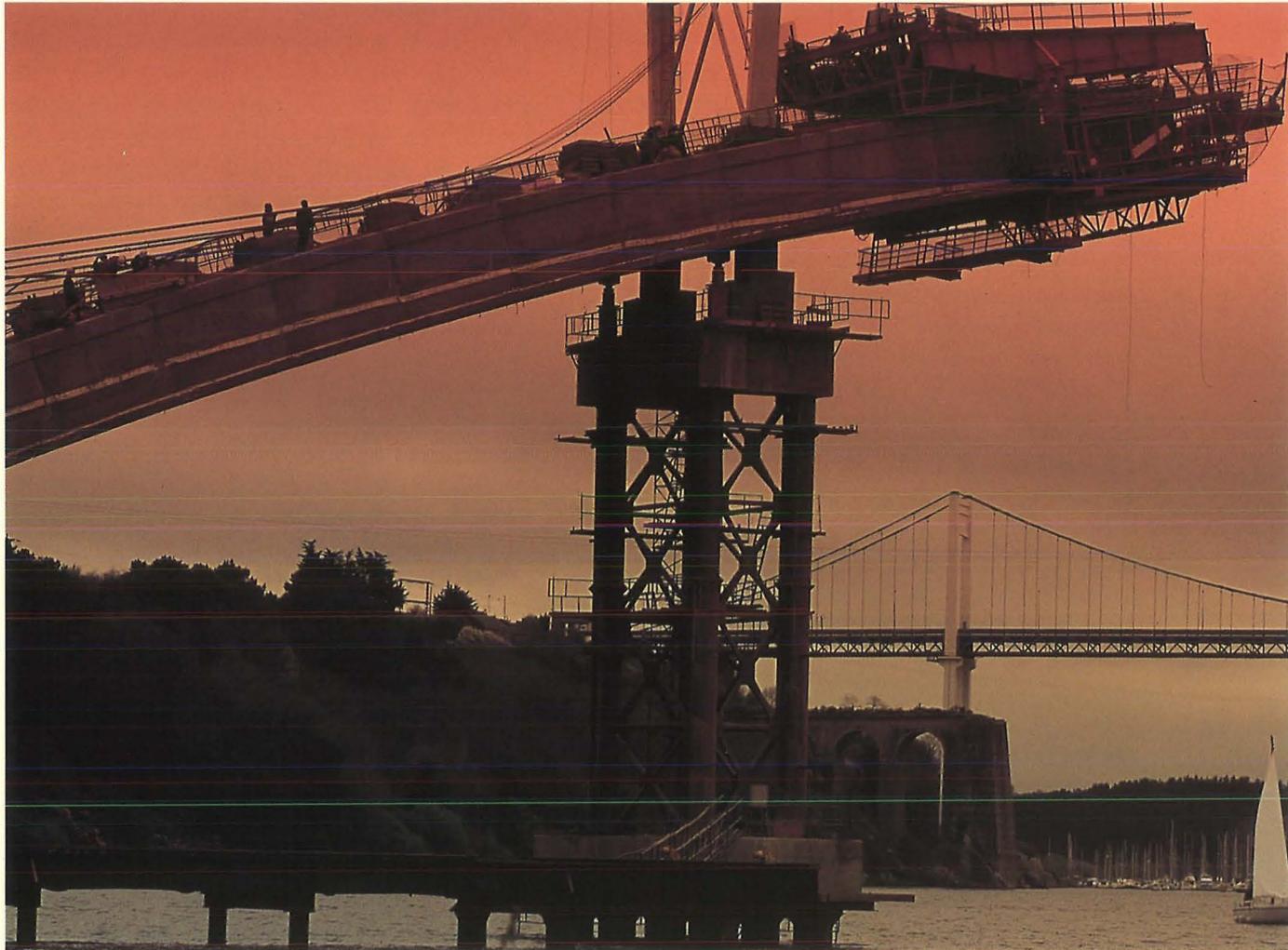
Dans ce secteur, où Norwest Holst est représenté par General Water Processes, filiale commune avec OTV, les perspectives sont restées favorables. Après l'usine d'immersion des boues de Coleshill, près de Birmingham, plusieurs contrats ont été obtenus dans le traitement des eaux résiduaires, notamment pour l'extension du réservoir de Ardleigh (près de Londres) et pour l'amélioration de la station d'épuration de Swansea au Pays de Galles.

En dépit d'une conjoncture toujours difficile, les mesures de restructuration et d'assainissement entreprises depuis deux ans ont permis de réduire de manière significative la perte opérationnelle qui reste néanmoins à un niveau élevé (-250 millions de francs).



Vue en contreplongée du portail d'accès du nouveau siège de la Sécurité Sociale britannique à Leeds.

CAMPENON BERNARD SGE



Campenon Bernard SGE a réalisé un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de francs en 1993 contre 6,8 milliards en 1992. Cette évolution traduit, en réalité, une réduction assez limitée de l'activité compte tenu de l'achèvement, intervenu au cours de l'année, de la construction du Tunnel sous la Manche, qui a représenté un peu moins de 500 millions de francs d'activité contre plus de 900 millions en 1992.

Depuis le regroupement en 1992 de l'activité Grands Travaux de Sogea avec Campenon Bernard, rebaptisée Campenon Bernard SGE, l'activité de la société comporte deux parties sensiblement égales :

- les filiales et implantations permanentes en France qui ont représenté 3,4 milliards de francs en 1993, soit 52 % du chiffre d'affaires total,
- les grands chantiers en France et à l'international, dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 3,1 milliards de francs en 1993.



Le pont en arc
de la Roche-Bernard
en cours de construction
sur l'axe routier
Nantes-Vannes.

FILIALES ET IMPLANTATIONS PERMANENTES EN FRANCE

Elles interviennent dans le bâtiment et le génie civil en région parisienne et en province (1,6 milliard de francs) ; les travaux souterrains et les travaux publics en Ile-de-France (530 millions de francs) ; les travaux maritimes et fluviaux, les fondations et les travaux d'assainissement (730 millions de francs), avec des filiales spécialisées (EMCC, Botte, Parengé) ; le terrassement (530 millions de francs), avec la filiale Deschiron, spécialisée dans les grandes opérations, et la société Valérian acquise en 1993.

Le bâtiment

Campenon Bernard SGE a affermi en 1993 son image d'entreprise de bâtiment, avec notamment l'achèvement du nouveau lycée d'hôtellerie et de tourisme de Nice-Côte d'Azur, le Palais des Droits de l'Homme à Strasbourg et le nouveau collège Saint Exupéry à Noisy-le-Grand ; elle a poursuivi en groupement avec Sicra, filiale parisienne de Sogea, la construction de la partie centrale et de l'une des deux tours du futur siège social de la Société Générale à La Défense ; elle intervient aussi pour la réalisation de la Cité Internationale de Lyon.



Vue panoramique
du nouveau lycée régional
d'hôtellerie et de tourisme
de Nice-Côte d'Azur.

Le génie civil

En génie civil, l'activité s'est maintenue à un niveau satisfaisant : en ouvrages d'art avec quelques chantiers majeurs comme ceux du doublement du viaduc de Nantua-Neyrolles, du nouveau pont de Dôle et du barrage de Pont Rousseau à Nantes ; et en travaux souterrains, dans le cadre, notamment, de la réalisation en Ile-de-France des nouvelles infrastructures de la SNCF et de la RATP (Eole et Météor). Campenon Bernard SGE a obtenu également un très important contrat pour la réalisation du génie civil de la nouvelle station d'épuration de la région parisienne à Colombes.

Les filiales spécialisées

Dans le secteur des filiales spécialisées, EMCC a poursuivi son recentrage sur la France métropolitaine et a opéré un allègement correspondant de ses structures. La tranchée de la ligne Météor en fond de Seine au droit du pont de Tolbiac, le dragage de la Saône dans le cadre de la première tranche de la liaison Rhin-Rhône, ont été les principaux chantiers de l'exercice.

Le terrassement

Dans le terrassement, malgré un marché national déprimé suite à l'achèvement des grandes opérations d'infrastructures de transport, Deschiron est parvenue à sauvegarder ses positions dans des conditions de rentabilité satisfaisantes. Elle a notamment achevé les travaux de terrassement du TGV Nord et a obtenu le contrat pour la partie française de la ligne TGV Paris-Bruxelles. L'acquisition de la société Valérian, basée près d'Avignon, et disposant d'un réseau d'agences, permet de compléter utilement la couverture du territoire dans ce métier, dont les perspectives à terme restent intéressantes.

GRANDS TRAVAUX

En France

L'activité des Grands Travaux a vu l'achèvement du gros œuvre et la livraison au client des structures béton du Pont de Normandie, la mise en service du contournement de Nantes par la livraison du pont sur l'Erdre et la terminaison des travaux de creusement et de



Le génie civil et les structures béton du Pont de Normandie sur l'estuaire de la Seine entre le Havre et Honfleur ont été achevés en 1993.

bétonnage du tunnel de Puymorens dans les Pyrénées.

Les travaux de construction de la ligne 2 du métro de Lille se sont poursuivis en 1993. L'entreprise a démarré au cours de l'année le chantier de réalisation du pont en arc de la Roche-Bernard sur la liaison Nantes-Vannes ainsi que les travaux de la tranchée de Villecresnes qui participe aux ouvrages d'interconnexion des TGV en Ile-de-France.

A l'international

L'année 1993 a vu la livraison de plusieurs grands ouvrages. Tel a été le cas du tunnel du Montsagne en Suisse, de la tour des bureaux Entertainment et du Hill Side Escalator à Hong-Kong, de la galerie des mines de cuivre de Rio Blanco au Chili.

En Chine, le raccordement au réseau du premier réacteur de la centrale nucléaire de Daya-Bay a été réalisé avec succès et celui du second réacteur est en cours. Les travaux de la voie rapide Del Santo en viaduc à Padoue en Italie se sont poursuivis. Par ailleurs, les cadences exceptionnelles réalisées dans le creusement des tunnels pour l'aménagement hydraulique du Lesotho ont permis de parvenir, à fin 1993, à un avancement global du chantier de 50 %.

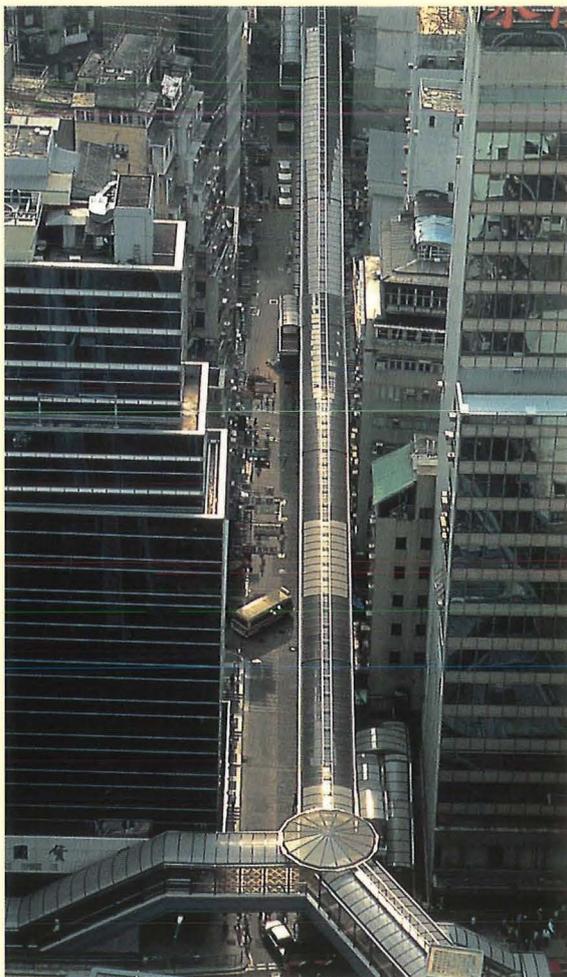
Après le franchissement réussi du point bas des tunnels ferroviaires du Storebaelt au Danemark, de nouvelles difficultés imprévues liées aux conditions de sol sont apparues et font à nouveau l'objet de discussions avec le client, désormais étroitement associé aux choix techniques mis en œuvre. Les progrès obtenus depuis la reprise de la direction du chantier par Campenon Bernard SGE en 1992 sont malgré tout confirmés et ont permis de parvenir à un avancement de l'ouvrage de l'ordre de 85 % à fin 1993.

Les travaux de construction de la ligne n° 2 du métro du Caire dont Campenon Bernard SGE pilote le génie civil au sein du consortium Interinfra, ont débuté dans le courant de l'été ; ils se déroulent actuellement dans le cadre des délais contractuels et laissent prévoir une très forte activité du chantier en 1994.



L'Entertainment Building, tour de bureaux de 203 mètres de hauteur, au cœur du centre d'affaires d'Hong Kong.

En revanche, le démarrage du chantier du métro d'Athènes, dont Campenon Bernard SGE est également pilote du groupement de génie civil, se trouve considérablement retardé par les nombreuses modifications et demandes d'adaptation du projet présentées par le client. Une discussion de fond s'est engagée fin 1993 entre celui-ci et le groupement des entreprises pour aboutir au respect de procédures et de conditions d'exécution normales ainsi qu'à une juste compensation financière.



Le Hill Side Escalator qui relie la ville basse aux hauteurs d'Hong-Kong est le plus grand escalator du monde.

Sur le chantier de la centrale électrique de Dul-Hasti en Inde, auquel participe Campenon Bernard SGE dans le cadre d'un groupement, la dégradation des conditions de sécurité provoquée par la guérilla cachemiri a conduit la Coface à reconnaître l'existence d'un fait générateur de sinistre. Celui-ci devrait permettre de fixer désormais l'assiette d'une indemnisation, les contacts restant parallèlement maintenus avec le client pour déterminer les conditions d'une reprise éventuelle du chantier.

Le projet de la centrale thermique d'Hub River au Pakistan, qui repose sur un montage financier original, est entré en 1993 dans sa phase de chantier, au terme d'une longue phase d'études techniques. Les premiers bétons de structure ont été coulés en fin d'année conformément au planning d'exécution dont le délai a été allongé de 4 mois en raison des retards dans la mise en place des financements. Campenon Bernard SGE assure seul les travaux de génie civil sur ce chantier réalisé pour le compte d'un client privé concessionnaire pour 30 ans de la centrale.

L'entreprise a remporté, début mai 1993, sur proposition d'une variante technique originale, le marché de construction du viaduc de Kwai Chung à Hong-Kong dans le cadre de la future liaison avec le nouvel aéroport ; avec un total de 200 000 m² de tablier, à exécuter en 41 mois, le montant du contrat représente 1,6 milliard de francs que Campenon Bernard SGE partage à parts égales avec un confrère. Le chantier a été engagé et les travaux de fondations et de terrassement sont bien avancés.

Il convient de signaler également, parmi les contrats obtenus en 1993, le lancement du chantier des silos d'Agadir au Maroc et le démarrage des travaux du barrage de Mambilla au Nigeria.



Le Tunnel sous la Manche est le plus long tunnel sous-marin existant au monde (trois galeries de 50,5 kilomètres chacune).

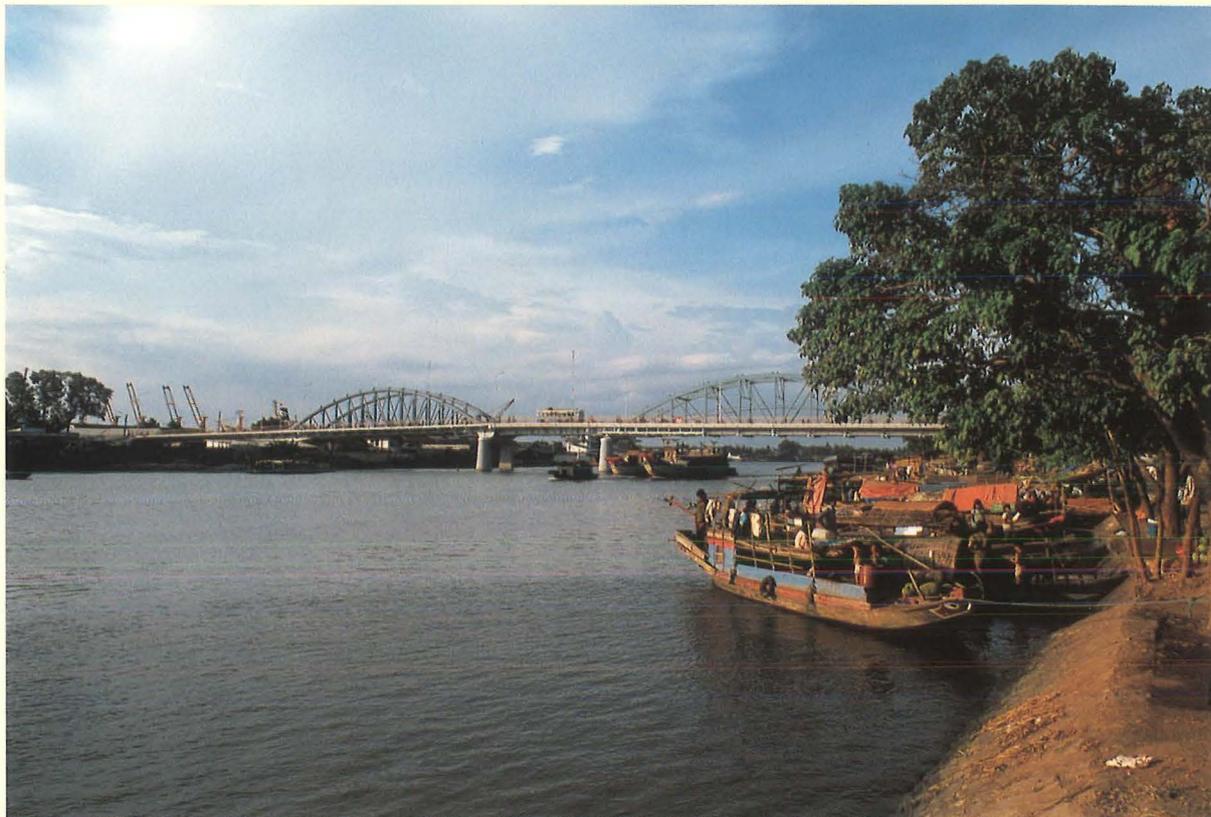
L'ouvrage du Tunnel sous la Manche a été remis par le groupement Transmanche TML, dont Campenon Bernard SGE détient 8,5 % des parts, à Eurotunnel, le 10 décembre 1993, pour une mise en service dans le courant de 1994. Le dernier litige financier important, relatif aux équipements fixes, a fait l'objet d'un accord final entre Eurotunnel et TML le 5 avril 1994.

Un autre fait marquant de l'année a été la désignation du groupement «Résolution», initié et dirigé par Campenon Bernard SGE, comme lauréat du concours d'idées lancé par l'Ukrai-

ne pour le démantèlement de la centrale de Tchernobyl. L'entreprise prend une part active dans la recherche de financements internationaux pour la mise en œuvre effective de cette opération.

L'évolution favorable de certains grands chantiers, s'ajoutant aux effets d'une gestion rigoureuse des filiales, a permis à Campenon Bernard SGE de dégager à fin 1993 un résultat consolidé nettement positif de 89 millions de francs (contre une perte de 29 millions de francs en 1992).

FREYSSINET INTERNATIONAL



Le pont de Tan Thuan près du port de Hồ Chí Minh Ville a été renforcé par précontrainte extérieure.

Freyssinet International, qui a fêté son cinquantenaire en 1993, est spécialisé dans les techniques du béton précontraint pour les travaux de génie civil. A partir de ce métier de base, la société a élargi, au fil des années, son champ d'activité à l'ingénierie et aux techniques spécialisées pour la construction et la réparation des ouvrages d'art : haubans, levage/manutention. Elle a aussi développé une activité de fabrication de produits connexes (appuis, joints de chaussée, connecteurs de dalles).

Avec près de 60 % de son chiffre d'affaires réalisés hors de France, Freyssinet International est présent, au travers d'un réseau de filiales, en Europe, Asie du Sud-Est et au Mexique et intervient dans d'autres zones géographiques dans le cadre de grands chantiers à l'export.

En 1993, Freyssinet International a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1,1 milliard de

francs, en hausse de 14 % par rapport à 1992 en raison notamment de l'entrée en consolidation des filiales d'Extrême-Orient.

Le volume d'affaires global géré par l'entreprise s'est élevé à 1,4 milliard de francs en 1993, en hausse de 8 % par rapport à l'exercice précédent.

En France

L'activité s'est maintenue au niveau de l'année précédente avec notamment la poursuite des travaux du pont de Normandie (achèvement de la précontrainte, démarrage des haubans) entre Le Havre et Honfleur et ceux du nouveau pont sur l'Elorn entre Brest et Plougastel. Les premiers contrats de réfection des radiers de centrales nucléaires ont par ailleurs été réalisés.

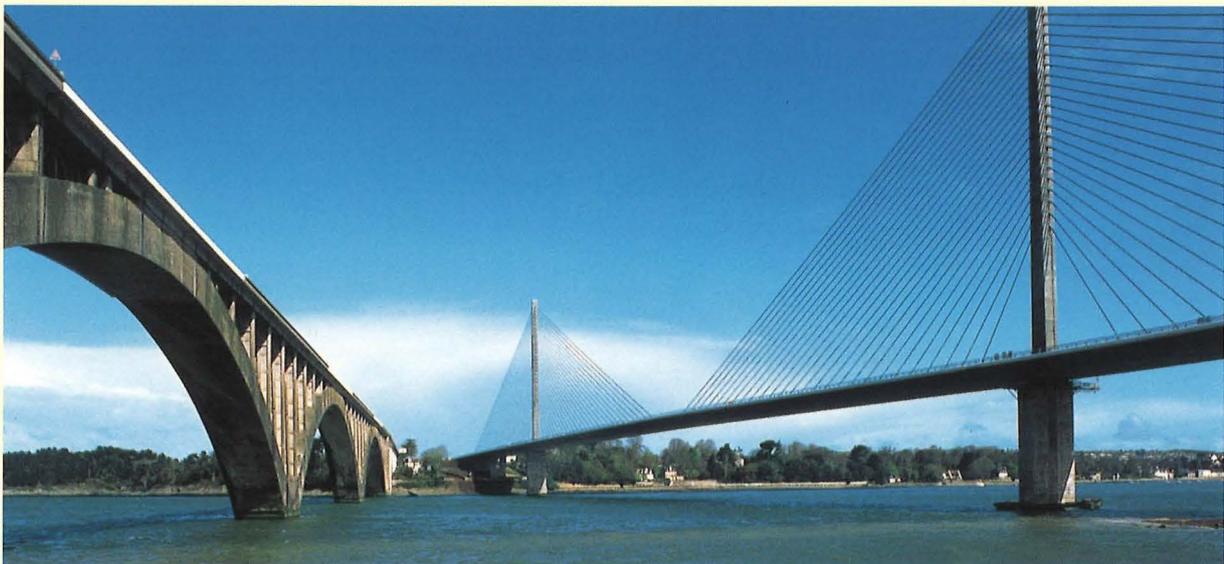
A l'international

Freyssinet International a achevé, en 1993, d'importants chantiers de ponts à haubans : au Mexique, les ponts de Mezcala et de El Zapote, en Espagne, le pont de La Arena, celui sur l'Alzette au Luxembourg et celui de Glebe Island en Australie. Les travaux de construction du viaduc d'Imrahor, en Turquie, du viaduc Macao/Taipa en Chine, du pont de Johor en Malaisie et du pont en arc de Las Palmas aux Canaries, se sont poursuivis. La société a également effectué des travaux de réparation de ponts au Vietnam, de quais d'appontement en Mauritanie et à Hong-Kong.

Une rationalisation des structures opérationnelles a été réalisée avec la création de deux pôles géographiques, disposant d'équipes d'ingénierie propres : l'un basé à Hong-Kong, pour l'Extrême-Orient, l'autre en Espagne couvrant l'Europe Latine et l'Amérique du Sud.

Freyssinet a également réorganisé durant l'année son unité industrielle, qui assure la fabrication de produits liés aux travaux de haubanage et de précontrainte pour l'ensemble du Groupe. Une nouvelle société a été mise en place – P.P.C. (Précontrainte, Produits, Construction) – qui intègrera l'ensemble des activités de conception, de fabrication et de commercialisation.

Après une profonde restructuration opérée en 1992, Freyssinet International a confirmé son redressement en dégagant un résultat positif de 9 millions de francs en 1993 (contre une perte de 19 millions de francs en 1992).



Le pont sur l'Elorn, sur l'axe Quimper-Brest, est soutenu par deux pylones de 115 mètres de hauteur et plus d'une centaine de haubans.



ROUTES

Le Groupe SGE occupe la deuxième place en France sur le marché des travaux routiers avec un chiffre d'affaires global de 8,8 milliards de francs réalisé par ses deux filiales Cochery Bourdin Chaussé et Viafrance.

La récession du marché français, commencée au deuxième semestre 1992, s'est amplifiée en 1993. Les commandes du secteur privé (près de 30 % de l'activité) ont régressé de plus de 15 % par rapport à l'exercice précédent. Les collectivités territoriales, départements et communes, qui assurent la moitié de l'activité des entreprises routières, ont également réduit leurs dépenses d'investissements de voirie et au mieux, maintenu leurs budgets d'entretien routier. Sur le réseau routier national, qui génère moins de 10 % de l'activité, les effets du plan de relance mis en œuvre par les pouvoirs publics à partir du milieu de l'année ont tardé à se traduire en commandes notifiées aux entreprises, et l'activité induite au deuxième semestre 1993 par ce plan de relance aura donc été marginale. Elle devrait être plus sensible en 1994. La récession générale du marché s'est accompagnée d'une très forte tension sur le niveau des prix, particulièrement marquée dans le sud. Enfin, les conditions climatiques inhabituellement défavorables du dernier trimestre ont entravé la marche des chantiers et pesé sur l'activité et les marges des derniers mois de l'exercice. Les dernières statistiques de la Profession font état d'un recul de l'activité proche de 5 % sur l'année 1993, succédant à une baisse de 2 % l'année précédente.

Les entreprises routières du Groupe SGE ont connu, dans ce contexte, une diminution de leur activité de l'ordre de 2,5 %. Leur contribution aux résultats du groupe est également en repli.

C'est aussi au secteur des routes qu'est rattachée, dans ce rapport, l'activité "Concessions" de la SGE. Celle-ci intègre la participation du Groupe dans la société concessionnaire d'autoroutes Cofiroute et dans la société du Tunnel du Prado-Carénage, ainsi que les nouveaux projets de concessions remportés par la SGE, notamment le projet Muse et le Pont sur le Tage.

COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ



Aménagement des gradins du nouveau stade d'athlétisme et de football d'Evry (Essonne).

Le chiffre d'affaires de Cochery Bourdin Chaussé s'est élevé en 1993 à près de 6 milliards de francs, niveau sensiblement égal à celui de l'exercice précédent mais en baisse de 6,5 % à périmètre comparable, le Groupe Moter ayant été intégré pour la première fois en année pleine et la filiale belge Grizaco consolidée.

En France

Pour l'activité routière proprement dite, le recul a été un peu supérieur à 3 %, soit un peu moins que l'évolution générale du marché. La situation a toutefois été différente selon les régions. La région parisienne, très porteuse ces dernières années, a connu un fort fléchissement, de même que le nord qui a supporté les conséquences de la fin des grands travaux qui avaient soutenu l'activité (TGV, Transmanche). L'est et le sud-est ont un peu mieux résisté mais enregistrent, cependant, des baisses se

situant autour de la moyenne nationale, tandis que l'ouest a amélioré son activité grâce à la réalisation de grands chantiers, en dépit de la baisse des chantiers traditionnels. Dans le sud-ouest, le ralentissement amorcé en 1992 s'est poursuivi, affectant le redressement du Groupe Moter. Quelques réalisations significatives ont marqué l'année, comme la rocade ouest de Rennes, la RN 4 à Ancerville (Meuse), la RN 10 à Saint-André-de-Cubzac (Gironde), le rond-point du Carrousel devant la Pyramide du Louvre à Paris.

Sur le marché des grands travaux autoroutiers, plusieurs chantiers méritent d'être signalés, notamment sur l'autoroute A7 entre Bollène et Valence, le raccordement de la rocade est de Toulouse à l'autoroute A68, le tronçon les Essarts - Sainte-Hermine de l'A83 (Nantes - Niort) et l'autoroute A75 sur l'axe Clermont-Ferrand - Montpellier.

Cette présence sur le marché des grands travaux a permis de maintenir à un niveau élevé la production du groupe en liants routiers et en matériaux enrobés.

Cochery Bourdin Chaussé a signé à l'automne un protocole d'accord avec la Direction des Routes du Ministère de l'Équipement pour la mise au point d'un enrobé ultra-mince permettant de réduire les bruits de roulement sur les chaussées urbaines.

L'activité des carrières est restée soutenue avec un tonnage produit de 11 millions de tonnes.

Cochery Bourdin Chaussé a également réalisé en 1993 des chantiers significatifs de revêtements industriels et sportifs, notamment les pistes d'athlétisme pour le stade d'Evry, plusieurs parkings souterrains à Paris, en particulier pour la Cité Internationale du Vin, et à Marseille.

Hors Métropole

Un recul a été observé en Espagne dans un contexte de récession, en Afrique et dans les DOM confrontés à une situation financière difficile. En revanche, en Belgique, Cochery Bourdin Chaussé a conforté sa présence avec l'acquisition de la société Grizaco dans le Limbourg. Elle a, de surcroît, développé des efforts de prospection en Europe de l'Est, en particulier en République Tchèque et en Russie.

Les perspectives incertaines d'évolution du marché routier en France ont conduit Cochery Bourdin Chaussé à poursuivre les efforts d'adaptation de ses structures amorcés l'année précédente.

Un plan social a dû être lancé au quatrième trimestre 1993 et l'intégration de Moter dans le réseau régional du groupe a été accélérée.

Ces deux éléments conjugués à l'érosion des marges provoquée par la récession du marché se sont traduits par une baisse sensible du résultat, ramené de 140 millions de francs en 1992 à 60 millions de francs en 1993.



Centrale d'enrobage mobile utilisée en 1993 sur les chantiers autoroutiers.

VIAFRANCE



Pose de la couche de grave bitume sur le chantier de l'autoroute A 83 à partir d'un finisseur guidé par laser.

Le chiffre d'affaires consolidé à 2,9 milliards de francs en 1993 marque un recul de 6 % par rapport à l'exercice précédent, un peu plus prononcé que l'évolution générale du marché national, en raison de la forte baisse constatée dans la partie sud du pays, où le niveau de prix particulièrement dégradé a conduit la société à réduire sensiblement son activité.

Les efforts visant à améliorer la compétitivité et la technicité de l'entreprise ainsi que le niveau de formation des équipes ont été poursuivis.

Ainsi, les deux principaux chantiers autoroutiers exécutés par Viafrance en 1993 – déviation autoroutière de la RN 12 à Houdan (Yvelines) et section Montaigu - Les Essarts de l'Autoroute A83 Nantes - Niort – ont mis en œuvre des moyens d'application de couches de chaussée en enrobés très performants sur le plan des rendements et de la qualité obtenue.

Sur le chantier de l'A83, le guidage laser du finisseur a été utilisé pour la première fois en France. Viafrance a assuré également le pilotage technique d'une nouvelle tranche de réfection des chaussées du boulevard périphérique de Paris, chantier mené en un temps record en août 1993. Quelques autres chantiers méritent d'être signalés, en particulier l'élargissement de la voie principale de la zone de fret de l'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle, le doublement de la déviation d'Epinal (Vosges) sur la RN 57 et l'aménage-

ment de la RN 124 dans les Landes, ainsi que l'aménagement des voiries et réseaux du campus universitaire privé de Rennes sur la commune de Bruz.

Par ailleurs, l'entreprise a terminé la première phase de la décentralisation de son informatique de gestion et a engagé une action en profondeur visant à la maîtrise de la qualité afin de remplir, à terme, les conditions requises par les processus de certification.

Viafrance a réalisé durant l'exercice quelques développements externes pour affirmer sa présence dans des métiers porteurs et compléter son réseau. Elle a ainsi repris une petite

société spécialisée sur le créneau des membranes d'étanchéité, Esmery Caron Etanchéité, pour renforcer ses compétences dans le secteur de l'étanchéité des centres d'enfouissement technique et des ouvrages de stockage d'eau. L'entreprise a également pris le contrôle fin 1993 de la société STPR située dans le Pas-de-Calais, pour compléter son dispositif régional.

Le résultat de l'exercice 1993 s'est établi à un niveau honorable à 51 millions de francs, en léger retrait par rapport à 1992 (70 millions de francs).



Préfiçuration de la chaussée sur la déviation de la RN 124 entre Dax et Mont-de-Marsan.

CONCESSIONS



Ouvrage de franchissement de l'Erdre sur l'autoroute A 11 pour le contournement nord de Nantes, mis en service en 1993.

COFIROUTE

Seule société privée concessionnaire d'autoroutes en France, Cofiroute, dont la SGE est l'un des actionnaires de référence avec une participation de 31 %, exploite actuellement un réseau d'environ 760 km. Il se compose de 4 autoroutes dont la concession expirera, sur les bases actuelles, le 31 décembre 2015 : l'«Aquitaine» (A10) : Paris - Poitiers, l'«Océane» (A 11) : Paris - Le Mans, puis le tronçon entre Angers et l'ouest de Nantes, l'A81 : Le Mans - Vitré, l'A71 : Orléans - Bourges. S'y ajoute le contournement de Nantes, achevé en août 1993. Enfin, l'Etat a réaffirmé son intention de confier à Cofiroute la concession de l'autoroute Angers - Tours dont les études ont été lan-

cées en ce qui concerne le tronçon Angers - Langeais est (d'une longueur de 76 kilomètres).

Le chiffre d'affaires de Cofiroute (consolidé par mise en équivalence) a atteint 3,1 milliards de francs en 1993, soit une progression de 8 % qui résulte à la fois de l'accroissement du trafic (voisin de 4 %) et des ajustements tarifaires intervenus en 1992 et en septembre 1993.

Parmi les faits marquants de l'exercice, on peut souligner la présentation, en juin, à la Ville de Paris du projet de Rcade Souterraine Périphérique (RSP), dont les aspects techniques sont maintenant mieux cernés. Cofiroute a par ailleurs remis avant l'été son rapport, confié à un expert extérieur, concernant le bouclage à l'ouest de Paris de l'A 86. Ce rap-

port et les discussions qui ont suivi ont confirmé le choix du trajet «mixte» proposé par Cofiroute comportant deux branches en tunnel, l'une pour les véhicules légers, l'autre pour les poids lourds, celle-ci devant toutefois être également ouverte aux véhicules légers et réalisée simultanément. L'enquête d'utilité publique a été lancée en avril 1994.

Hors de l'Hexagone, les travaux de l'autoroute SR 91 au sud de Los Angeles ont démarré et l'exploitation, en Grande-Bretagne, du pont sur la Severn s'est poursuivie de manière satisfaisante.

Le résultat 1993 de Cofiroute a marqué une progression de 10 % à 475 millions de francs.

AUTRES CONCESSIONS

En dehors de Cofiroute, la SGE intervient pour 23 % dans le capital de la société concessionnaire du Tunnel Prado-Carénage à Marseille, premier ouvrage urbain à péage, ouvert au trafic en septembre 1993. Malgré le retard enregistré dans la livraison par la Ville d'un ouvrage inté-

ressant l'accès Nord du tunnel, le trafic atteint 26 000 véhicules par jour après quelques mois d'ouverture.

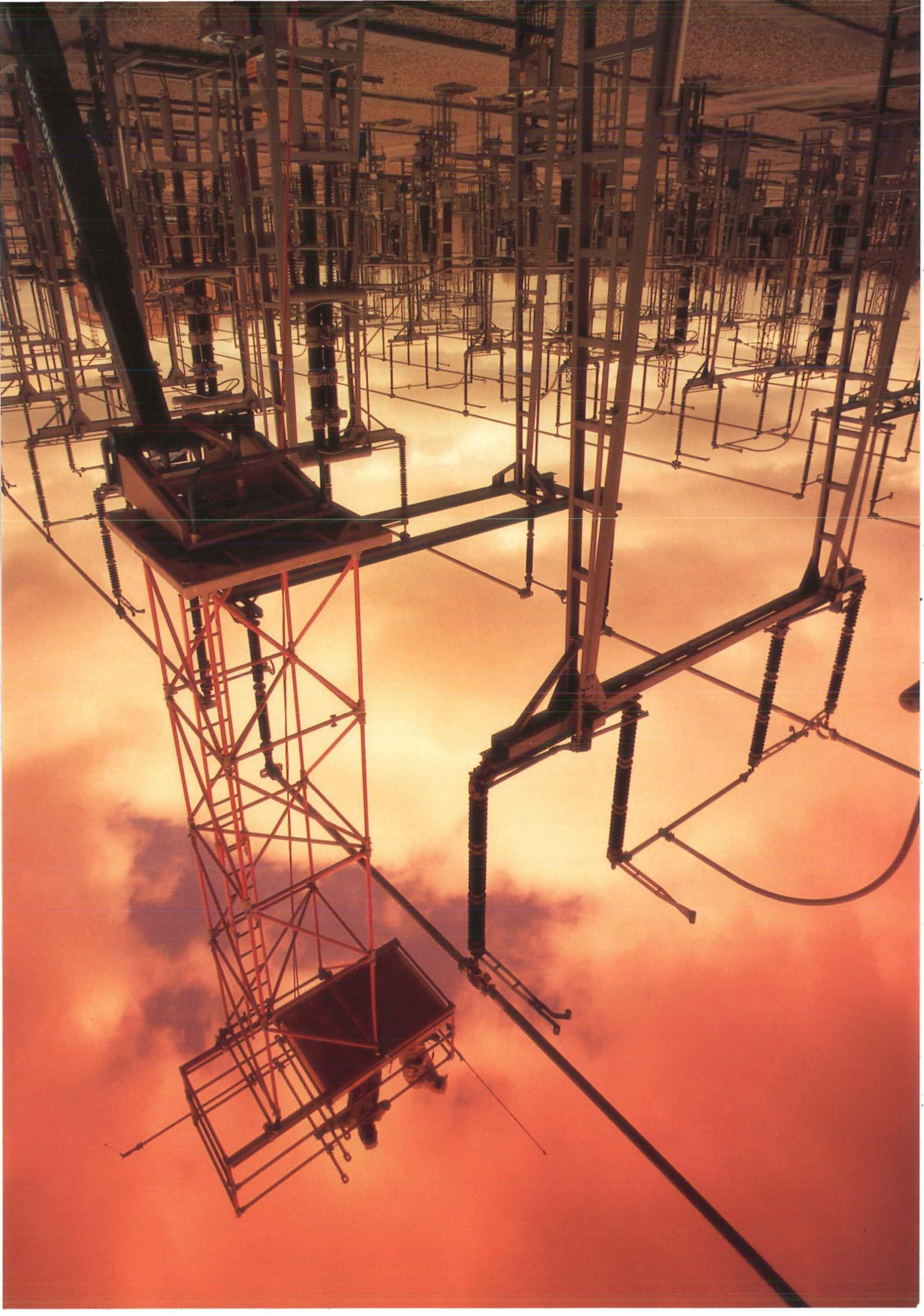
La SGE a d'autre part pris la direction, conjointement avec un confrère, du consortium composant la société Muse S.A. désignée concessionnaire en juillet 1993 de l'important projet de voirie souterraine du département des Hauts-de-Seine, qui offrira un double service pour les véhicules légers et les transports en commun.

La SGE étudie d'autres projets d'infrastructures en concession pour lesquels des appels d'offres ont été lancés en France et en Europe. Une cellule de coordination a été spécialement créée dans le but de rassembler les compétences et les moyens des filiales opérationnelles du Groupe, dans le domaine des concessions.

Le Groupe a été retenu en avril 1994 pour être le constructeur et le concessionnaire pour 33 ans du nouveau pont sur le Tage à Lisbonne, dans le cadre d'un groupement comprenant un partenaire britannique et des sociétés portugaises. Il s'agit d'un investissement de plus de 6 milliards de francs.



Premier ouvrage urbain à péage en France, le tunnel du Prado-Carénage à Marseille accueille, après quelques mois, un trafic d'environ 26 000 véhicules par jour.



TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET TECHNIQUES (T.E.I.T.)

Ce secteur regroupe, au sein de la SGE, un ensemble de quatre entreprises françaises : Wanner, Tunzini, Lefort Francheteau et SDEL, spécialisées en isolation, en génie climatique, en électricité et réseaux associés. Cet ensemble a réalisé en 1993 un volume global d'activité de 5,2 milliards de francs, en baisse de 4,5 % par rapport à l'année précédente, en raison de la contraction de l'investissement industriel et du recul enregistré dans le bâtiment. Seul Tunzini a connu en 1993 une progression de son chiffre d'affaires, grâce à la réalisation en cours d'importantes unités de traitement d'ordures ménagères.

Le regroupement opérationnel de Wanner avec Tunzini, décidé à la fin de l'exercice précédent, avec l'objectif de constituer le premier pôle thermique français, a été réalisé avec succès. Outre une réduction des frais de structures, cette nouvelle organisation a déjà permis de développer des synergies techniques et commerciales, dans le secteur nucléaire ou celui des salles blanches, porteurs d'avenir pour les deux entreprises.

Grâce à une gestion rigoureuse, illustrée par le redressement de Wanner, le secteur T.E.I.T. est parvenu, malgré la baisse de l'activité, à améliorer le niveau de sa contribution au résultat consolidé du Groupe à 91 millions de francs, contre 79 millions de francs lors de l'exercice précédent.

SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ



La nouvelle aile Richelieu du Grand Louvre dont SDEL a réalisé la gestion technique centralisée et les équipements électriques.

Saunier Duval Electricité (SDEL), qui figure parmi les premières entreprises françaises du secteur des travaux électriques, intervient dans l'électricité industrielle et les automatismes, l'équipement des réseaux EDF, les installations téléphoniques et bureautiques. Elle a bien résisté en 1993 à la crise qui a affecté la plupart de ses marchés, dans un contexte de concurrence sévère.

Le chiffre d'affaires, à 2,4 milliards de francs, est en baisse d'environ 7 % par rapport à 1992. Tous les métiers subissent le contrecoup de la chute des investissements, à l'exception du secteur de l'électrification rurale qui bénéficie de contrats pluriannuels avec les collectivités locales.

Industrie

Dans le domaine industriel, un peu moins de 50 % du chiffre d'affaires total, l'effritement

de l'activité des agences régionales a été partiellement compensé par un développement des grands projets, notamment à l'export. Ainsi, en Suisse, Shell a confié à SDEL les travaux d'électricité et d'instrumentation de sa nouvelle unité de désulfuration de Cressier. Au Congo, la société Elf, qui développe le champ pétrolier de N'Kossa, fait réaliser par SDEL la conception, la programmation et la mise en œuvre des automatismes et de la supervision de conduite des installations, en partenariat avec un constructeur de systèmes

numériques de contrôle commande. Dans le domaine du nucléaire, l'activité s'est développée sur le site de La Hague pour Cogema et sur les centrales EDF.

SDEL a poursuivi ses efforts dans la maintenance qui représente 25 % de son chiffre d'affaires, et dans la gestion technique centralisée (GTC). Après la livraison, en 1993, de la GTC de l'aile Richelieu du Grand Louvre, des contrats significatifs ont été obtenus sur ce créneau porteur pour le nouveau siège d'Air France et la gare TGV de Roissy. L'entreprise a mis en service, en avril 1993, le système de tri automatisé des bagages de la nouvelle aéroport de Roissy 2C, dont elle s'est vu, en outre, confier la maintenance. Avec un temps de transit par bagage, de son enregistrement à son transfert vers l'avion, ramené à 10 minutes, ce système est, aujourd'hui, l'un des plus performants au monde.

Transport et distribution d'énergie

Le secteur (un peu plus du tiers du chiffre d'affaires total) reste très dépendant des aléas de programmation des travaux EDF, particulièrement dans le domaine des lignes THT et postes de transformation. Le secteur des câbles souterrains reste très performant, que ce soit dans l'équipement autoroutier, la télédistribution ou le tirage de câbles dans les installations industrielles.

Tertiaire

Le secteur tertiaire (près de 20 % du chiffre d'affaires) a maintenu des positions convenables malgré une conjoncture très défavorable en région parisienne. Après les travaux de rénovation du réseau informatique des agences de la Société Générale terminés en 1993, SDEL participe à l'équipement courants forts et courants faibles des tours du nouveau siège de cette banque à La Défense. Confortée par l'acquisition en 1992 de la société TTM, l'activité installation et maintenance de réseaux téléphoniques et informatiques s'est renforcée.

SDEL a poursuivi en 1993 le développement de sa politique de qualité et sécurité mise en place depuis plusieurs années. Dans le domaine de la qualité, SDEL a engagé les démarches de certification. En matière de sécurité, le développement d'actions de sensibilisation auprès du personnel a permis une diminution très sensible du taux de fréquence d'accidents du travail, aujourd'hui inférieur de près de moitié à la moyenne de la profession.

Malgré le coût des réductions de structures pris en charge dans l'exercice, le résultat n'a enregistré qu'un repli modéré à 40 millions de francs en 1993 contre 50 millions de francs en 1992.



L'unité de désulfuration de gazole de Shell à Creissier (Suisse).

TUNZINI - WANNER



Le système de refroidissement du Tunnel sous la Manche comprend quatre unités de huit ventilateurs de près de cinq mètres de diamètre chacun.

TUNZINI

Tunzini a réalisé un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs, en progression de 9 % sur celui de l'exercice précédent. Son évolution a toutefois été différenciée selon les métiers.

Le génie climatique

Le génie climatique (climatisation, ventilation, chauffage), qui représente environ les trois-quarts de son activité, a été fortement touché par la crise que connaît le bâtiment notamment dans le secteur tertiaire, et le niveau des prix dans les prises d'affaires s'en est ressenti. La société a pu néanmoins traiter quelques contrats significatifs tels que le siège d'Air France à Roissy,

l'Hôtel du Département à Marseille, et une partie importante des nouveaux bureaux de la Société Générale à La Défense.

Tunzini a terminé en 1993 des grands chantiers tels que le Tunnel sous la Manche pour lequel la société a réalisé les travaux de ventilation et de refroidissement et l'équipement du centre de recherches de Thomson à Elancourt (Yvelines).

La protection contre l'incendie

La filiale TPI (Tunzini Protection Incendie), dont Tunzini a pris totalement le contrôle en cours d'année, a confirmé sa position de numéro deux sur son marché avec un chiffre d'affaires de 200 millions de francs.

La thermique environnement

Dans le secteur du traitement des déchets, Tunzini intervient surtout en incinération – ordures ménagères et déchets industriels – et en traitement des fumées. L'activité a progressé en 1993 grâce à la montée en puissance des chantiers de Grenoble et de Lagny, importants contrats de rénovation, de mise aux normes et d'extension d'usines d'incinération d'ordures ménagères construites par Tunzini il y a respectivement 20 ans et 10 ans.

Le résultat 1993 a été maintenu à un niveau voisin de celui de 1992 à 25 millions de francs.

WANNER

Wanner, première entreprise française d'isolation a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires d'un peu plus d'un milliard de francs, en recul de 11,6 % par rapport à 1992.

Le calorifugeage industriel

Métier de base de Wanner, il a représenté 60 % de l'activité totale. Il est constitué, pour moitié environ, de travaux neufs dont le volume a été fortement touché par la baisse des investissements industriels, et par des travaux d'entretien et de maintenance, moins sensibles à la conjoncture économique. Les principaux chantiers de l'exercice 1993 ont concerné la raffinerie d'Elf Aquitaine à Donges (Loire-Atlantique), celle de Sines au Portugal et l'isolation des générateurs de vapeur de la centrale nucléaire de Bugey.

Second œuvre architectural

Les difficultés rencontrées depuis plusieurs années dans cette activité ont conduit à ré-examiner le positionnement stratégique de Wanner sur ce métier, pourtant marqué par des contrats intéressants tels que l'Opéra de Lyon ou le centre d'affaires Euralille.



Le nouveau siège de l'Hôtel du Département des Bouches-du-Rhône à Marseille dont Tunzini et Wanner ont installé la climatisation et les faux plafonds.

Froid

Dans le secteur du froid où la société occupe une position de premier ordre, elle a réalisé les entrepôts frigorifiques de la criée de La Rochelle, et dans le domaine industriel les bancs d'essais aéroclimatiques de Renault à Aubevoye (Eure) et du CSTB à Nantes.

Canalisations pré-isolées

Cette activité a vu son chiffre d'affaires se maintenir grâce, en particulier, aux contrats de fournitures pour les réseaux de chauffage urbain de Gennevilliers et de Petit-Quevilly près de Rouen.

Wanner s'intéresse d'autre part, sur Paris, aux réseaux de distribution d'eau glacée pour la climatisation d'ensembles de bureaux et de logements.

Après les pertes importantes enregistrées lors des deux exercices précédents, Wanner a

recentré ses activités en 1993, ce qui s'est traduit par l'arrêt des activités périphériques et la fermeture de plusieurs filiales étrangères (Belgique, Afrique).

Ces mesures ont permis de retrouver l'équilibre en 1993 conformément aux objectifs fixés. Cette évolution confirme, après les pertes constatées en 1992 et 1993, le bien-fondé du regroupement opérationnel avec Tunzini décidé à la fin de l'exercice précédent visant à constituer le premier pôle thermique français.

Outre une réduction des frais de structure et la rationalisation des activités déficitaires, cette nouvelle organisation a déjà permis de développer des synergies techniques et commerciales, comme dans le secteur nucléaire ou celui des salles blanches, porteuses d'avenir pour les deux entreprises.



Wanner a réalisé l'isolation des tuyauteries et appareils de la raffinerie Elf - Antar de Donges en Loire-Atlantique. (Engineering : Technip).

LEFORT FRANCHETEAU



Pose des canalisations de récupération d'eaux pluviales sous une tribune du nouveau stade Charlety à Paris.

La plus petite des entreprises du secteur T.E.I.T. par le volume d'activité (400 millions de francs de chiffre d'affaires en 1993) n'en est pas moins performante au plan technique comme au plan financier. Les différentes entités du Groupe Lefort Francheteau ont toutefois connu une évolution contrastée en 1993 s'inscrivant dans un recul global de l'activité de 10 %.

L'activité génie climatique a été la plus touchée (- 9 %) par la situation du marché parisien de l'immobilier de bureaux. Plusieurs chantiers importants ont été livrés en 1993 : les laboratoires de restauration d'œuvres d'art ainsi que l'aile Richelieu du Musée du Louvre, l'ensemble de bureaux Roissy Park, les studios de cinéma de Saint-Cloud. Le chantier de la Bibliothèque de France se déroule suivant les prévisions, de même que les travaux en cours à l'Institut Pasteur.

Saga Entreprise, la filiale spécialisée de Lefort Francheteau en couverture plomberie, a elle aussi subi la conjoncture et connu un recul de son activité de 4 % environ. Les principaux chan-

tiers nouveaux commencés en cours d'année ont été le stade Charlety et l'hôpital militaire de Percy à Paris. Par ailleurs, à l'étranger, ont été réalisés des travaux de rénovation des locaux des Ambassades de France à Prague et à Riga en Lettonie.

L'activité exploitation - maintenance assurée par Sonex a, en revanche, poursuivi sa progression avec une augmentation de son chiffre d'affaires de 10 % environ.

Dans ce contexte général assez tendu, Lefort Francheteau, grâce à sa gestion rigoureuse et à un savoir-faire technique éprouvé, est parvenue, en 1993, à maintenir l'excellent résultat (21 millions de francs) atteint l'année précédente.



ALLEMAGNE

Après une phase de forte expansion, soutenue par une importante croissance externe dans les nouveaux Länder, l'année 1993 a été une année de stabilisation et de consolidation pour le pôle allemand de la SGE. L'ensemble structuré autour de SGE Deutsche Holding, figure aujourd'hui parmi les dix premiers groupes de BTP allemands. Plus de 60 % de son activité sont réalisés dans ses métiers de base de corps d'état techniques (isolation, climatisation) exercés à la fois dans les anciens et les nouveaux Länder et dans les principaux pays voisins d'Europe (Benelux, Grande-Bretagne, Autriche). Le Groupe SGE s'est renforcé depuis 1990 par des acquisitions opérées dans les nouveaux Länder, principalement dans les secteurs du bâtiment, des travaux routiers et des travaux hydrauliques.

Le ralentissement de l'activité économique, à l'ouest de l'Allemagne, s'est accompagné d'une baisse sensible de l'investissement industriel et de l'immobilier de bureaux. Mais la poursuite de la croissance à l'est, a permis de maintenir l'activité de SGE Allemagne dans ses secteurs traditionnels et de se développer dans les métiers, plus récents pour elle, du bâtiment, des travaux publics et des routes. Le chiffre d'affaires 1993, qui intègre l'activité de MLTU, société de canalisations acquise en 1992, a atteint 9,2 milliards de francs, en hausse de 5,7 % par rapport à 1992.

SGE Allemagne a amélioré très légèrement en 1993 sa contribution aux résultats du Groupe SGE à 142 millions de francs contre 138 millions de francs en 1992, malgré les difficultés rencontrées dans la mise à niveau opérationnel des filiales de bâtiment dans les Länder de l'Est.

La SGE est l'un des principaux acteurs de deux grands projets de reconstruction du cœur historique de Berlin.

G+H MONTAGE

ISOLATION



Salons du paquebot de croisière norvégien Kong Harald dont G+H Montage a réalisé la décoration et l'aménagement intérieurs.

Principale filiale de SGE Allemagne, G+H Montage est l'entreprise de tête d'un pôle spécialisé dans l'ensemble des métiers de l'isolation : isolation thermique pour l'industrie et le bâtiment, acoustique bâtiment et industrielle, isolation des navires, froid alimentaire et industriel, isolation de façades.

Ses participations les plus importantes en Allemagne sont Felix Schuh + Co. dans la partie ouest et Isolierungen Leipzig dans la partie est.

En 1993, G+H Montage a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5 milliards de francs, en progression de près de 4,2 % par rapport à 1992.

La contraction de l'activité thermique industrielle de G+H Montage, en raison du recul général de l'investissement à l'ouest, a été compensée par une bonne tenue des métiers de l'acoustique et du revêtement de façades,

et par les performances encourageantes de sa filiale Isolierungen Leipzig, opérant dans les nouveaux Länder.

Parmi les réalisations marquantes de 1993, il faut citer des travaux importants d'aménagement intérieur de trois paquebots effectués pour les chantiers navals norvégiens, 30 000 m² de couverture pour le nouveau hall de l'aéroport de Francfort et l'installation d'un système

d'isolation acoustique dans les centrales de Klingenberg à Berlin et de Wühlitz dans le Land de Saxe-Anhalt.

A l'export, la construction d'entrepôts frigorifiques en Pologne et en Russie et l'isolation acoustique de gros silencieux de turbines à gaz d'une centrale thermique en Chine sont également à signaler.

En Europe, G+H Montage a renforcé sa présence par l'acquisition, en Suède, de la deuxième société d'isolation thermique industrielle – KW Isolering – et, en Grande-Bretagne, d'une société spécialisée dans l'acoustique qui permet à l'ensemble G+H Montage (U.K.) de réaliser un chiffre d'affaires global d'environ 40 millions de livres sterling avec une rentabilité positive.

Les autres filiales européennes aux Pays-Bas, en Belgique, en Autriche et en Suisse ont

connu, pour leur part, une activité satisfaisante.

G+H Montage a continué, par ailleurs, de rechercher l'élargissement de ses débouchés dans les pays de l'Europe de l'Est. Elle a continué de s'appuyer pour cela sur les relations nouées dans le passé par le management de Isolierungen Leipzig (ex-RDA) dans l'ancienne zone Comecon. Après la Hongrie, où elle était déjà présente, G+H Montage a ainsi créé en 1993 deux petites sociétés dans les Républiques Slovaque et Tchèque, en association avec des partenaires locaux.

Grâce à une stratégie de développement bien établie et à une diversification équilibrée, la contribution de G+H Montage au résultat 1993 du Groupe a pu être maintenue à un bon niveau.



L'hôtel Maritim Airport à Hanovre dont les faux plafonds ont été aménagés par G+H Montage.

HEINRICH NICKEL

GÉNIE CLIMATIQUE



Le nouveau siège de la Dresdner Bank à Francfort dont Nickel a réalisé la climatisation par plafonds froids.

Heinrich Nickel exerce son activité dans trois métiers traditionnels : la climatisation, le chauffage et la production de froid. Elle a développé, récemment, à travers sa filiale Garant, une activité complémentaire de maintenance, de gestion et de surveillance d'immeubles, et une offre globale de prestations dans le second œuvre pour le bâtiment (climatisation, ascenseurs, électricité, sanitaires).

Son activité s'exerce principalement à l'ouest de l'Allemagne, et depuis deux ans dans les nouveaux Länder à partir de sa filiale TLK basée à Erfurt, renforcée par l'acquisition en 1993, auprès de la Treuhand, d'une nouvelle filiale, TGA Blankenburg.

Heinrich Nickel a réalisé au deuxième semestre 1993 un chiffre d'affaires de 887 millions de francs en progression de 11 % sur l'exercice précédent, grâce, notamment, au développement de TLK et au renforcement de ses activités de climatisation et de traitement

d'air à l'exportation (en Chine, Pologne, Turquie, Arabie Saoudite).

Heinrich Nickel a achevé, en 1993, d'importants chantiers de climatisation pour la Dresdner Bank à Francfort et à Munich et obtenu d'importants travaux de rénovation et d'installation de plafonds froids. En raison des difficultés de sa filiale de fabrication de composants et d'appareils de climatisation, la contribution de Nickel aux résultats de SGE Allemagne n'a pu être maintenue au bon niveau de l'exercice précédent, mais reste positive.

SGE OLYMPIA BAU UNION

TRAVAUX ROUTIERS
DE TERRASSEMENT ET DE CANALISATIONS



Travaux d'aménagement de la zone industrielle de Wittstocker Kreuz au nord de Berlin.

Le pôle routier de SGE Allemagne s'est constitué à partir du rachat en 1991, à la Treuhandanstalt, de plusieurs entreprises routières de l'ex-RDA, Verkehrsbau-Union (VBU), Strassenbau Potsdam (SBP), Strassenbau Weimar (SBW) et Erd-, Tief- und Wasserbau (ETW), toutes implantées dans les différents Länder de l'Est, et disposant d'un bon potentiel technique dans les métiers de la route, dans les travaux de démolition et de terrassement. Cet ensemble a été renforcé par l'acquisition en 1992 de la société Märkische Landeskultur und Tiefbau-Union (MLTU), ancienne filiale du combinat est-allemand Elbo, spécialisée dans les canalisations et les travaux publics. Pour renforcer la synergie entre ces entreprises, celles-ci ont été regroupées sous l'autorité de SGE Olympia Bau Union, dont le siège est à Berlin.

Ce pôle a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires consolidé de 2,2 milliards de francs, en hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

Cet accroissement est dû essentiellement à l'effet de la première consolidation de la société MLTU.

Dans le domaine des travaux routiers, les chantiers de rénovation et d'élargissement des autoroutes A9 et A10 (au sud de Berlin), ainsi que celui de l'échangeur de «Hermsdorfer Kreuz» au sud de Leipzig ont constitué les principales réalisations de l'exercice 1993.

D'autre part, de nombreux chantiers ont été menés en 1993, en particulier dans la partie est de Berlin, pour la rénovation de chaussées, de trottoirs et de pistes cyclables.

Les activités de démolition, liées aux grands projets de reconstruction dans les nouveaux Länder, ont également connu un développement favorable avec une bonne rentabilité. VBU a notamment réalisé les travaux de démolition sur le site du projet du Lindencorso au cœur de Berlin, de l'hôtel Maritim à Magdebourg (dans le Land de Saxe-Anhalt), ainsi que ceux plus spécifiques de ponts dans les Länder de Mecklembourg-Poméranie et de Saxe.

D'autre part, les filiales de SGE Olympia Bau Union ont participé à l'aménagement en canalisations et travaux de voirie de nombreuses zones industrielles dans la région de Berlin et dans le Brandebourg.

Pour sa part, la société MLTU a réalisé une activité de 340 millions de francs en 1993 avec un résultat légèrement négatif, conformément aux prévisions. MLTU est essentiellement active dans le Brandebourg, où l'aménagement du centre d'affaires «Business-Park» à Velten, inauguré en juillet 1993, ainsi que les constructions d'une écluse à Hohenbruch et d'une station d'épuration à Sperenberg (dans le Brandebourg) ont compté parmi les faits marquants de l'exercice.

La contribution globale de ce secteur a atteint un niveau important en 1993, qui s'explique en partie par l'achèvement de grands contrats autoroutiers initiés précédemment, mais aussi par la rentabilité satisfaisante des activités routières traditionnelles et de démolition dans l'ex-RDA.



L'écluse de Hohenbruch dans le Brandebourg a été aménagée par MLTU.

OLYMPIA BAU GESELLSCHAFT (OBG) OSTSÄCHSISCHE BAUGESELLSCHAFT (OBAG) KLEE KG

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS



Aménagement par OBG d'un complexe de bureaux à Wartberlin.

L'activité bâtiment et travaux publics de SGE Allemagne s'exerce surtout dans les nouveaux Länder, à partir de deux entreprises : OBG, implantée principalement à Berlin, dans le Brandebourg et en Saxe, et OBAG basée à Bautzen près de Dresde, spécialisée dans la construction de bâtiments industriels, rachetées respectivement en 1991 et 1992 à la Treuhandanstalt.

L'ensemble OBG - OBAG a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires d'un milliard de francs, sensiblement égal à celui de 1992.

OBG a conclu, en 1993, une série de contrats importants pour la construction de complexes immobiliers et commerciaux. Parmi les projets achevés, on peut citer le complexe de bureaux Salzufer à Berlin-Charlottenburg, pour lequel OBG a réalisé les travaux de gros

œuvre ; elle est également intervenue dans la construction du complexe immobilier Heimsbrunner Straße à Berlin-Buckow. En 1993, la société OBG s'est également impliquée dans une série de projets majeurs pour le développement de la nouvelle capitale allemande. Les principaux chantiers, engagés en cours d'année, ont concerné la réalisation de programmes de bureaux et de logements à Berlin : le projet Anthropolis à Berlin-Tegel, le centre

d'affaires Lindencorso dans le cœur historique de la ville et les complexes de bureaux de Wartberlin, dont les premiers travaux de terrassements ont débuté fin 1993 et d'Hasenheide, pour lequel OBG réalise en groupement les travaux de gros œuvre.

La société OBAG a, de son côté, livré clés en main un immeuble de logements à Dresde-Trachau, ainsi qu'un hôpital à Pulnitz près de Dresde. OBAG est également intervenue pour la rénovation des stations-service du réseau AGIP, dans les nouveaux Länder, ainsi que pour la construction d'unités industrielles (comme l'usine de Gerodur à Neustadt).

Dans un marché actif mais très concurrentiel, les deux entreprises ont enregistré une perte d'exploitation. Celle-ci reflète la difficulté, malgré les efforts entrepris et les progrès accomplis, d'atteindre le niveau de qualité des entreprises de l'ouest tant sur le plan technique que celui de la gestion.

Pour permettre à OBG et à OBAG de mieux profiter des synergies internes et d'accélérer ainsi leur mise à niveau, il a été décidé de rattacher ces deux sociétés à une nouvelle filiale constituée entre Campenon Bernard SGE (70 %) et SGE Allemagne (30 %). Cette organisation, qui a pris effet à compter du 1er janvier 1994, doit aussi permettre de mieux positionner le Groupe SGE en Allemagne dans le domaine des grands chantiers.

Le groupe intervient, par ailleurs, dans la partie ouest de l'Allemagne à travers une participation de près de 40 % dans l'entreprise de bâtiment Klee, à Mannheim. Cette participation est devenue majoritaire en début d'année 1994. Klee a réalisé, en 1993, une activité satisfaisante avec un chiffre d'affaires de 600 millions de francs (non pris en compte dans le chiffre d'affaires consolidé de SGE Allemagne).



Armement du radier sur un chantier de construction d'OBG dans le quartier Hasenheide à Berlin.

AUTRES ACTIVITÉS



Bassins de la station d'épuration d'Ostritz Reichenbach gérée par OEWA.

Dans le domaine de l'immobilier, les projets berlinois du Friedrichstadt Passagen (30 000 m²), du Lindencorso (28 000 m²), de Wartberlin (10 000 m²), ainsi que le projet Anthropolis près de l'aéroport de Tegel (47 000 m²), ont connu un développement conforme aux prévisions.

Dans le domaine de l'assainissement et de la distribution de l'eau, la SGE participe aux développements menés par la Compagnie Générale des Eaux dans les nouveaux Länder à partir de la société OEWA Wasser und Abwasser GmbH.

Le capital d'OEWA, société créée en 1990 et basée à Potsdam, est réparti entre la Compagnie Générale des Eaux (30 %), SGE Deutsche

Holding (20 %), et le groupe allemand Veba Kraftwerke Ruhr (VKR).

Les investissements engagés dans ce cadre avec plusieurs communes au cours des années précédentes se sont poursuivis en 1993 et ont débouché, au début de 1994, sur l'obtention par OEWA de plusieurs contrats de gestion déléguée de longue durée.

Ces contrats passés notamment avec les communes de Ostritz-Reichenbach, Rathendorf et Döbeln-Oschatz, toutes situées dans la partie est de l'Allemagne, représentent à terme un potentiel de près de 250 000 habitants et un chiffre d'affaires d'environ 50 millions de DM.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 17 JUIN 1994

SOMMAIRE

Rapport du Conseil d'Administration _____	57
Comptes consolidés _____	61
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés _____	77
Comptes sociaux _____	79
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels _____	94
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées _____	95
Résolutions _____	97

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 1994

ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 1993

■ Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe SGE s'est élevé en 1993 à 43 271 millions de francs, en léger recul (- 2,6 %) par rapport au chiffre enregistré en 1992. A structure comparable et en tenant compte des variations de change, la baisse d'activité ressort toutefois à 6,2 %.

La part d'activité réalisée à l'étranger, avec 18 420 millions de francs, s'est maintenue en valeur absolue au niveau atteint en 1992 et a ainsi légèrement progressé en valeur relative, passant de 41,6 % du chiffre d'affaires total à 42,6 %.

Par secteur d'activité, le chiffre d'affaires de l'exercice écoulé se répartit comme suit, en millions de francs :

	1992	1993	Variation à structure réelle	Variation à structure comparable
Entreprise Générale	21 653	20 226	-6,6 %	-8,5 %
Travaux routiers	9 026	8 801	-2,5 %	-6,2 %
Travaux d'Equipements Industriels et Techniques	5 394	5 149	-4,5 %	-5,9 %
Allemagne	8 671	9 356	7,9 %	-1,0 %
Eliminations	(314)	(261)		
	44 430	43 271	-2,6 %	-6,2 %

Dans la partie descriptive de ce rapport, sont détaillées les données essentielles de l'activité des principales filiales opérationnelles de votre Groupe.

Il convient ici de rappeler les principales modifications intervenues dans le périmètre de consolidation du Groupe depuis le début de l'année 1993 : ont été ainsi intégrées depuis cette date, en Allemagne, la société MLTU, spécialisée dans les travaux hydrauliques et de canalisations (337 millions de francs de chiffre d'affaires), et en France, la société Valerian (environ 360 millions de francs de chiffre d'affaires en année pleine), confortant les moyens du Groupe dans le domaine des grands terrassements.

On doit y ajouter l'incidence de l'intégration proportionnelle en 1993 des filiales de Freyssinet en Extrême-Orient (151 millions de francs de chiffre d'affaires) et rappeler que, dans cet exercice, l'acti-

tivité du groupe Moter a joué pour une année complète, alors qu'elle n'était rentrée dans le Groupe qu'au deuxième semestre 1992.

PERSPECTIVES 1994

■ Les conditions générales de la conjoncture de l'exercice 1993 devraient perdurer au cours de l'exercice en cours : il est, en effet, peu probable que l'impact d'une amélioration progressive de la plupart des économies mondiales, telle qu'elle est attendue par les spécialistes, puisse être réellement ressentie dès cette année dans les activités du BTP. On peut même craindre, compte tenu des inerties inhérentes à ces activités, un nouveau tassement des marchés et un durcissement supplémentaire des conditions de concurrence.

C'est à un contexte de cette nature que votre Groupe s'est préparé pour l'exercice 1994, anticipant une probable nouvelle baisse de son activité, d'environ 2 à 3 % à périmètre comparable.

Les perspectives générales de l'exercice pour le Groupe en terme de résultats restent cependant tributaires de l'évolution des affaires difficiles de ces dernières années, qu'elles soient de caractère ponctuel (TML, Tunnel du Storebaelt,...) ou plus directement liées à l'évolution générale des marchés (Grande-Bretagne, Moter).

Pour les premières, leur déroulement à la date de la présente Assemblée, pour l'exercice en cours, paraît aller plutôt dans un sens favorable. L'amélioration progressive des secondes se poursuit, et devrait les amener sur un nouveau palier vers le retour à l'équilibre. Il est, en revanche, encore prématuré d'évaluer l'éventuelle incidence sur les résultats, de l'évolution de la conjoncture générale.

COMPTES DE L'EXERCICE 1993

Comptes consolidés

■ Le compte de résultat consolidé fait ressortir un bénéfice net (part du Groupe) de 305,7 millions de francs, à rapprocher du résultat de 405,4 millions de francs atteint en 1992.

Le **résultat courant**, qui atteint, en 1993, 505,4 millions de francs (contre 430,4 millions de francs pour l'exercice précédent), appelle deux remarques essentielles :

– D'une part, il prend en compte une réduction d'environ 100 millions de francs du résultat d'exploitation, due, pour partie, à la disparition, par rapport à 1992, d'éléments positifs non récurrents, notamment sur une opération immobilière particulière, et, pour partie, à la dégradation de l'exploitation de certaines filiales opérationnelles, compensée seulement partiellement par l'amélioration du résultat de Campeon Bernard SGE, en raison de l'évolution plus favorable de certains grands chantiers.

– D'autre part, il enregistre une amélioration sensible du résultat financier par rapport à 1992, en raison, à la fois, de l'intégration dans cette rubrique, de certaines plus-values réalisées sur l'activité de portefeuille, et de l'amélioration de la charge nette de financement du Groupe qui passe de 183,5 millions de francs en 1992 à 155,6 millions de francs en 1993. Le **résultat exceptionnel** apparaît, en revanche, en dégradation importante par rapport à 1992, année où il avait enregistré d'importantes plus-values sur cessions de titres de participation (notamment actions CIP). Les coûts de restructuration sont restés à un niveau élevé à plus de 250 millions de francs tandis que l'alignement sur les normes du Groupe de certaines pratiques comptables des filiales britanniques a encore représenté une charge significative dans cette rubrique.

Parmi les autres éléments constitutifs du résultat consolidé, à noter la dotation de l'exercice aux amortissements d'écarts d'acquisition pour 85 millions de francs et un total impôts et participation des salariés de 81,9 millions de francs (contre 66,8 millions de francs en 1992).

Le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence représente 160,5 millions de francs, comprenant, pour l'essentiel, la quote-part du résultat de Cofiroute revenant à votre société.

En ce qui concerne le **tableau de financement et le bilan consolidés** qui vous sont présentés, ils mettent en évidence, notamment :

– Une **marge brute d'autofinancement** de 1348 millions de francs, en recul de 93 millions de francs

par rapport à 1992, mais une **capacité d'autofinancement** qui apparaît en légère progression d'une année sur l'autre (1 268 millions de francs contre 1 220 millions de francs), les plus values financières sur l'activité de portefeuille étant prises en compte dans les produits financiers.

– Les **dotations aux amortissements** atteignent en 1993 1 430 millions de francs (contre 1 358 millions de francs en 1992) et les variations de provisions pour risques et charges intervenant dans le calcul de la CAF correspondent à une consommation de 303 millions de francs, concentrés, pour l'essentiel, sur les reprises de provisions pour perte à terminaison constituées dans les exercices antérieurs sur quelques chantiers importants.

– Les **investissements**, avec 1 461 millions de francs, diminuent de près de 500 millions de francs par rapport à 1992, traduisant le souci du Groupe d'être prudent sur ce plan, dans une période de décroissance de l'activité.

– Au niveau du bilan, où la situation nette, avant l'impact de l'augmentation de capital intervenue au premier trimestre 1994, atteint près de trois milliards de francs, l'**endettement financier net** diminue de 1 497 millions de francs à fin 1992 à 687 millions de francs à fin 1993, tout en intégrant les effets de la consolidation, au titre de l'exercice 1993, des opérations immobilières initiées en Allemagne, et plus particulièrement à Berlin.

Comptes sociaux

■ Le résultat propre de la société mère SGE s'établit pour l'exercice 1993 à + 172 780 237,15 francs contre + 275 973 637,26 francs en 1992.

La baisse ainsi constatée est due, pour l'essentiel, à l'intégration en 1992 d'éléments non récurrents (plus-values de cessions, résultats immobiliers), qui n'ont pas eu leur équivalent en 1993.

Le bilan met en évidence un total de capitaux propres de 2 977 millions de francs, enregistrant notamment, outre l'impact du résultat de l'exercice 1993, l'incidence de la fusion réalisée avec Tunzini S.A pendant cet exercice. Il convient de rappeler, par ailleurs, que 93 % des dividendes distribués afférents à l'exercice 1992 ont été payés en actions nouvelles.

L'endettement propre du holding SGE s'est, par ailleurs, accru d'un peu plus d'un milliard de francs, soit un montant sensiblement égal à l'incidence du rachat effectué par SGE auprès de Sogea de sa participation dans la Compagnie de Saint-Gobain.

Ce reclassement interne au sein du Groupe s'est inscrit dans le cadre des opérations de restructuration financière qui ont accompagné le rattachement à SGE des filiales britanniques de Sogea.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

■ Il est proposé à vos suffrages de répartir comme suit le résultat de l'exercice 1993 :

Bénéfice net de l'exercice	172 780 237,15 F
Report à nouveau antérieur	203 267 122,24 F
Total distribuable	376 047 359,39 F
Affectation à la réserve légale	8 639 011,86 F
Affectation à la réserve spéciale de plus-values à long terme	80 157 650,14 F
Distribution aux actionnaires	122 716 875,00 F
Total affecté	211 513 537,00 F

laissant en report à nouveau la somme de 164 533 822,39 francs.

La dotation aux réserves de plus-values à long terme, compte tenu du caractère fiscal de cette catégorie de résultat, devrait être normalement de 88 796 662 francs. Dans l'affectation qui vous est proposée, il est fait usage de la faculté laissée aux sociétés d'assimiler la dotation à la réserve légale à une dotation à la réserve spéciale des plus-values à long terme.

Le dividende proposé est de 5,00 francs pour chacune des 24 543 375 actions composant le capital social au 31 décembre 1993. A ce dividende s'ajoutera l'impôt payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,50 francs, formant ainsi un revenu global de 7,50 francs par action.

Il est proposé, comme les années passées, de donner aux actionnaires qui le souhaiteraient la possibilité d'opter pour le paiement de ce dividende en actions. Les actions nouvelles, objet de la présente option, seront émises à une valeur fixée à 90 % de

la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende et arrondie au franc immédiatement supérieur. Elles porteront jouissance au 1^{er} janvier 1994.

Conformément à la loi, nous vous rappelons ci-dessous les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre de titres rémunérés	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1990	-	-	-	-
1991	23 522 912	5,00 F	2,50 F	7,50 F
1992	23 974 657	5,00 F	2,50 F	7,50 F
1993 (proposition)	24 543 375	5,00 F	2,50 F	7,50 F

Nous vous précisons, enfin, que les dépenses visées par l'article 39.4 du Code Général des Impôts ont atteint 159 358 francs en 1993.

RÉPARTITION DU CAPITAL BOURSE

■ Le capital social de votre société atteignait, au 31 décembre 1993, 2 086 186 875 francs (réparti en 24 543 375 actions d'une valeur nominale de 85 francs) , à la suite de l'exercice en 1993 des possibilités de paiement en actions du dividende afférent à l'exercice 1992.

La Compagnie Générale des Eaux détenait au 31 décembre 1993, 80,56 % de ce total.

Les cotations du titre à la Bourse de Paris ont fluctué entre 167 francs au plus bas et 300 francs au plus haut, le cours atteint en fin d'année 1993 étant de 280 francs. Globalement, l'évolution de l'action SGE au cours de l'année 1993 est restée en moyenne plus favorable que celle des indices généraux de la Bourse de Paris, traduisant à la fois le redressement général des valeurs du secteur de la construction par rapport à l'année précédente et la bonne appréciation portée sur le titre de votre société par le marché financier.

Le volume des transactions, avec plus de 4,3 millions de titres échangés pendant l'exercice (17,5 % du capital), est revenu en 1993 à un niveau élevé, après une année 1992 en retrait sur les années précédentes.

Le début de l'année 1994 a vu le lancement de l'opération d'augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration dans sa séance du 7 mars dernier, suivant une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le même jour pour renouveler l'ensemble des autorisations générales permettant toutes émissions touchant directement ou indirectement le capital.

Il a ainsi été procédé à l'émission de 4 092 712 actions, au prix de 210 francs par action, représentant un montant total de 859 469 520 francs. Ces actions portent jouissance au 1^{er} janvier 1994, et de ce fait, n'ouvrent pas droit au dividende afférent à l'exercice 1993.

Votre Conseil souhaite adresser à l'ensemble des personnels du Groupe tous ses remerciements pour les efforts accomplis pendant cet exercice 1993 particulièrement difficile pour beaucoup, ainsi que pour l'acceptation avec un grand sens de la solidarité, d'une évolution très réduite des conditions générales de rémunération : nous ne doutons pas que l'ensemble des actionnaires s'associent à ces remerciements, et à cette confiance renouvelée dans les possibilités et les compétences de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

INFORMATIONS SOCIALES

■ Les effectifs moyens consolidés de l'exercice 1993 ont été de 63 073 personnes, avec une situation réelle au 31 décembre de cette même année de 62 048 personnes.

Dans le total réel de fin d'année évoqué ci-dessus, le nombre total des personnels relevant de contrats de droits européens était de 52 923 et celui des personnels de droits locaux, hors Europe, de 9 125. Les effectifs s'inscrivent en baisse d'environ 2 500 personnes par rapport à la fin de l'exercice 1992 : cette variation est liée à la baisse d'activité enregistrée pendant l'exercice 1993.

Par secteur d'activité, la répartition est la suivante :

	1992	1993	Variation
Entreprise Générale	20 437	19 209	(1 228)
Routes	12 179	11 436	(743)
Travaux d'Equipements Industriels et Techniques	8 945	8 240	(705)
Allemagne	13 458	13 971	513
Holding et divers	62	67	5
Total droit européen	55 081	52 923	(2 158)
Personnel local	9 602	9 125	(477)
Total Groupe	64 683	62 048	(2 635)

COMPTES CONSOLIDÉS

LES TROIS DERNIERS EXERCICES

En millions de francs

	1993	1992	1991
Chiffre d'affaires	43 271	44 430	44 690
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	18 420	18 494	18 867
Résultat net Part du Groupe avant amortissement des écarts d'acquisition	391	484	558
Résultat net part du Groupe	306	405	471
Capitaux propres après résultat de l'exercice	2 982	2 690	2 366
Provisions pour risques et charges	5 249	5 563	5 730
Marge brute d'autofinancement	1 348	1 441	1 302
Investissements de l'exercice :			
Investissements industriels	1 206	1 564	1 720
Investissements financiers	255	392	579
	1 461	1 956	2 299
Effectifs moyens	63 073	66 077	70 035

BILAN CONSOLIDÉ

En millions de francs

ACTIF	Notes	1993	1992
Immobilisations incorporelles	3	176,1	97,7
Ecarts d'acquisition	4	1 190,5	1 168,7
Immobilisations corporelles	5	4 717,6	4 772,6
Immobilisations financières			
Titres de participation	6	1 617,4	2 035,2
Titres mis en équivalence	7	696,3	628,4
Autres immobilisations financières	8	449,1	484,8
		2 762,8	3 148,4
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9	342,9	226,0
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		9 189,9	9 413,4
Stocks et travaux en cours	10	5 795,7	5 546,4
Clients et comptes rattachés		12 748,1	13 756,4
Autres débiteurs		4 787,8	4 732,5
Titres de placement	11-14	399,2	416,9
Créances financières court terme et autres valeurs mobilières de placement	11-14	3 156,6	1 998,0
Disponibilités	14	1 268,6	1 881,1
TOTAL ACTIF CIRCULANT		28 156,0	28 331,3
TOTAL DE L'ACTIF		37 345,9	37 744,7

En millions de francs

PASSIF	Notes	1993	1992
Capitaux propres			
Capital		2 086,2	2 037,8
Réserves consolidées part du groupe		589,7	247,1
Résultat de l'exercice part du groupe		305,7	405,4
		2 981,6	2 690,3
Intérêt minoritaires	12	39,1	37,9
Eléments de financement des immobilisations			
Amortissement de caducité du domaine concédé		51,7	43,3
Subventions d'investissement		0,2	1,0
		51,9	44,3
Provisions pour risques et charges	13	5 248,8	5 562,6
Dettes financières à plus d'un an	14		
Emprunts participatifs		320,2	360,9
Emprunts obligataires		115,1	123,5
Autres emprunts et dettes financières		1 905,3	1 606,2
		2 340,6	2 090,6
TOTAL CAPITAUX PERMANENTS		10 662,0	10 425,7
Avances et acomptes reçus sur travaux		6 427,5	6 461,9
Fournisseurs et comptes rattachés		8 898,1	9 585,7
Autres créanciers		8 187,5	7 985,8
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	14	3 170,8	3 285,6
TOTAL PASSIF CIRCULANT		26 683,9	27 319,0
TOTAL DU PASSIF		37 345,9	37 744,7

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions de francs

	Notes	1993	1992
CHIFFRE D'AFFAIRES	15	43 271,2	44 429,7
Autres produits	16	1 811,9	1 586,9
Produits d'exploitation		45 083,1	46 016,6
Charges d'exploitation	17	(44 632,5)	(45 465,3)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		450,6	551,3
Charges financières		(753,3)	(734,7)
Produits financiers		835,6	629,1
Dotations nettes aux provisions financières		(27,5)	(15,3)
RÉSULTAT FINANCIER	18	54,8	(120,9)
RÉSULTAT COURANT		505,4	430,4
Charges et produits exceptionnels		(494,5)	(162,3)
Amortissements et provisions exceptionnels		302,7	149,9
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	19	(191,8)	(12,4)
Participation des salariés		(39,6)	(56,6)
Charge nette d'impôts	20	(42,3)	(10,2)
Amortissement des écarts d'acquisition		(85,4)	(79,2)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		146,3	272,0
Part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence		160,5	134,6
Part des minoritaires		(1,1)	(1,2)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		305,7	405,4
RESULTAT NET PAR ACTION (En francs)		12,46	16,91
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre		24 543 375	23 974 657

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions de francs

CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	Capital	Différences de conversion	Réserves et résultat	Total
Au 31 décembre 1991	1 999,4	(69,1)	435,6	2 365,9
Augmentation de capital de la SGE	38,4		56,5	94,9
Dividendes distribués			(117,6)	(117,6)
Différences de conversion et divers		(58,1)	(0,2)	(58,3)
Résultat de l'exercice part du Groupe			405,4	405,4
Au 31 décembre 1992	2 037,8	(127,2)	779,7	2 690,3
Augmentation de capital de la SGE	48,4		63,6	112,0
Dividendes distribués			(119,9)	(119,9)
Différences de conversion et divers		5,5	(12,0)	(6,5)
Résultat de l'exercice part du Groupe			305,7	305,7
Au 31 décembre 1993	2 086,2	(121,7)	1 017,1	2 981,6

L'augmentation de capital de la SGE correspond essentiellement aux dividendes versés au titre de l'exercice 1992 et payés en actions.

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

En millions de francs

	1993	1992
RESSOURCES		
Résultat net des sociétés intégrées	146,3	272,1
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 127,1	1 100,6
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	74,9	68,6
Marge brute d'autofinancement	1 348,3	1 441,3
Résultat des cessions d'actifs	(80,0)	(220,7)
Capacité d'autofinancement	1 268,3	1 220,6
Cessions d'actifs	776,3	611,4
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation de capital de la société mère	112,0	94,9
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	0,3	5,1
	112,3	100,0
Augmentation des dettes financières à long terme	757,2	129,0
Diminution nette des autres immobilisations financières	10,5	78,8
I - TOTAL	2 924,6	2 139,8
EMPLOIS		
Investissements		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 205,9	1 564,2
Acquisition de titres de participation	254,6	391,6
	1 460,5	1 955,8
Diminution des dettes financières à long terme	606,4	294,7
Autres emplois		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	225,8	173,9
Dividendes versés par la société mère	119,9	117,6
Part des tiers dans les dividendes distribués par les filiales	0,4	1,5
	346,1	293,0
II - TOTAL	2 413,0	2 543,5
I - II - Excédent (insuffisance) des ressources sur les emplois	511,6	(403,7)
III - Variations de périmètre, écarts de conversion et autres reclassements	(51,8)	(40,7)
I - II + III - Variation nette du fonds de roulement	459,8	(444,4)
Diminution du besoin en fonds de roulement	(183,4)	(253,4)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	643,2	(191,0)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1 - PRINCIPES COMPTABLES

■ Les comptes consolidés de la SGE, intégrés dans les comptes consolidés de la Compagnie Générale des Eaux, sont établis selon les normes définies par le plan comptable général, la loi du 3 janvier 1985 et le décret du 17 février 1986.

1.1 - Principes de consolidation

■ Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 millions de francs, ainsi que les filiales de chiffre d'affaires inférieur, lorsque leur impact est significatif sur le résultat du Groupe.

Les sociétés sur lesquelles la SGE exerce un contrôle majoritaire sont consolidées par intégration globale.

Celles sur lesquelles la SGE exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Les sociétés communautaires d'intérêt et les sociétés en participation qui représentent une quote-part de chiffre d'affaires et un bilan significatifs pour le Groupe sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les autres sociétés en participation sont prises en compte selon la méthode dite "semi-proportionnelle", limitant l'intégration proportionnelle aux seuls éléments du compte de résultat.

1.2 - Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

■ Les états financiers des sociétés et établissements étrangers consolidés sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion qui en découlent sont affectés à un compte intitulé "différences de conversion" inclus dans les réserves consolidées.

1.3 - Eléments libellés en monnaie étrangère

■ Les éléments du bilan consolidé libellés en devises sont convertis au cours de change de la clôture de l'exercice ou au cours de la couverture qui leur est affectée. Les pertes de change latentes qui en résultent sont provisionnées dans les résultats de l'exercice.

1.4 - Ecart d'acquisition

■ Le principe est d'affecter les écarts d'acquisition, représentant la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part des capitaux propres correspondant à la date d'acquisition, aux différents éléments actifs et passifs du bilan de la société acquise.

Le solde non affecté des écarts d'acquisition est porté à l'actif du bilan consolidé et amorti sur une durée n'excédant pas 20 ans, sauf cas particuliers justifiant un amortissement accéléré.

Les écarts d'acquisition relatifs aux carrières sont amortis sur la durée d'exploitation prévisible, et au maximum sur 40 ans.

1.5 - Immobilisations corporelles

■ Les terrains, bâtiments et équipements sont généralement évalués à leur coût de revient.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire ou dégressif sur les durées de vie habituellement retenues dans la profession. Ces durées sont les suivantes :

Immeubles	de 15 à 30 ans
Matériels de travaux publics	de 2 à 7 ans
Véhicules	de 3 à 5 ans
Agencements	de 8 à 10 ans
Mobiliers et matériels de bureau	de 3 à 5 ans

Le Groupe n'a pas retenu l'option de retraiter les immobilisations financées par des contrats de crédit bail.

1.6 - Titres de participation

■ La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'usage est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, rectifiée le cas échéant pour tenir compte de leur valeur boursière, de leur intérêt pour le Groupe ou de leurs perspectives de développement et de résultat.

1.7 - Engagements pour retraites

■ Les engagements pour retraites concernant le personnel en activité - indemnités de départ à la retraite ou engagements dans le cadre de régimes de retraites par capitalisation - sont portés en engagements hors bilan.

Les engagements du Groupe, dans le cadre de régimes de retraites par capitalisation concernant le personnel retraité, sont provisionnés au bilan et évalués selon la méthode actuarielle prospective. L'incidence de l'actualisation de ces engagements de retraite est prise en compte dans le résultat.

1.8 - Dégagement du résultat

■ Les résultats sur contrats à long terme conclus par les sociétés des secteurs Entreprise Générale et Routes sont, en règle générale, déterminés selon la méthode de l'avancement.

Pour certains chantiers ne remplissant pas les conditions pour être traités à l'avancement, notamment en Allemagne, et pour les Travaux d'Équipements Industriels et Techniques, les sociétés concernées utilisent la méthode de l'achèvement. Dans ce cas, les pertes éventuelles correspondant aux travaux réalisés à la clôture de l'exercice donnent lieu à dépréciation des travaux en cours.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est constituée, après prise en compte, le cas échéant, de droits à réclamation estimés selon des hypothèses prudentes.

1.9 - Impôts sur le résultat

■ La charge d'impôt de l'exercice correspond à l'impôt exigible des entités consolidées, corrigé de la variation sur l'exercice des impôts différés. Ceux-ci proviennent notamment des différences temporaires apparaissant entre le résultat fiscal et le résultat comptable et sont déterminés selon la méthode du report variable.

Aucun impôt différé n'est constaté au titre des déficits reportables.

Il en est de même pour les impôts différés relatifs à des éléments dont les échéances ne sont pas connues à la clôture de l'exercice.

2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.1 - Mouvements externes

■ Le périmètre de consolidation a été élargi à 425 sociétés au 31 décembre 1993 (398 sociétés au 31 décembre 1992), dont 35 sociétés en participation.

Il se décompose de la façon suivante :

	Françaises	Étrangères	Total	Rappel 31.12.92
Intégration globale	163	187	350	331
Intégration proportionnelle	32	30	62	51
Mise en équivalence	6	7	13	16
Total	201	224	425	398

Les mouvements de l'exercice tiennent compte notamment de l'intégration :

- de Märkische Landeskultur und Tiefbau Union (MLTU), société de travaux publics située à Potsdam, acquise fin 1992 par SGE Olympia Bau Union, filiale de SGE Deutsche holding.
- de Valerian, société de terrassement acquise en milieu d'année 1993 (chiffre d'affaires consolidé sur 5 mois).
- des sociétés allemandes dans lesquelles le Groupe est associé pour le développement de projets immobiliers à Berlin :
 - en intégration proportionnelle : Katmar (50 %), Anthropolis (50 %) et Wartberlin (75 %).
 - par mise en équivalence : EPE & Co Friedrichstadt Passagen Kg (25 %).
- de Socofreg, filiale à 100 % de SGE.

L'incidence en terme de chiffre d'affaires des nouvelles sociétés entrant dans le périmètre de consolidation est de l'ordre de 1,5 milliard de francs. En terme d'endettement, l'incidence positive des actifs financiers de Socofreg compense pour une large part l'accroissement de l'endettement lié aux autres sociétés entrantes (filiales immobilières allemandes principalement).

2.2 Reclassements internes

■ Les titres de General Utilities Holding, qui porte la participation de Sogea dans les filiales britan-

niques Norwest Holst et Sogea Properties UK, ont été reclassés en fin d'exercice chez Socofreg.

A la suite de ce reclassement, SGE a transféré à Socofreg sa participation dans Sogea.

Ces deux opérations sont neutres au niveau des comptes consolidés du Groupe SGE.

3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

■ La variation nette de l'exercice s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1993	1992
Valeur nette en début d'exercice	98	97
Investissements	88	28
Amortissements pratiqués	(26)	(25)
Cessions, reclassements et variations de périmètre	16	(2)
Valeur nette en fin d'exercice	176	98

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les valeurs relatives aux marques, fonds de commerce et mises de fonds dans les opérations de concession.

4 - ÉCARTS D'ACQUISITION

■ La variation de l'exercice s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1993	1992
Écarts d'acquisition en début d'exercice	1 169	1 141
Écarts d'acquisition constatés dans l'exercice	89	229
Dotation aux amortissements	(85)	(79)
Sortie de périmètre et écarts de conversion	18	(122)
Écarts d'acquisition en fin d'exercice	1 191	1 169

Les écarts d'acquisition constatés dans l'exercice sont liés principalement à l'intégration de Valerian et de MLTU.

Par ailleurs, les écarts d'acquisition en valeur nette à la clôture se rapportent principalement aux filiales britanniques (598 millions de francs, soit 68,7 millions de livres) et à l'ensemble Moter (183 millions de francs).

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

■ Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

En millions de francs

	1993		1992	
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	860	(47)	813	783
Constructions	1 557	(523)	1 034	1 031
Installations Tech. Matériels	4 552	(3 074)	1 478	1 512
Agencements et autres	2 577	(1 731)	846	959
Immobilisations concédées	382	(8)	374	312
Immobilisations en cours	173		173	176
	10 101	(5 383)	4 718	4 773

Investissements de l'exercice

En millions de francs

	1993	1992
Terrains	16	42
Constructions	65	155
Instal. Techniques Matériels	647	798
Agencements et autres	307	463
Immobilisations concédées	69	76
Immobilisations en cours	14	2
	1 118	1 536
Immobilisations incorporelles (pour mémoire)	88	28
Total des investissements	1 206	1 564

Par ailleurs, les désinvestissements de l'exercice représentent 186 millions de francs en valeur nette comptable et concernent principalement le matériel d'exploitation.

Analyse des immobilisations corporelles par secteur d'activité

En millions de francs

	1993		1992	
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur nette
Entreprise Générale	5 083	(2 624)	2 459	2 419
Routes	2 650	(1 588)	1 062	1 140
T.E.I.T.	513	(292)	221	246
Allemagne	1 855	(879)	976	968
	10 101	(5 383)	4 718	4 773

6 - TITRES DE PARTICIPATION

■ Les titres de participation des sociétés non consolidées comprennent des titres de sociétés cotées pour une valeur nette de 965 millions de francs. Ceux-ci comprennent notamment des actions de la Cie de Saint-Gobain pour 888 millions de francs, dont la valeur boursière au 31 décembre 1993 représentait 1 234 millions de francs.

Les investissements financiers de l'exercice ont représenté un montant total de 255 millions de francs, incluant l'acquisition de titres de participation consolidés dans l'exercice.

7 - TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

■ Les principales données financières relatives aux sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

En millions de francs

	1993		1992	
	Total	dont Cofiroute	Total	dont Cofiroute
Chiffre d'affaires *	3 752	3 092	3 536	2 857
Capitaux propres	2 285	2 197	2 027	1 928
Part du Groupe dans les capitaux propres	696	657	628	595
Résultat net	506	475	441	422
Part du Groupe dans le résultat net	161	147	135	130

* non intégré dans le chiffre d'affaires du Groupe.

L'évolution de la valeur des titres mis en équivalence s'analyse comme suit :

En millions de francs

Valeur au 1^{er} janvier 1993	628
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	161
Dividendes distribués	(75)
Variations de périmètre	(18)
Valeur au 31 décembre 1993	696

8 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

■ Cette rubrique s'analyse ainsi :

En millions de francs

	1993	1992
Créances financières nettes à long terme	279	304
Dépôts et cautionnements	114	102
Autres titres immobilisés nets	56	79
	449	485

Les créances financières concernent principalement des prêts consentis à des filiales non consolidées.

9 - CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

■ Les charges à répartir sur plusieurs exercices sont constituées pour l'essentiel :

- de frais d'installation de chantiers dont l'amortissement est étalé sur la durée d'exécution des travaux.
- des préloyers relatifs au financement par crédit-bail du siège social de Rueil 2000 qui sont amortis sur la durée des contrats.

10 - STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

■ Ce poste concerne essentiellement les chantiers pour lesquels le Groupe applique la méthode de l'achèvement dans les Travaux d'Equipements Industriels et Techniques ou certains chantiers d'Entreprise Générale ou de Routes pour lesquels une prise à l'avancement par lot conduit à faire apparaître des travaux en cours pour des lots non achevés.

Les encours immobiliers concernent principalement les projets portés par les sociétés Katmar et Anthropolis dont l'achèvement est prévu à partir de 1995.

Le poste "stocks et travaux en cours" s'analyse comme suit :

En millions de francs

	1993	1992
En cours sur programmes immobiliers	837	397
Autres chantiers à l'achèvement	4 227	4 512
Autres valeurs d'exploitation	894	801
Provisions pour dépréciation	(162)	(164)
	5 796	5 546

11 - TITRES DE PLACEMENT, VALEURS MOBILIÈRES ET AUTRES CRÉANCES FINANCIÈRES À COURT TERME

■ L'analyse des titres de placement, valeurs mobilières et autres créances financières à court terme est la suivante :

En millions de francs

	1993	1992
Titres de placement	399	417
Valeurs mobilières de placement	2 465	1 363
Autres créances financières à court terme	692	635
	3 556	2 415

Les titres de placement concernent le portefeuille d'actions de la Compagnie Générale des Eaux dont la valeur boursière à la clôture de l'exercice s'élève à 579 millions de francs.

Le poste "Valeurs mobilières de placement" est composé pour l'essentiel de titres de créances négociables, parts de fonds communs de placement ou de SICAV.

Leur évaluation suivant les cours de Bourse au 31 décembre 1993 ne fait pas apparaître de différences significatives par rapport à la valeur nette comptable figurant à l'actif du bilan.

12 - INTÉRÊTS MINORITAIRES

■ Au cours de l'exercice, les intérêts minoritaires ont évolué comme suit :

En millions de francs

	1993	1992
Valeur au 1^{er} janvier 1993	38	52
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires		5
Part des minoritaires sur les résultats de l'exercice	1	1
Variations de périmètre et divers		(20)
Valeur au 31 décembre 1993	39	38

Pour les sociétés dont les capitaux, y compris le résultat de l'exercice, sont négatifs, le Groupe a pris en charge la quote-part des capitaux propres incombant aux minoritaires.

13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

■ Au cours de l'exercice, les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

En millions de francs

	Solde initial	Dotations	Reprises	Autres variations	Solde final
Risques d'exploitation	3 682	1 355	(1 640)	106	3 503
dont :					
- Compléments de retraites	477	103	(56)	(1)	523
- Service après-vente	852	403	(323)	(19)	913
- Pertes à terminaison	502	160	(332)	64	394
- Autres risques sur chantiers	1 703	689	(781)	62	1 673
Ecart d'acquisition négatifs	148		(148)		0
Risques financiers	266	49	(76)	(10)	229
Autres provisions pour risques	1 615	691	(781)	(8)	1 517
	5 563	2 095	(2 497)	88	5 249

Les "autres variations" intègrent notamment l'incidence des variations de périmètre pour 92 millions de francs, dont 40 millions de francs au titre de l'entrée de la société allemande MLTU.

Le solde des sous-valeurs dégagées sur les filiales allemandes situées dans les nouveaux Länder, et affectées en provisions pour risques d'exploitation, a été consommé sur l'exercice.

Le poste "autres provisions pour risques" concerne des provisions destinées à couvrir, d'une part des risques de caractère exceptionnel, notamment des coûts de restructuration, des mises en jeu abusives de cautions, des risques en matière d'écarts d'acquisition, et d'autre part des aléas positifs pris en compte par certaines filiales pour la détermination de pertes à terminaison sur grands chantiers.

14 - ENDETTEMENT FINANCIER

■ L'endettement financier du Groupe se décompose de la manière suivante :

En millions de francs

	1993	1992
Emprunts participatifs - Part à + 1 an	320	361
Emprunts obligataires - Part à + 1 an	115	124
Autres emprunts et dettes financières divers - Part à + 1 an	1 906	1 606
	2 341	2 091
Part à - 1 an des dettes financières long terme	1 034	1 111
Découverts bancaires et autres dettes financières à - 1 an	2 136	2 174
Endettement financier brut	5 511	5 376
Valeurs mobilières de placement et autres créances financières à court terme	(3 157)	(1 998)
Disponibilités	(1 268)	(1 881)
	1 086	1 497
Titres de placement	(399)	(417)
Endettement financier net	687	1 080

La consolidation de Socofreg au 1^{er} janvier 1993 a pour principale incidence la prise en compte en actif financier de son portefeuille titres de placement (actions Compagnie Générale des Eaux). L'endettement financier net à fin 1992 d'un montant de 1 497 millions de francs aurait été de 1 080 millions de francs à méthode comparable.

L'endettement financier brut prend, en outre, en compte l'endettement lié aux développements immobiliers effectués par le Groupe à Berlin, qui représente près de 740 millions de francs à fin 1993. Dans le montant de l'endettement brut, les ressources à taux fixes ou plafonnées au moyen d'instruments de couverture représentent environ 1,4 milliard de francs à un taux moyen voisin de 9 %. S'agissant de la partie à taux variable de l'endettement brut, les taux d'intérêts pratiqués sont généralement indexés sur le marché monétaire.

En particulier, le poste "Découverts bancaires et autres dettes financières à moins d'un an" inclut le montant de billets de trésorerie émis par la SGE pour 550 millions de francs au 31 décembre 1993

(l'encours moyen des billets de trésorerie émis dans l'exercice s'est élevé à 795 millions de francs).

Par échéance, les dettes financières à plus d'un an au 31 décembre 1993 s'analysent comme suit :

En millions de francs

	1995	1996
Echéance dans l'exercice	155	117
		1997
		540
		1998
		876
	Au-delà de 1999	561
	Echéance non définie	92
		2 341

Dettes couvertes par des sûretés réelles

Au 31 décembre 1993, les dettes couvertes par des sûretés s'élevaient à :

En millions de francs

	1993	1992
Emprunts obligataires	97	108
Emprunts auprès des établissements de crédit	542	602
Emprunts divers	19	90
	658	800

15 - CHIFFRE D'AFFAIRES

■ Depuis l'exercice 1992, une définition plus restrictive du chiffre d'affaires a été retenue afin d'assurer une meilleure comparabilité avec le chiffre d'activité. Elle se traduit par l'exclusion du chiffre d'affaires, d'une part, de certains produits accessoires reclassés en autres produits, d'autre part, des prestations aux sociétés en participation non consolidées, portées en déduction des autres charges externes.

En outre, en application de la méthode de consolidation «semi-proportionnelle» décrite dans la Note 1, le chiffre d'affaires consolidé intègre la quote-part du Groupe dans le chiffre d'affaires des sociétés en participation.

Par ailleurs, l'évolution du chiffre d'affaires prend également en compte l'effet des variations de périmètre et de cours de change. A structure et méthodes comparables et après correction des

variations monétaires, celle-ci ressort à - 6,2 %, s'analysant comme suit :

En millions de francs

	1993	1992
Chiffre d'affaires de l'exercice	43 271	44 430
dont :		
• chiffre d'affaires des sociétés entrantes	(1 558)	
• chiffre d'affaires des sociétés sortantes		(44)
• Impact des variations de change		90
Chiffre d'affaires à périmètre et méthodes comparables	41 713	44 476

Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité et zones géographiques

En millions de francs

Secteurs d'activité	Zones géographiques			Total	%
	France	Europe	Autres		
Entreprise Générale	11 664	4 698	3 864	20 226	47 %
Routes	8 533	175	93	8 801	20 %
T.E.I.T.	4 901	150	98	5 149	12 %
Allemagne	14	9 253	89	9 356	21 %
Ventes internes	(261)			(261)	
	24 851	14 276	4 144	43 271	100 %
	57 %	33 %	10 %	100 %	

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger progresse à près de 43 % du chiffre d'affaires total.

16 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En millions de francs

	1993	1992
Q.P. de résultat sur opérations en commun	38	97
Transfert de charges	210	174
Autres produits et prestations divers	1 501	1 269
Revenus de la gestion immobilière	63	47
	1 812	1 587

Le poste "Prestations diverses" concerne les produits non directement liés à l'activité tels que : location d'immeubles et de matériels, vente de marchandises, prestations de bureaux d'études, honoraires de pilotage de chantier, etc...

Les transferts de charges concernent uniquement les charges à répartir constatées dans l'exercice (cf. Note 9)

17 - CHARGES D'EXPLOITATION

■ Elles comprennent les éléments suivants :

En millions de francs

	1993	1992
Achats consommés	12 290	13 128
Services extérieurs	15 671	16 175
Frais de personnel	12 924	12 669
Autres charges	2 421	2 243
Amortissements d'exploitation	1 352	1 269
Provisions pour dépréciation ou risques d'exploitation	(26)	(18)
	44 632	45 466

Dotations aux amortissements d'exploitation

■ Les dotations aux comptes d'amortissements s'analysent ainsi :

En millions de francs

	1993	1992
Immobilisations incorporelles	26	25
Immobilisations corporelles	1 209	1 182
Charges à répartir	108	53
Amortissements de caducité	9	9
	1 352	1 269

18 - RÉSULTAT FINANCIER

■ Il se compose ainsi :

En millions de francs

	1993	1992
Frais financiers nets	(156)	(183)
Dividendes perçus	87	104
Résultat sur cessions de titres	191	
Résultat de change	30	25
Provisions financières	(109)	(60)
Divers	12	(7)
	55	(121)

La diminution des frais financiers nets résulte principalement de la baisse des taux d'intérêts à court terme en France et de l'endettement moyen du Groupe.

Par ailleurs, le résultat financier prend en compte les plus-values réalisées sur la cession de titres de l'activité de portefeuille (Saint-Gobain et Compagnie Générale des Eaux).

19 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

■ Il se décompose ainsi :

En millions de francs

	1993	1992
Résultat sur cessions	80	221
Charges et produits exceptionnels nets	(474)	(383)
Variation nette des provisions exceptionnelles	202	150
	(192)	(12)

La détérioration du résultat exceptionnel, qui enregistre encore en 1993 un montant significatif de coûts de restructuration, résulte principalement de la réduction des plus-values sur cessions de titres de participations (40 MF contre 221 MF en 1992).

Le solde du résultat sur cessions de 1993 concerne d'autres actifs immobilisés hors exploitation.

Le résultat exceptionnel intègre, par ailleurs, pour 57 millions de francs, un produit à recevoir d'autres sociétés du Groupe de la Compagnie Générale des Eaux dans le cadre de l'intégration fiscale mise en place en 1992 en Grande-Bretagne. Le montant pris en compte au titre de l'exercice précédent, qui s'élevait à 29 millions de francs, figure dans la rubrique "charge nette d'impôts" en 1992.

20 - CHARGE NETTE D'IMPOTS

■ La charge s'analyse de la façon suivante :

En millions de francs

	1993	1992
Impôts courants	(39)	(9)
Impôts différés	(3)	(1)
	(42)	(10)

Le poste "impôts courants" concerne essentiellement les filiales et les établissements étrangers du Groupe imposables localement.

Son augmentation provient principalement du reclassement en 1993 en résultat exceptionnel du produit à recevoir au titre de l'intégration fiscale en Grande-Bretagne (cf. Note 19).

Au 31 décembre 1993, le solde des impôts différés constitue un passif net de 22 millions de francs.

21 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

En millions de francs

	Engagements donnés	
	1993	1992
Avals, cautions et garanties	11 292	10 514
Régimes de retraites complémentaires	568	544
Indemnités de départ en retraite	237	202
Garanties solidaires des associés de sociétés de personnes non consolidées	1 438	1 281
Autres engagements	2 567	1 328
	16 102	13 869

Les cautions données à l'occasion des grands contrats, couvrant notamment les avances reçues et les garanties de bonne fin d'exécution des travaux, expliquent l'importance du montant des engagements donnés.

Les engagements reçus, comprenant essentiellement des sûretés personnelles (cautions, garanties), représentent 1 278 millions de francs au 31 décembre 1993 (1 209 millions de francs au 31 décembre 1992).

22 - ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

■ Les investissements financés par voie de crédit-bail représentent au 31 décembre 1993 un montant cumulé de 1 029 millions de francs.

Les redevances restant dues au titre de ces différents contrats s'élèvent à 1 413 millions de francs, dont 906 millions de francs pour la part en capital.

Le règlement de ces redevances se déroulera selon l'échéancier suivant :

En millions de francs

Redevances dues à moins d'un an	156
entre 2 et 5 ans	490
au-delà de 5 ans	767

23 - ENGAGEMENTS LIÉS A L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments de taux

■ Le Groupe intervient sur ce marché principalement par le biais d'accords de swaps en francs ou en devises. Ces instruments, dont les échéances se répartissent entre 1994 et 2007, ont pour objet de couvrir la majeure partie de l'endettement à taux variable du Groupe et les engagements en matière de crédit-bail contre le risque de hausse des taux d'intérêt. Les encours de swaps au 31 décembre 1993 représentaient un montant global de 3 215 millions de francs.

Instruments de change

■ Le Groupe n'utilise d'instruments de change que pour couvrir ses transactions en devises. Les positions existantes à la clôture de l'exercice ne représentaient pas de montants significatifs.

24 - EFFECTIFS

■ L'effectif moyen pondéré des Sociétés consolidées ressort à :

	1993	1992
Cadres	5 029	5 105
Agents de maîtrise	6 363	6 874
Employés	8 477	8 684
Ouvriers	43 204	45 414
	63 073	66 077

Les frais de personnel sont mentionnés en Note 17.

LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES EN 1993

	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe
1/ Entreprise Générale		
SOGEA	IG	99,91
SICRA	IG	99,91
SOGEA Nord Ouest	IG	99,91
SOBEA Ile-de-France	IG	99,91
SATOM et ses filiales	IG	98,64
SBTPC (La Réunion)	IG	85,49
SOGEA Sud Est	IG	99,91
SOGEA Guadeloupe	IG	99,91
DENYS et ses filiales (Belgique)	IG	99,90
SOGEA Est	IG	99,91
SOGEA Atlantique	IG	99,91
SOGEA Languedoc Roussillon	IG	99,91
SOTRAMA (La Réunion)	IG	99,91
SOGEA Sud-Ouest	IG	99,91
TPI Ile-de-France	IG	99,91
SOGEA Bretagne	IG	99,91
SOGEA Rhône-Alpes	IG	99,91
SOGEA Centre	IG	99,91
LAMY	IG	99,91
SOGEA Martinique	IG	99,91
DODIN Ouest	IG	99,91
DODIN Sud	IG	99,91
FILIALES BRITANNIQUES	IG	100,00
NORWEST HOLST LTD et ses filiales	IG	100,00
SOGEA PROPERTIES UK et ses filiales	IG	100,00
CAMPENON BERNARD SGE	IG	100,00
CAMPENON BERNARD Sud	IG	100,00
DESCHIRON	IG	100,00
EMCC	IG	100,00
SOCASO	IP	100,00
CAMPENON BERNARD Régions	IG	100,00
HAGEN (Portugal)	IG	99,95
SGEN (Nigeria)	IG	100,00
PAR-EN-GE	IG	100,00
CAMPENON BERNARD Bâtiment	IG	100,00
EDIF	IG	100,00
URBAN BTP	IG	100,00
BOTTE BTP	IG	100,00
VALERIAN	IG	100,00
CAMPENON BERNARD Ouest	IG	100,00
FREYSSINET	IG	100,00
FREYSSINET INTERNATIONAL	IG	100,00
FREYSSINET FAR EAST (Hong Kong)	IG	100,00
EUROPE ETUDES GECTI	IG	99,92
PSC FREYSSINET (Grande-Bretagne)	IG	100,00
2/ Routes		
COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ	IG	100,00
MOTER et ses filiales	IG	95,71
GERCIF-EMULITHE	IG	100,00
ROL LISTER	IG	100,00
TSS	IG	100,00
SAEC	IG	100,00

	Méthode de consolidation	% Intérêt Groupe
ROUTIERE DU MIDI	IG	100,00
ROY	IP	100,00
STP L'ESSOR	IG	100,00
LALITTE TP.	IG	100,00
ROL Normandie	IG	100,00
GRIZACO et ses filiales (Belgique)	IG	90,00
VIAFRANCE	IG	100,00
VALENTIN	IG	99,99
CARRIERES DE CHAILLOUE	IG	89,99
ROUSSEY	IG	99,96
LES PAVEURS DE MONTRouGE	IG	99,95
SEC TP.	IG	99,94
COFIROUTE	ME	30,88
3 / Travaux d'Equipements Industriels et Techniques		
SAUNIER DUVAL ELECTRICITE	IG	100,00
SETB (La Réunion)	IG	83,46
ELECTRO NAVALE	IG	100,00
SELT	IG	100,00
TOUTE LA TELEPHONIE MODERNE	IG	99,70
TUNZINI	IG	100,00
TPI	IG	100,00
FROMONT	IG	100,00
SBGC (La Réunion)	IG	91,00
WANNER ISOFI	IG	100,00
ITASA (Espagne)	IG	100,00
LEFORT FRANCHETEAU	IG	100,00
SAGA ENTREPRISE	IG	94,99
SONEX	IG	99,97
4/ Allemagne		
G + H MONTAGE	IG	100,00
SCHUH (Allemagne)	IG	100,00
MC GILL (Grande-Bretagne)	IG	100,00
ISOLIERUNGEN LEIPZIG (Allemagne)	IG	100,00
L + V (Pays-Bas)	IG	100,00
KITSON INSULATION (Grande-Bretagne)	IG	100,00
NICKEL et ses filiales	IG	100,00
OLYMPIA BAU UNION	IG	100,00
OBG	IG	100,00
OBAG	IG	100,00
VBV	IG	100,00
MLTU	IG	100,00
SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES		
KATMAR	IP	50,00
ANTHROPOLIS	IP	50,00
WARTBERLIN	IP	75,00
EPE & Co Friedrichstadt Passagen KG	ME	25,00

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

ME : Mise en équivalence

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1993

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société Générale d'Entreprises, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la vérification du rapport sur la gestion du Groupe, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1993.

1 - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés, en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2 - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Paris, le 27 avril 1994

Bernard MONTAGNE, André AMIC
et Associés
Membre de DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

SALUSTRO REYDEL

Bernard MONTAGNE

Michel BOUSQUET

Benoît LEBRUN

Bernard CATTENOZ

*COMPTES DE LA SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE D'ENTREPRISES*

BILAN

En milliers de francs

ACTIF	Notes	1993	1992
Immobilisations incorporelles	2	41 636	42 196
Immobilisations corporelles	2	94 543	105 876
Immobilisations financières	3/8/9	7 519 393	6 359 998
Total actif immobilisé		7 655 572	6 508 070
Clients et comptes rattachés	8/9	37 742	68 256
Autres débiteurs	8/9	467 674	685 316
Valeurs mobilières de placement	7	1 355 002	532 896
Disponibilités	7	100 609	476 459
Charges constatées d'avance	8	4 190	6 000
Total actif circulant		1 965 217	1 768 927
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4	30 245	32 517
Ecarts de conversion Actif		2 694	1 812
TOTAL ACTIF		9 653 728	8 311 326

En milliers de francs

PASSIF	Notes	1993	1992
Capitaux propres	5		
Capital		2 086 187	2 037 846
Primes d'émission, de fusion, d'apport		243 609	99 923
Réserve légale		147 664	133 865
Réserves réglementées		122 449	121 649
Report à nouveau		203 267	60 965
Résultat de l'exercice		172 780	275 974
Provisions réglementées		1 471	290
		2 977 427	2 730 512
Provisions pour risques et charges	6	689 112	788 506
Dettes financières	7/8/9	5 738 883	4 429 920
Autres dettes	8/9	242 005	355 560
Produits constatés d'avance	8	2 205	3 681
Total dettes		5 983 093	4 789 161
Ecarts de conversion Passif		4 096	3 147
TOTAL PASSIF		9 653 728	8 311 326

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers de francs

	Notes	1993	1992
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	11	129 890	154 224
Reprises sur provisions et transferts de charges		57 625	38 063
Autres produits d'exploitation		159 975	131 454
		347 490	323 741
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes		(155 375)	(251 157)
Impôts et taxes		(10 003)	((4 575)
Salaires et charges sociales		(56 688)	(39 686)
Dotations aux amortissements		(12 420)	(7 600)
Dotations aux provisions		(1 035)	(2 646)
Autres charges d'exploitation		(114 538)	(60 094)
		(350 059)	(365 758)
Quote-part de résultats sur opérations faites en commun		(3 106)	82 852
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12	(5 675)	40 835

En milliers de francs

	Notes	1993	1992
Produits financiers			
De participations		346 224	481 510
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		105 554	46 158
Autres intérêts et produits assimilés		90 528	124 537
Reprises sur provisions et transferts de charges		272 573	51 698
Différences positives de change		1 654	370
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		27 385	23 221
		843 918	727 494
Charges financières			
Dotations aux amortissements et aux provisions		(60 125)	(249 845)
Intérêts et charges assimilés		(393 629)	(503 324)
Différences négatives de change		(6 170)	(14 178)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		(1 877)	(1 593)
		(461 801)	(768 940)
RÉSULTAT FINANCIER	13	382 117	(41 446)
RÉSULTAT COURANT		376 442	(611)
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		34 132	10 063
Sur opérations en capital		2 001 542	420 369
Reprises sur provisions et transferts de charges		187 761	147 740
		2 223 435	578 172
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		(98 935)	(40 577)
Sur opérations en capital		(2 198 981)	(193 611)
Dotations aux amortissements et provisions		(109 343)	(70 305)
		(2 407 259)	(304 493)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	14	(183 824)	273 679
Impôt sur les bénéfices	15	(19 838)	2 906
RÉSULTAT NET		172 780	275 974

TABLEAU DE FINANCEMENT

En milliers de francs

	1993	1992
RESSOURCES		
Résultat net	172 780	275 974
Dotations nettes aux amortissements	12 420	7 600
Dotations nettes aux provisions	(346 084)	118 518
Marge brute d'autofinancement	(160 884)	402 092
Résultat des cessions d'actifs	197 439	(226 757)
Capacité d'autofinancement	36 555	175 335
Cessions d'actifs	2 001 542	420 368
Augmentation de capital	192 828	94 866
Augmentation des dettes à plus d'un an	722 308	82 963
I - TOTAL	2 953 233	773 532
EMPLOIS		
Investissements		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	6 213	66 167
Acquisition de titres de participation	1 349 546	972 635
	1 355 759	1 038 802
Charges à répartir sur plusieurs exercices		32 899
Diminution des dettes à plus d'un an	88 328	76 193
Augmentation des autres immobilisations financières	1 875 064	333 108
Dividendes distribués	119 873	117 614
II - TOTAL	3 439 024	1 598 616
I - II - Variation nette du fonds de roulement	(485 791)	(825 084)
Augmentation (diminution) du besoin en fonds de roulement	(256 937)	148 080
Variation de la trésorerie	(228 854)	(973 164)

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

■ Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

1.1 - Immobilisations incorporelles

■ Les logiciels inscrits dans la rubrique "Concessions, licences" sont amortis sur 2 ans sauf cas particuliers.

Les droits incorporels afférents au contrat de crédit bail immobilier relatif au Siège de SGE à RUEIL 2000 sont amortis sur 30 ans à compter du 1^{er} octobre 1992.

L'amortissement correspondant figure dans les capitaux propres sous la rubrique "provisions réglementées".

1.2 - Immobilisations corporelles

■ Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif sur la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisations :

Constructions	30 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

1.3 - Titres de participation

■ Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'usage est déterminée à partir de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, quote-part rectifiée le cas échéant pour tenir compte de la valeur boursière des titres ou des perspectives de développement et de résultat des sociétés concernées.

1.4 - Sociétés en participation

■ La Société Générale d'Entreprises, société holding du Groupe, étant restée gérante de quelques sociétés

en participation, elle intègre à 100 % les éléments du bilan et du compte de résultat de celles-ci.

1.5 - Créances clients et comptes rattachés

■ Les créances clients sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non recouvrement de ces créances.

1.6 - Créances et dettes en devises

■ Les dettes et créances libellées en devises sont valorisées au cours de clôture de l'exercice ou à celui de la couverture qui leur est affectée. Les différences résultant de cette conversion sont portées au bilan dans les comptes "écarts de conversion". Les pertes latentes sont couvertes par des provisions pour risques, sauf dispositions particulières prévues par le plan comptable.

1.7 - Valeurs mobilières de placement

■ Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciées en fonction de leur dernière valeur liquidative en fin d'exercice.

1.8 - Provisions pour risques et charges

■ La SGE provisionne notamment les engagements contractés à l'égard de ses filiales relatifs à des aléas positifs pris en compte par celles-ci dans la détermination du résultat de certains grands chantiers.

1.9 - Engagements de retraites

■ Les engagements de la société portant sur des retraites complémentaires attribuées à certains membres du personnel font l'objet d'une provision inscrite au bilan pour la partie de ces engagements concernant les bénéficiaires retraités.

Le montant des indemnités de départ en retraite du personnel actif, déterminées suivant les règles de la Convention Collective des Travaux Publics, figure en "Engagements hors bilan".

2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En millions de francs

Valeurs brutes	Solde initial	Acquisitions	Cessions	Solde final
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences	2,3		(0,3)	2,0
Droits incorporels	40,5			40,5
	42,8		(0,3)	42,5
Immobilisations corporelles				
Terrains	28,6	0,1	(3,7)	25,0
Constructions	65,8	0,8	(8,6)	58,0
Autres immobilisations corporelles	31,3	6,8	(0,7)	37,4
Avances et acomptes (immobilisations corporelles)	1,2	0,1	(1,2)	0,1
	126,9	7,8	(14,2)	120,5

Les droits incorporels résultent du rachat du contrat de crédit-bail finançant le siège social de la SGE.

En millions de francs

Amortissements	Solde initial	Dotations	Reprises	Solde final
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences	0,7	0,6	(0,4)	0,9
	0,7	0,6	(0,4)	0,9
Immobilisations corporelles				
Terrains	1,0	0,2		1,2
Constructions	16,7	4,7	(4,5)	16,9
Autres immobilisations corporelles	3,3	4,7	(0,1)	7,9
	21,0	9,6	(4,6)	26,0

3 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En millions de francs

Valeurs brutes	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
Titres de participation	5032,4	1361,3	(2201,1)	4192,6
Créances rattachées à des participations	1599,1	2797,7	(1000,5)	3396,3
Autres titres immobilisés	30,3	13,6	(13,6)	30,3
Prêts	12,3	0,1	(3,5)	8,9
Autres immobilisations financières	29,6	1,9	(4,5)	27,0
	6703,7	4174,6	(3223,2)	7655,1

L'augmentation du poste "titres de participation" concerne, d'une part, la cession à la SGE de la participation détenue par Sogea dans la Compagnie de Saint-Gobain pour 1 038 millions de francs, et d'autre part, les augmentations de capital consenties aux filiales dans l'exercice (dont Sogea : 165 millions de francs, Tunzini : 150 millions de francs).

Par ailleurs, la SGE a procédé en fin d'exercice au reclassement de sa participation dans Sogea auprès de Socofreg, sa filiale détenue à 100 %. Celui-ci constitue l'essentiel de la diminution des postes "valeur brute" et "provisions sur titres de participation".

Le poste "créances rattachées à des participations" comprend les avances capitalisables (2 235 millions de francs à fin 1993) et les prêts divers (1 161 millions de francs à fin 1993) accordés aux filiales de la SGE. Parmi les mouvements de la période, figure notamment une avance sur augmentation de capital consentie à Socofreg, et un prêt octroyé à la société Katmar dans le cadre du financement du projet immobilier "Lindencorso" à Berlin.

En millions de francs

Provisions	Solde initial	Dotations	Reprises	Solde final
Titres de participation	291,8	2,1	(247,6)	46,3
Créances rattachées à des participations	49,7	11,9		61,6
Prêts	0,7		(0,2)	0,5
Autres immobilisations financières	1,5		(1,3)	0,2
Autres titres immobilisés		27,1		27,1
	343,7	41,1	(249,1)	135,7

4 - CHARGES À RÉPARTIR

■ Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent pour l'essentiel aux préloyers, versés préalablement à la mise en place du contrat de crédit-bail relatif au siège social, et amortis sur la durée de celui-ci.

5 - CAPITAUX PROPRES

En millions de francs

	Capitaux propres au 31 déc. 1992	Augmentation de capital et primes d'émission, dotations aux provisions réglementées	Affectation du résultat de l'exercice 1992	Résultat de l'exercice 1993	Capitaux propres au 31 déc. 1993
Capital	2 037,8	48,4 (2)			2 086,2
Primes liées au capital	99,9	143,7 (3)			243,6
Réserve légale	133,9		13,8		147,7
Réserves réglementées	121,6	0,7			122,3
Report à nouveau	61,0		142,3		203,3
Résultat de l'exercice	276,0		(276,0)	172,8	172,8
Provisions réglementées	0,3	1,2			1,5
	2 730,5	194,0	(119,9) (1)	172,8	2 977,4

(1) Dividendes distribués.

(2) Augmentation de capital suite au paiement du dividende en actions et aux levées d'options de souscription d'actions du 1^{er} janvier au 31 décembre 1993.

(3) La prime de fusion dégagée lors de l'absorption de TUNZINI S.A. par SGE (suivant résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 1993), s'élève à 80 millions de francs. Le solde correspond aux primes d'émission relatives aux opérations décrites en (2).

Au 31 décembre 1993, le capital social était constitué de 24 543 375 actions de 85 francs.

La réserve spéciale des plus-values à long terme se répartit entre deux postes :

- La réserve légale, dont une partie des dotations a été assimilée à des dotations à la réserve spéciale des plus-values à long terme, pour les montants suivants au 31 décembre 1993, détaillés par taux d'imposition :

En millions de francs

15 %	89,2
18 %	27,7 (dotés en 1992)
19 %	16,4
25 %	0,6
	133,9

- Les réserves réglementées, dont le solde au 31 décembre 1993 se décompose, par taux d'imposition, de la façon suivante :

En millions de francs

10 %	22,6
15 %	21,9
18 %	32,5
19 %	41,5
25 %	3,8
	122,3

6 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions de francs

	Solde initial	Dotations	Reprises	Solde final
Engagements de retraites	27,8		(1,5)	26,3
Risques sur chantiers filiales	493,2	10,0	(116,5)	466,7
Autres risques et charges	267,5	101,9	(93,3)	196,1
	788,5	111,9	(211,3)	689,1

Le poste "risques sur chantiers filiales" concerne des provisions destinées à couvrir des risques liés à des coûts de restructuration, de désengagement et à des aléas positifs pris en compte par certaines filiales pour la détermination de pertes à terminaison sur grands chantiers, dans le cadre des engagements pris par la SGE à leur égard.

7 - ENDETTEMENT FINANCIER NET

En millions de francs

	1993	1992
Emprunts participatifs	360,8	402,6
Autres emprunts obligataires	22,5	30,9
Emprunts auprès des établissements de crédit	663,1	337,1
Emprunts et dettes financières divers	4 692,5	3 659,3
Total dettes financières	5 738,9	4 429,9
Valeurs mobilières de placement	(1 355,0)	(532,9)
Disponibilités	(100,6)	(476,5)
Endettement financier net	4 283,3	3 420,5

Le poste "emprunts et dettes financières divers" comprend, à hauteur de 3 868 millions de francs en 1993, les avances en comptes courants faites par les filiales dans le cadre de la gestion de trésorerie du

Groupe, ainsi que des billets de trésorerie émis par la SGE (550 millions de francs au 31 décembre 1993).

Les valeurs mobilières de placement sont composées, pour l'essentiel, de SICAV, de bons de caisse et de certificats de dépôts.

Leur valeur boursière à la clôture était très proche du prix de revient.

8 - ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

En millions de francs

CRÉANCES	Montant brut	Dont	
		à moins d'un an	à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	3 396,3	52,6	3 343,7
Prêts	8,9	0,8	8,1
Autres créances financières	26,9	0,9	26,0
Actif circulant			
Avances et acomptes versés	2,0	2,0	
Créances clients et comptes rattachés	40,3	40,3	
Autres débiteurs	490,1	452,9	37,2
Charges constatées d'avance	4,2	2,8	1,4
	3 968,7	552,3	3 416,4

Les provisions sur actifs immobilisés sont détaillées dans la note 3. Par ailleurs, les provisions sur actifs circulants s'analysent comme suit :

En millions de francs

	Solde initial	Dotations	Reprises	Solde final
Clients	58,1	0,2	55,7	2,6
Autres débiteurs	9,0	16,0	0,5	24,5
	67,1	16,2	56,2	27,1

En millions de francs

DETTES	Montant brut	Dont	
		à moins d'un an	à plus d'un an
Dettes financières (1)			
Emprunts participatifs	360,8	40,8	320,0
Autres emprunts obligataires	22,5	7,5	15,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	663,1	104,9	558,2
Emprunts et dettes financières divers (2)	4 692,5	4 418,0	274,5
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60,6	60,6	
Dettes fiscales et sociales	11,3	11,3	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6,0	6,0	
Autres dettes	164,0	164,0	
Produits constatés d'avance	2,2	1,1	1,1
	5 983,0	4 814,2	1 168,8

(1) Les dettes financières à plus d'un an incluent pour 300 millions de francs un emprunt participatif à échéance 2003.

(2) Les emprunts et dettes financières divers comprennent principalement les avances de trésorerie faites par les filiales du Groupe ainsi que les billets de trésorerie émis.

9 - ENTREPRISES LIÉES

En millions de francs

	Sociétés consolidées	Autres sociétés du Groupe
ACTIF		
Actif immobilisé		
Titres de participation	2 916,2	1 276,4
Créances rattachées à des participations	3 159,7	236,6
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	25,7	6,3
Autres débiteurs	333,5	55,7
PASSIF		
Dettes financières		
Emprunts et dettes financières divers	4 037,4	104,0
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21,1	1,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,9	
Autres dettes	1,0	107,2

10 - ENGAGEMENTS DONNÉS HORS BILAN**Engagements financiers**

En millions de francs

	1993	1992
Avals et cautions	3 905,8	3 138,5
Indemnités de départ en retraite	3,3	2,5
Engagements liés à la responsabilité d'associé de SNC/SCS	6 837,7	7 053,6
	10 746,8	10 194,6

Les contregaranties qui sont données par la SGE à des établissements financiers dans le cadre de marchés obtenus par ses filiales, représentent 2,9 milliards de francs inclus dans le montant des avals et cautions.

Engagements de crédit-bail

En millions de francs

Redevances payées

de l'exercice	55,0
cumulées	67,4

Redevances restant à payer

jusqu'à 1 an	62,2
de 1 an à 5 ans	248,9
à + 5 ans	539,2
Total à payer	850,3
Prix d'achat résiduel	70,4

Ils concernent le contrat de crédit-bail relatif au Siège Social de la SGE à Rueil-Malmaison.

11 - CHIFFRE D'AFFAIRES**Répartition des secteurs d'activité**

En millions de francs

	1993	1992
Prestations de services	129,9	150,3
Travaux	-	3,9
	129,9	154,2

Répartition par zone géographique

En millions de francs

France	125,8	101,3
Etranger	4,1	52,9
	129,9	154,2

Le chiffre d'affaires est constitué principalement par les refacturations aux filiales des prestations de services rendues par la SGE.

12 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En millions de francs

	1993	1992	Variation
Chiffre d'affaires	129,9	154,2	(24,3)
Autres produits d'exploitation	160,0	131,5	28,5
Charges d'exploitation externes	(336,6)	(355,5)	18,9
Amortissements	(12,4)	(7,6)	(4,8)
(Dotations) Reprises de provisions	56,5	35,4	21,1
Résultats sur opérations faites en commun	(3,1)	82,8	(85,9)
Résultat d'exploitation	(5,7)	40,8	(46,5)

Le résultat d'exploitation de l'exercice 1992 enregistré dans la rubrique "Opérations faites en commun" la quote-part de la SGE dans le résultat 1992 de la SNC Puteaux-Kupka pour 52,2 millions de francs.

L'absence de résultat en 1993 au titre de cette opération explique principalement la baisse du résultat d'exploitation.

13 - RÉSULTAT FINANCIER

En millions de francs

	1993	1992	Variation
Frais financiers nets	(169,7)	(227,5)	57,8
Résultat de change	(4,5)	(13,8)	9,3
Revenus du portefeuille	108,0	135,0	(27,0)
Résultats des SNC/SCS	235,8	263,0	(27,1)
Autres (Dotations) Reprises de provisions	212,5	(198,1)	410,5
Résultat financier	382,1	(41,4)	423,5

La diminution des frais financiers nets résulte principalement de la baisse des taux d'intérêts à court terme intervenue durant l'exercice.

Par ailleurs, outre les revenus du portefeuille, qui comprennent notamment le dividende de Cofiroute pour 63,9 millions de francs (58,6 millions de francs en 1992), le résultat financier enregistre également la quote-part de la SGE dans le résultat de ses principales filiales constituées sous forme de sociétés en

nom collectif (SNC) et en commandite simple (SCS). Les mouvements de provisions de l'exercice concernent essentiellement une reprise de provision pour dépréciation des titres Sogea (provision de 200 millions de francs dotée en 1992) consécutive à leur reclassement chez Socofreg (cf. note 3). Cette reprise neutralise une moins-value de même montant, qui figure dans le résultat exceptionnel (cf. note 14).

14 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En millions de francs

	1993	1992	Variation
Résultat sur opérations en capital			
- Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2,9	1,9	1,0
- Cessions d'immobilisations financières	(200,4)	224,9	(425,3)
Résultats sur opérations de gestion	(64,8)	(30,5)	(34,3)
(Dotations) Reprises de provisions	78,5	77,4	1,1
Résultat exceptionnel	(183,8)	273,7	(457,5)

Les pertes exceptionnelles nettes sur opérations de gestion sont couvertes par des reprises de provisions, généralement constituées à la clôture de l'exercice précédent.

15 - IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES

■ Au 31 décembre 1993, la SGE détient un report déficitaire et des amortissements réputés différés pour un montant global de 125 millions de francs.

L'impôt sur les bénéfices de 19,8 millions de francs au titre de l'exercice résulte de l'imposition de plus-values à long terme.

16 - RÉMUNÉRATIONS ET EFFECTIFS

Rémunérations des dirigeants

■ Le montant des rémunérations des dirigeants du Groupe SGE, y compris les jetons de présence versés aux administrateurs, s'est élevé à 17,4 millions de francs en 1993 contre 16,5 millions de francs en 1992.

Effectif moyen de la société

	1993	1992
Ingénieurs et cadres	43	35
Autres collaborateurs	29	27
	72	62

17 - SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SGE

■ LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX
Société anonyme au capital de 2 755 564 500 F
Siège social : 52, rue d'Anjou
75984 PARIS Cedex 08
R.C.S. PARIS B 780 129 961
intègre les comptes de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
D'ENTREPRISES
selon la méthode de l'intégration globale
(pourcentage de détention au 31/12/1993 = 80,561 %).

18 - INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/1993

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux des filiales.

En milliers de francs

	Capital	Réserves Report à nouveau av. affectation des résultats	Quote-part de capital détenue %	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts & avances consentis par la SGE	Montant cautions et avals donnés par la SGE	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la SGE
				brute	nette					
A - RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS :										
1) Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)										
a) Valeurs françaises										
COCHERY BOURDIN CHAUSSE SNC	755 000		100,00	755 000	755 000	211 248		3 533 215	1 099	
SOCOFREG SA	384 615	1 214	100,00	424 860	424 860	1 717 241			14 676	13 187
VIAFRANCE SNC	390 000	207	100,00	390 207	390 207	46 989		2 414 639	50 467	
CAMPENON BERNARD SGE SNC	285 750		78,74	224 990	224 990		255 140	3 026 297	102 763	
SAUNIER DUVAL ELECTRICITE SCS	260 000	266	95,01	247 017	247 017	9 201		2 049 185	31 282	
LEFORT FRANCHETEAU SNC	62 939		100,00	67 418	67 418	8 169		142 528	22 341	
FREYSSINET INTERNATIONAL STUP SNC	22 000	23 375	99,98	56 143	56 143		4 059	24 143	5 142	
TUNZINI SNC	149 000	2 112	100,00	149 000	149 000		1 600	877 791	22 852	20 645
ORNEM SA	23 190	(22 376)	100,00	33 289	0	43 530			(12 772)	
b) Valeurs étrangères										
SGE DEUTSCHE HOLDING	107 100	150 659	100,00	171 246	171 246	560 602		42 119	(183 576)	
AMERY INTERNATIONAL	608		100,00	54 322	54 322	131 612	646 000		(10 000)	
2) Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
COFIROUTE SA	1 014 629	706 783	30,88	376 851	376 851			3 091 774	475 331	63 922
GTIE SA	94 309	259 771	11,69	78 500	78 500			1 119 649	61 400	5 257
WANNER ISOFI SCS	100 000	(1 138)	30,63	30 625	30 625		31 819	1 054 836	(3 371)	
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX :										
1) Filiales non reprises au paragraphe A :										
a) Filiales françaises (ensemble)				21 134	20 686					
b) Filiales étrangères (ensemble)				6 283	0					
2) Participations non reprises au paragraphe A :										
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				1 133 119	1 100 959					
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				2 917	1 703					

RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En milliers de francs

	1989	1990	1991	1992	1993
I - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	1 987 934	1 999 448	1 999 448	2 037 846	2 086 187
b) Nombre d'actions ordinaires existantes (1)	23 387 457	23 522 912	23 522 912	23 974 657	24 543 375
c) Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations (2)	(a) 7 975	(b) 3 987	0	0	0
II - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	227 046	262 701	164 934	154 224	129 890
b) Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	779 178	204 968	143 645	399 186	(141 266)
c) Impôts sur les bénéfices	14 216	12 728	1 007	(2 906)	19 838
d) Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions (3)	349 151	204 530	280 438	275 974	172 780
e) Résultat distribué	0	0	117 615	119 873	(4) 122 717
III - Résultat par action (en francs)					
a) Résultats après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	32,71	8,17	6,06	16,77	(6,56)
b) Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14,29	8,69	11,92	11,51	7,04
c) Dividende net attribué à chaque action	0	0	5	5	5
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	59	50	59	62	72
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	21 266	26 059	27 951	29 912	37 898
c) Montant des sommes versées au titres des avantages sociaux de l'exercice	8 689	9 080	9 097	9 764	13 203

a) 27 500 x 0,29 (b) 13 750 x 0,29

(1) Il n'existe pas d'action à dividende prioritaire sur la période considérée.

(2) Non compris les options consenties dans le cadre des Plans de souscription d'actions autorisés par l'AGE du 30 juin 1988 et l'AGM du 18 juin 1993 mis en place par les Conseils d'Administration du 5 décembre 1991, du 6 novembre 1992 et du 4 novembre 1993, et non encore exercées, qui au 31 décembre 1993 représentent un total de 868 500 actions.

(3) Aucun montant n'est dû au titre de la participation des salariés pour les exercices considérés.

(4) Dividende de 5 F par action proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 1994.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31/12/1993

En millions de francs

	Nombre d'actions ou de parts	Valeur nette comptable
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN	2 097 808	1 068,3
COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ	7 549 999	755,0
SOCOFREG	3 662 964	424,9
VIAFRANCE	3 899 998	390,2
COFIROUTE	1 253 377	376,9
SAUNIER DUVAL ÉLECTRICITÉ - SDEL	2 470 170	247,0
CAMPENON BERNARD SGE	2 249 900	225,0
SGE DEUTSCHE HOLDING	1	171,2
TUNZINI	1 489 999	149,0
GTIE	36 763	78,5
LEFORT FRANCHETEAU	629 385	67,4
FREYSSINET INTERNATIONAL STUP	137 470	56,1
AMERY INTERNATIONAL	2 000	54,3
WANNER ISOFI	306 250	30,6
SNEL	689 794	17,6
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE PHÉNIX	89 896	12,6
ASCOP	14 250	8,0
COMPAGNIE DU BTP	112 212	3,3
SELT	20 250	2,0
THINET SUD	67 999	2,0
E.P.E. & CO FRIEDRICHSTADT PASSAGEN	1	1,7
GOBTP	6 300	1,0
TUNZINI THERMIQUE ENVIRONNEMENT	8 000	0,8
COMPAGNIE INTERNATIONALE D'ÉQUIPEMENT	7 000	0,7
PARKING VENDOME	1 114	0,6
GIMAT	6 250	0,6
Autres titres dont la valeur est inférieure à 0,5 millions de francs		4,2
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS NETS		4 149,5

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1993

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Générale d'Entreprises, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1993.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels, en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 27 avril 1994

Bernard MONTAGNE, André AMIC
et Associés

Membre de DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

SALUSTRO REYDEL

Bernard MONTAGNE

Michel BOUSQUET

Benoît LEBRUN

Bernard CATTENOZ

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1993

Messieurs,

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance les conventions visées à l'article 101 de cette loi, et préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration.

1 - CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Cession d'actions Saint-Gobain à la Compagnie Générale des Eaux

Administrateurs concernés :
Messieurs Guy DEJOUANY et Jean-Louis BEFFA.

La Société Générale d'Entreprises a cédé, au cours du mois de décembre 1993, sur la base des cours de bourse en vigueur aux dates de cession, 200 000 actions Saint-Gobain à la Compagnie Générale des Eaux, pour un montant global de 111,6 millions de francs.

2 - CONVENTION CONCLUE AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Avances consenties à la société Sogea

Administrateurs concernés :
Messieurs Serge MICHEL, Antoine ZACHARIAS
et Michel CAMBOURNAC.

Dans le cadre des mesures de soutien financier, dont bénéficie la société Sogea Holdings UK Limited, de la part de la société Sogea, cette dernière a reçu de la Société Générale d'Entreprises des avances consolidables de 150 millions de francs en 1992, et de 15 millions de francs en 1993. Ces avances ayant été incorporées au capital dans leur intégralité le 15 juin 1993, elles n'ont pas porté intérêt.

Paris, le 27 avril 1994

Bernard MONTAGNE, André AMIC
et Associés
Membre de DELOITTE TOUCHE TOHMATSU

SALUSTRO REYDEL

Bernard MONTAGNE

Michel BOUSQUET

Benoît LEBRUN

Bernard CATTENOZ

PROJETS DE RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 1994

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les opérations et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 1993 tels qu'ils lui ont été présentés. Elle approuve en particulier le montant des charges non déductibles (article 39.4 du Code Général des Impôts) mentionné dans le rapport du Conseil d'Administration.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice 1993 s'élève à 172 780 237,15 Francs et le report à nouveau à 203 267 122,24 Francs, formant un total de 376 047 359,39 Francs, approuve la proposition d'affectation du résultat faite par le Conseil d'Administration et décide :

- d'affecter à la réserve légale la somme de 8 639 011,86 Francs,
- d'affecter à la réserve spéciale des plus-values à long terme la somme de 80 157 650,14 Francs,
- de prélever, pour être répartie entre les actionnaires, la somme de 122 716 875,00 Francs,
- de reporter à nouveau la somme de 164 533 822,39 Francs.

En conséquence, le dividende net versé à chacune des 24 543 375 actions composant le capital social au 31 décembre 1993 sera de 5,00 Francs. A ce dividende s'ajoutera l'impôt payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,50 Francs pour former un revenu global de 7,50 Francs.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 27 juin 1994. Le paiement du dividende en numéraire sera effectué le 9 août 1994 par l'intermédiaire de la SICOVAM.

Dans le cadre de la répartition ci-dessus proposée, l'Assemblée Générale prend acte qu'au titre de l'exercice 1993, la réserve spéciale des plus-values à long terme doit être dotée d'un montant de

88 796 662 Francs. L'Assemblée Générale décide d'assimiler la dotation à la réserve légale à une dotation à la réserve spéciale des plus-values à long-terme pour son montant total de 8 639 011, 86 Francs ; le solde, soit 80 157 650,14 Francs, étant doté directement au poste "réserve spéciale des plus-values à long terme".

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a pas été versé de dividende au titre de l'exercice 1990, et que le dividende versé au titre des exercices 1991 et 1992 s'est établi ainsi qu'il suit :

Exercice	Nombre de titres rémunérés	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
1991	23 522 912	5,00 F	2,50 F	7,50 F
1992	23 974 657	5,00 F	2,50 F	7,50 F

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et conformément à l'article 19 des statuts, décide d'accorder à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions de la totalité du dividende afférent aux titres dont il est propriétaire.

Les actions nouvelles, objet de la présente option, seront émises à un prix égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende et arrondie au franc immédiatement supérieur.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le jour où il exercera son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Les actions ainsi émises porteront jouissance au 1^{er} janvier 1994. Les actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende net en espèces ou en actions entre le 27 juin 1994 et le 22 juillet 1994.

Tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'Administration pour assurer l'exécution des décisions précitées, en préciser les modalités d'application et d'exécution, constater le nombre d'actions émises en application de la présente résolution et apporter à l'article 6 des statuts toutes modifications nécessaires relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui le représentent.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, leur en donne acte et approuve les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1993, l'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration jusqu'à la date d'expiration dudit exercice.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'opérer tous dépôts et publications prévus par la loi.

Conception et Rédaction :

Direction de la Communication SGE

Crédit photographique :

Emile Luider/Rapho : pages 10, 12, 20, 28, 36, 39, 44, 51, 52

J.E. Pasquier/Rapho : pages 15, 35, 42, 49 - Pictor International : pages 6/7

Ph. Guignard : page 14 - F. Latreille : page 16 - E. Levilly : page 22

Baklave : page 26 - Photothèque Cofiroute : page 34

L. Boegly/Archipress : page 38 - J.P. Bolle : pages 40, 41 - O. Dupif : page 43

Photothèques des sociétés du Groupe SGE.

Couverture :

Esquisse du futur Pont sur le Tage à Lisbonne,
dont le Groupe SGE sera constructeur et concessionnaire
au sein du groupement Lusoponte.

